Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 51 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 SEPTEMBRE 1963 PRIX 10c



Fructueux colloque anglo-français à Winnipeg sur l'unité canadienne

Un colloque d'une trentaine de personnalités eut lieu sur le problème de l'unité canadienne à l'hôtel Montcalm Motor à Winnipeg, les mercredi et jeudi de cette semaine. Le colloque fut organisé par M. Fraser Earle, directeur régional du Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs, pour traiter de la question "séparatiste" dans un contexte manitobain.

Parmi les participants, l'on remarquait l'hon. Stewart McLean, Son Hon. le maire J.-P. Guay, les hon. sénateurs G. S. Thorvaldson et Paul Yuzyk, MM. les docteurs P. H. T. Thorlakson et P. J. Doyle, les RR. PP. R. Durocher, O.M.I., Ludger Guy, S.J., et Roméo Bédard, O.M.I., Mmes Kay Alsop et James Lawrie, Mlle E. F. Redmond, MM. Raymond Bernier, René Blanchard, L. Desjardins, M.L.A., René Préfontaine, Bud Sherman, Julius Berkowitz, Roland Couture, Saul Cherniack, Raynald Labossière, A. Hébert et H. Frank, les professeurs W. J. Waines, Bernard Hill et Cornelius Jaenen et le Rév. M. A. Lamb, ainsi que des journalistes.

Le mercredi matin après une courte allocution de M. Guay, coprésident, et de M. McLean, ministre de l'Instruction publique, le Père Guy et le docteur Thorlakson ont lancé le débat par des conférences. Les participants se divisèrent ensuite en deux groupes sous la présidence du Père Durocher et du professeur Hill (remplaçant le rabbin Shnairson) et la discussion s'est poursuivie toute la journée. M. Guay agissait comme maître de cérémonies au dîner qui était suivi des rapports. Le choix des participants assurait l'expression de tous les points de vue sur la question épineuse de l'avenir du Canada, que le Québec met en jeu à l'heure actuelle, compte tenu de la situation inacceptable de la population française au Manitoba.

M. le maire Guay

M. Guay avait comme tâche de faire le sommaire d'une réunion préliminaire tenue il y a deux mois. Il rappelait les fortes propositions qui y furent échangées et la décision qu'un colloque plus élaboré serait profitable. Avec sa chaleur habituelle il souhaitait le succès aux participants, ne manquant pas de faire un peu de publicité pour le coeur, français de l'Ouest, la quatorzième ville industrielle du Canada, St-Boniface.

M. McLean

Le ministre de l'Instruction, qui a suivi les cours de Trois-Pistoles cet été, a tenu à dire un paragraphe de son allocution en français. Il louait l'idée du colloque comme un instrument pour stimuler la discussion publique sur notre pays et ses problèmes. M. McLean a cité un éditorial de l'organe de son église, "Eglise Unie du Canada", dans lequel on fait état des deux races dont l'avenir est inséparablement noué, ce qui demande de la compréhension et l'expression de l'affection sentie. On signalait que dans le champ de l'activité religieuse il y a un rapprochement de nos jours et on espère que cela se réalisera sur le terrain politique aussi.

Le Père Guy

Dans sa conférence le Père Guy a posé la question plutôt au point de vue des progrès de la province de Québec dans les temps modernes. Il a détaillé les avances québécoises dans les champs de l'économie (libération de l'exploitation américaine), de la politique (les grands hommes, Lévesque et Lesage, sont à Québec, et non pas à Ottawa), de l'éducation (les collèges et universités sont bondés d'étudiants), de la culture et de la religion (96 pour cent de la population est catholique, le catholicisme étant la religion de 47 Canadiens sur 100).

L'orateur a fait ressortir que le Québec croyait au Canada "à mari usque ad mare", mais devant les gestes des provinces anglaises, on commence à se demander si elles y croient. Aujourd'hui encore les Canadiens de Québec, qui ont sauvé le pays de l'invasion américaine à deux reprises (grâce en partie à l'influence cléricale qui est de nos jours moins forte), préfèrent une forme de confédération, mais à des conditions plus dures.

Le Père Guy considère le Québec comme la clé de la survivance canadienne, mais il mentionne aussi les "péchés" qui ont été commis contre l'élément français au Manitoba, dont la réparation débute à peine. L'idéal serait un système scolaire conforme à l'esprit qui dicte des rapports entre l'Université de Manitoba et le Collège de St-Boniface, "ce que l'on peut proposer comme modèle à la Commission Laurendeau-Dunton". En demeurant français, nous pouvons contribuer à l'unité canadienne, la conservation de la Confédération — donnez-nous la chance d'exploiter la langue et la culture française au Manitoba.

M. le Dr Thorlakson

Le docteur Thorlakson a rappelé son enfance trilingue (islandais, norvégien, suédois) et ses études françaises à l'école. (Ses petits enfants ont un tuteur français et disent les grâces en cette langue.) Il se fait plaisir d'ailleurs de visiter régulièrement des amis de Québec.

Il y a cependant au Canada dix systèmes d'éducation où la part des langues est variable, ce qui conduit à un manque d'estime les uns pour les autres, à la faillite de l'unité canadienne, grâce en grande partie aux agissements de politiciens, d'éducateurs et du clergé. Le remède? Un bilinguisme volontaire, au choix de l'élève, aussitôt que possible à l'école, que ce soit du chinois, du russe ou d'autres langues secondes.

M. le docteur a signalé que le symbole chinois pour le mot "crise" consiste en deux parties, dont la première veut dire "danger" et la deuxième "opportunité". La "crise" actuelle est due au fait que l'alliance de 1867 devait produire "une nation" et non pas "deux", et que l'on devait ainsi éloigner le ressentiment, la crainte, la méfiance de Québec. De plus le gouvernement a suivi depuis 1867 une politique d'immigration au détriment du biculturalisme, faisant une "conglomération de peuples d'origines variées", dont on ne peut pas sacrifier les aspirations sur l'autel du biculturalisme.

D'ailleurs ils ont été invités au pays par le gouvernement fédéral pour aider à le construire et développer en retenant leurs

(Suite à la page quatre)



Son Hon. le maire J.-P. Guay a présidé l'ouverture et la clôture des sessions du colloque anglo-français à Winnipeg, mercredi.

Lettre Ouverte Aux Jeunes

Mes chers(e)s,

Cette semaine nous devions écrire un grand article de fond sur un sujet très profond. Il y a à Winnipeg une réunion de citoyens très en vue pour discuter les rapports entre la population française et la population anglaise au Manitoba, il y a un grand débat dans le Québec sur l'Education, il y a partout au Canada des évêques qui partent pour Rome où ils participeront à la deuxième session du Concile, il y a, il y a, il y a. . .

Mais à y penser un peu, nous (c'est ce qu'on appelle le "nous" de majesté, même quand la rédaction n'est pas très majestueuse), nous nous sommes dit: "Tiens. Tous ces événements semblent tourner autour d'un seul sentiment, le souci de l'avenir. Or l'avenir, c'est la jeunesse. Pourquoi, au lieu de parler tellement des jeunes, ne pas griffonner une lettre aux jeunes? Ne serait-ce pas la méthode la plus simple et la plus directe de régler ces problèmes qui causent tant de soucis aux vieux? La jeunesse n'est-elle pas championne de la simplicité et de la directitude (mot du 21e siècle)? Griffonne donc, mon vieux, les copains attendent".

☆ ☆ ☆

Eh bien, il s'agit comme toujours de cette vieille rengaine: le français s'en va. Les jeunes, nos jeunes ne s'en soucient guère.

Ici nous laissons un peu d'espace en trois points pour que chaque vieillard qui a dépassé la trentaine puisse y insérer un "incident" à l'appui de son défaitisme, lui qui n'était pas un modèle de vie française dans sa jeunesse.

(. . .)

Dans ma (notre) jeunesse, nous étions rendus au stage où nous comprenions le sermon à l'église et la conversation des vieux à la maison. Nos études, nos amusements, nos amis nous étouffaient dans une mer anglaise. Et donc pour nous, malheureusement, le français s'identifiait avec des anciens qui nous paraissaient des antiquités. Ils se souvenaient même du temps où il n'y avait pas d'automobiles! (Nous autres, avouons-le, nous nous souvenons aujourd'hui du temps où il n'y avait pas de télévision. Et bientôt, cher(e)s jeunes, on vous demandera comment c'était sur la terre avant l'organisation des voyages à la lune. Car le Cercle des Antiquités se renouvelle sans cesse.) Et depuis toujours les jeunes n'aiment pas les antiquités.

Alors, pour vous comme pour nous, le français devient onéreux, "outdaté" (?). Et les anciens s'inquiètent de vous. Pourquoi?

Parce que le jour viendra où vous regretterez la perte de cette langue et qu'il sera peut-être trop tard pour vous reprendre, au moins pour en acquérir la maîtrise. Une langue, on vous l'a dit, c'est une clé qui ouvre la porte à un autre monde. Etant intelligent, un homme peut toujours communiquer avec un autre par gestes, par le regard, par l'image. Mais la parole relie les âmes. Pour voyager, recevoir, consoler, se tenir à la page dans sa profession et son métier, rien de si précieux que cette clé qui s'appelle la possession d'une langue. Surtout pour vous, car vous ferez le tour du monde. Et tout ce que l'on peut dire de l'anglais sous ce chef, on peut le dire, et davantage, du français qui redevient de plus en plus la langue mondiale de la pensée.

Mais cette clé a un don encore plus merveilleux pour la jeunesse française, celui d'ouvrir les portes qui conduisent au monde des ancêtres, des contemporains et de la jeunesse de demain.

Dans le cercle de la famille, que c'est beau de pouvoir vaincre les distances du temps et de l'espace moyennant le doux parler, trésor commun de toutes les générations! C'est ainsi qu'on apprend d'où l'on vient, que l'on se sent moins seul, que l'on saisit la grandeur de son "nom", que l'on se comprend mieux en faisant connaissance en chair et en os, ou par la conversation, avec tel ou tel ancêtre. Chaque âme humaine est créée individuellement, mais Dieu l'adapte à l'héritage physique, psychologique des parents et des ancêtres. Il l'adapte même à l'héritage linguistique qui laisse son empreinte sur la langue, sur l'oreille, sur l'imagination, sur le coeur, sur l'esprit. La liberté humaine et son adaptabilité étonnante étant sauves, la langue ancestrale fait partie de la vie qui est transmise.

Bon, nous voilà rendus loin de notre profit. Parlons un peu du courage, car les jeunes, paraît-il, ont besoin d'héroïsme. (Excusez-nous d'utiliser ces vieux mots "courage", "héroïsme", etc. Un éminent journaliste français vient d'écrire dans "Le Monde", un grand journal parisien très antique, que les "copains" ont un langage à eux, un néo-français, quoi, de l'ère post-académique. Nous présumons que l'alphabet demeure intact et qu'ainsi les jeunes peuvent trouver les vieux mots dans un dictionnaire, recueil du langage des anciens. Vous y trouverez ainsi "couragé" et "héroïsme".)

Enfin, "courage". Dans le monde moderne, un homme qui veut garder un peu de liberté doit lutter sans arrêt contre toutes sortes de pressions publicitaires, politiques, populaires. Pour se tenir debout, il faut se tenir de bout. Il y a de bons courants, il y a des entreprises sociales pour atteindre des buts élevés qu'un homme seul ne peut pas ambitionner (organiser une école). Chacun doit apporter à ces mouvements sa part. Mais la fidélité à la langue (et à la foi) surtout dans l'Ouest canadien demande que l'on tienne bon contre le courant, comme une île verdoyante et majestueuse, protégée par le roc, au milieu d'un fleuve. (On peut même, avec des digues et des bulldôzers, se faire un canal à soi, à côté d'un fleuve inutile.) Et ainsi, à cause des exigences de la fidélité à la langue, on se fait une personnalité à base de principes, on empêche le terrible fléau du nivellement humain, on maintient pour tous ses semblables un peu plus d'air et de soleil de la liberté.

Voilà deux ou trois idées qui ont poussé des adultes autour de vous à profiter du trésor de la langue de leurs pères (ou à entreprendre le labeur ardu d'un retour aux sources).

Ces idées expliquent pourquoi tant de personnes s'acharnent autour de vous, pour vous créer un monde où vous manierez d'abord, toujours et avec de plus en plus de goût et de maîtrise la langue "maternelle". Ne pouvons-nous pas, dans notre naïveté de vieillards, espérer un peu plus de collaboration de votre part? C'est un peu de l'égoïsme, si vous voulez. Mais nous voulons tant être fiers de vous, car demain vous serez "nous".

COPAIN D'AUTREFOIS.

Dans cette photo l'on voit les représentants de chacune des cinq générations dont s'honore le centenaire Pierre "Pit" Roy, d'Otterburne: de droite à gauche, Alice (Mme François Rouleau, de Timmins, Ont.), Léonie, fille d'Alice (Mme John Zeversenuke, d'Edmonton, Alta), Alice, fille de Léonie (Mme Walter Deufel, d'Edmonton, Alta), et son bébé de huit jours, Christopher, dans les bras de son arrière-arrière-grand-père, M. Pierre Roy, dont on célébrait cet été le centenaire. (Voir rapport en page 7)

Le conflit du Viet-Nam Sud n'est pas une "guerre de religion"

PARIS — Dans un éditorial intitulé "Ce n'est pas une "guerre de religion" et paru dans **La Croix** le vendredi 20 août, le R. P. François Bernard, A.A., analyse la nature du conflit actuel au Viet-Nam du Sud. Voici un extrait de cet article:

Les évêques vietnamiens de Cantho et de Vinh Long, de passage à Lourdes avant de se rendre à Rome pour le Concile, ont fait, mercredi, à un correspondant de l'Agence France-Presse des déclarations qui devraient contribuer à dissiper bien des malentendus à propos de la situation dramatique dans laquelle se trouve le Viet-Nam du Sud.

"Il n'est aucunement question pour nous, évêques, de prétendre que le catholicisme doit être de manière officielle ou d'apparence officielle une religion d'Etat, disent-ils. Sur 12 millions d'habitants, il y a 1,400,000 catholiques au Sud-Viet-Nam. Nous ne sommes donc, et nous le savons, qu'une minorité en face de ce qu'on appelle, sans signification péjorative d'ailleurs, les 'païens': les bouddhistes, les caodaïstes et ceux qui pratiquent le culte des ancêtres. On ne le sait peut-être pas très bien en France, il n'y a pas d'affrontement latent ou direct entre les catholiques et les bouddhistes. Le conflit est uniquement entre le gouvernement et les bouddhistes."

Les deux évêques ont précisé d'autre part: "Ce qui rend les choses confuses, dans les campagnes surtout et dans la brousse, c'est que le chef du gouvernement du Sud-Viet-Nam est aux yeux de tout catholique".

Le Conseil du centenaire se réunira à Winnipeg le 30 octobre

Le Conseil du centenaire de la Confédération a convoqué une réunion d'étude à l'hôtel Royal Alexandra, à Winnipeg, le 30 octobre. Des comités à Winnipeg, Toronto, Ottawa et Montréal établissent le programme de ces deux jours de délibération, dont le thème sera: "La connaissance du Canada". On y abordera l'étude de diverses initiatives qui marqueront le centenaire de la Confédération canadienne. Il s'agit d'un programme d'échange de voyages d'étude et de séjours de groupes et individus en diverses provinces; de projets spéciaux, dont des spectacles "son et lumière"; du choix d'un dessin symbolique du centenaire.

Le programme de visite d'étudiants et d'échange de séjours, sous les auspices du Conseil canadien des chrétiens et des juifs et de Visites interprovinciales, deviendra partie intégrante des manifestations du centenaire; on estime que 5,000 étudiants pourront ainsi bénéficier de séjours dans des provinces éloignées, chaque année.

Certaines initiatives reliées aux manifestations du centenaire sont déjà en voie de réalisation, telle le "Jardin du centenaire", dont la société Cities Service Oil a pris l'initiative, à Oakville, Ontario. Lés premiers travaux ont débuté le 26 juin sur ce terrain de 120 arpents.

Selon un rapport de la Fédération canadienne des maires et municipalités, 40 municipalités ont mis sur pied des comités du centenaire et 53 autres projettent de le faire.

Le Conseil du centenaire est maintenant formé de 475 membres, dont 227 ont droit de vote et 248 jouissent du statut de membre associé. Des organisations diverses, des entreprises d'affaires, des municipalités s'inscrivent en nombre toujours croissant au Conseil du centenaire.

Le Conseil du centenaire produit son 1er rapport

MONTREAL — Le Conseil du centenaire de la Confédération vient de publier son premier rapport trimestriel sur les progrès réalisés dans l'organisation des événements qui, de près ou de loin, toucheront les célébrations de 1967.

On y souligne que le Conseil travail en étroite collaboration avec la Fondation qui s'est donnée pour tâche de restaurer, en trois étapes, la vieille partie de la ville de Québec.

Il remarque aussi que la réunion internationale des Jeunesses musicales de 1967 aura lieu sur un bateau en croisière sur le St-Laurent et les Grands Lacs avec escale dans les différents ports.

Le rapport qui fait état de 25 entreprises note aussi que l'IODE a créé un fonds devant atteindre $50,000 et dont l'usage devra être déterminé au plus tard en 1965.

Un Jardin du Centenaire sera établi à Oakville, en Ontario, où un emplacement de six acres a été réservé par la Cities Service Oil Company.

Pour commémorer le centenaire de la Confédération, et le 150e anniversaire de sa fondation, la Banque de Montréal accordera des bourses d'études du Centenaire.

Il y a aussi la construction de l'immeuble commémoratif des Pères de la Confédération qui doit être officiellement inauguré à Charlottetown, en mai 1964.

Le Conseil du centenaire de la Confédération organise aussi un symposium qui aura lieu à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, les 30 octobre et 1er novembre.

Des comités travaillent actuellement à Montréal, à Winnipeg, à Toronto et à Ottawa pour fixer le programme définitif de cette rencontre, qui aura pour thème "Connaissance du Canada".

Les bidons de lait plus en usage au Manitoba

Les bidons de lait sont en voie de devenir pièces de musée à Winnipeg. En effet, le centre de lait de la ville a adopté la nouvelle méthode de transportation du lait par grosses quantités dans les camions citernes. Grâce à cette méthode, plus sanitiare et plus efficace, la qualité du lait a beaucoup augmenté depuis 1960.

Les dernières crémeries de la ville à adopter ce système ont averti leurs fournisseurs qu'ils n'acceptent plus de lait en bidon, car le nouveau système assure un prompt refroidissement du lait aussitôt après la traite et demeure aussi froid même pendant la transportation à la crémerie, grâce à un dispositif spécial du camion-citerne.

Les fournisseurs de lait durent alors se procurer le nouvel équipement nécessaire dont le coût est relativement élevé et c'est ainsi que les plus petits fournisseurs cédèrent leur commerce aux plus fortunés.

On rapporte depuis que la qualité du lait s'est beaucoup améliorée. Les villes de Brandon et Portage-la-Prairie entreprennent également le changement à ce nouveau système si efficace.

Les évêques demandent

Que soit garantie la confessionnalité des écoles publiques du Québec

QUEBEC — L'Assemblée des évêques catholiques de la province de Québec, dans une lettre en date du 29 août, a demandé au premier ministre Jean Lesage d'insérer dans le bill 60, qui vise à établir un ministère de l'Education au Québec, "une déclaration explicite des libertés et des droits de base en matière d'éducation" et réclame également divers amendements au projet de loi en vue de garantir la confessionnalité des écoles publiques du Québec.

Les évêques ne s'opposent toutefois pas au principe même du ministère et l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, qui est président de l'assemblée épiscopale et primat de l'Eglise canadienne, affirme, dans une lettre qui accompagne la liste des amendements, qu'il est légitime que l'Etat prévoie des structures qui lui permettent d'assurer pleinement ses responsabilités.

Mgr Roy précise que les amendements suggérés par l'épiscopat "ont pour but de sauvegarder la confessionnalité dans les organismes de consultation, de décision et d'exécution que le bill (60) doit mettre sur pied. Nous sommes convaincus que la volonté générale de la population ne saurait y suffire et que l'éducation chrétienne des enfants catholiques ne peut être garantie que par des dispositions précises de la loi".

Nécessité d'un esprit chrétien

Mgr Roy a souligné que le rapport Parent et le bill 60 engagent des aspects importants de la confessionnalité et a rappelé ce qu'est, pour les évêques, la conception catholique d'une école confessionnelle.

"Selon le concept que l'Eglise a de l'éducation, une école qui peut satisfaire pleinement les catholiques n'est pas simplement une école où l'on donne, à côté des matières profanes, un enseignement proprement religieux, ou encore où l'on consacre des moments à la prière et au culte, affirme-t-il. C'est un des aspects de l'universalité propre du christianisme que celui-ci embrasse l'ensemble de la vie humaine et donne une inspiration et un éclairage particuliers à toute l'activité de l'homme.

"Le levain qu'est la doctrine du Christ doit être mis dans la pâte: pour un étudiant, la pâte ce sont aussi les matières profanes qu'il étudie, c'est le milieu dans lequel il vit. Un esprit chrétien doit donc se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans ses conceptions pédagogiques. On comprend en particulier qu'une telle conception implique certaines exigences pour ce qui est des programmes, de la qualité du matériel didactique, des qualifications des éducateurs eux-mêmes."

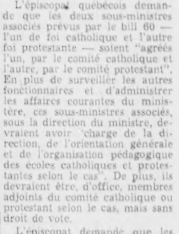
Sous-ministres "agréés"

L'épiscopat québécois demande que les deux sous-ministres associés prévus par le bill 60 — l'un de foi catholique et l'autre foi protestante — soient "agréés l'un, par le comité catholique et l'autre, par le comité protestant". En plus de surveiller les autres fonctionnaires et d'administrer les affaires courantes du ministère, ces sous-ministres associés, sous la direction du ministre, devraient avoir 'charge de la direction, de l'orientation générale et de l'organisation pédagogique des écoles catholiques et protestantes selon le cas". De plus, ils devraient être, d'office, membres adjoints du comité catholique ou protestant selon le cas, mais sans droit de vote.

L'épiscopat demande que les comités confessionnels soient autorisés: 1) à recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de leur compétence; 2) à faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins.

L'épiscopat québécois demande en outre que "chacun des comités (confessionnels) nomme son président parmi ses membres".

Enfin, les évêques demandent également que le cabinet nomme à chaque comité, et sur recommandation du comité concerné, "un secrétaire qui consacre tout son temps à sa fonction".



M. J.-W. ROY

Les directeurs de la Procure Générale des Institutions sont heureux d'annoncer la nomination de M. J.-W. Roy comme gérant de la succursale manitobaine. Il succède à M. P.-J. Beaudin qui a été nommé à Toronto.

L'expérience acquise par M. Roy dans le domaine de la gérance le désignait tout naturellement pour cette fonction et le bureau de direction est très heureux de profiter de son savoir-faire.

Il est marié et père de deux jeunes demoiselles qui fréquentent l'Académie Ste-Marie. Les Roy sont paroissiens de l'église St-Jean-de-Brébeuf.

L'Association des centre de loisirs doit garder son caractère national

RIVIERE-DU-LOUP — L'Association canadienne des centres de loisirs, qui tient actuellement une clinique nationale sur l'administration des centres de loisirs à Rivière-du-Loup, ne devra pas négliger "les frères" de l'Ouest, si elle veut conserver ce caractère national. M. l'abbé C.-H. Primeau, curé de la paroisse Legal, en Alberta, et membre de la Commission de développement des affaires récréatives et culturelles de l'Alberta, a clairement affirmé qu'il se retirera de l'Association aussitôt qu'il sentira que l'Association concentre son effort sur deux ou trois provinces.

Dans une entrevue accordée au journal **Le Soleil**, le chef de la délégation de l'Ouest a dit que l'Association comptait surtout des membres du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, mais surtout du Québec.

(C'est M. Bernard Aubry qui représentait le Manitoba français à ce congrès, à titre de représentant du Centre des Loisirs des Canadiens français que l'on se propose de construire éventuellement à St-Boniface. Le R. P. R. Tremblay, S.J., du Collège de St-Boniface. Il communiquera bientôt à nos lecteurs ses propres réflexions sur cette enrichissante rencontre à Rivière-du-Loup.)

"Nous, a-t-il dit, nous sommes tellement loin et tellement petits, que l'on risque de nous oublier. Pour nous c'est une fierté que d'appartenir à l'Association, mais en autant qu'elle conserve son caractère national."

Evidemment, c'est une sorte de mise en garde que le curé de Legal a voulu faire, car ce danger n'existe pas pour le moment. Les organisateurs de la clinique ont été heureux d'accueillir les délégués de l'Alberta et du Manitoba. Pour sa part, M. l'abbé Primeau s'est dit étonné de voir "le calibre" des gens qui s'occupent des loisirs dans la province de Québec. "Pour moi, a-t-il affirmé, la clinique ne m'apprend rien, mais elle pourra certainement aider ceux qui m'accompagnent".

L'organisation idéale

La paroisse de Legal en Alberta est celle qui a conservé le caractère le plus français de cette province. Elle est composée à 95 pour cent de Canadiens français. M. l'abbé Primeau en est le curé depuis cinq ans. Selon lui, la paroisse possède maintenant une organisation de loisirs "idéale". C'est le curé lui-même qui a vu à l'organisation des loisirs dans sa paroisse. Il est le "directeur de la récréation".

Il y a le centre récréatif, formé d'une grande salle et de quelques petits locaux. Cette salle est le gymnase de l'école. En plus il y a la salle communautaire typique à l'Ouest, où tout le monde se rassemble pour se récréer.

L'organisation des loisirs, comme partout ailleurs dans la province, relève de la municipalité. On ne fait pas de grandes souscriptions. Pour construire le centre, évalué à $120,000, on a reçu $4,250 du gouvernement, $2,000 de la municipalité, le reste c'est la population qui l'a donné par son travail et ses dons. La participation des citoyens aux loisirs est remarquable. Selon les statistiques fournies par M. l'abbé Primeau, plus de 100 personnes en moyenne participent chaque jour à des activités organisées. Le village compte 600 personnes et avec la paroisse, 1,500.

Loisirs municipalisés

Le curé de Legal a déclaré qu'il est préférable que les loisirs soient municipalisés. Il a affirmé que cette formule sera acceptée de plus en plus car, selon lui, la situation qui existe par exemple dans la province de Québec, où les "facilités sont doublées", tend à disparaître. Il n'est pas normal, a-t-il soutenu, que les citoyens payent deux fois pour l'organisation des loisirs. On paie des taxes et en plus on doit souscrire pour telle ou telle organisation de loisirs.

Le délégué de l'Ouest ne craint pas de dire qu'il aimerait posséder un centre comme il en existe au Québec, mais "pas plus". Il faut avant tout faire participer les gens à la vie d'un centre et que ce soit la municipalité, avec une commission de loisirs, qui mette sur pieds une telle organisation.

M. l'abbé Primeau, qui mesure plus de six pieds, se révèle comme un homme de caractère, habitué à se battre. Il affirme carrément que l'Association canadienne des centres de loisirs a besoin des gens de l'Ouest comme les gens de l'Ouest ont besoin de l'Association.

Il a fait de nombreuses démarches auprès du gouvernement pour mettre en branle son organisation. "Il ne faut pas avoir peur, a-t-il dit, quand on a besoin de quelque chose, il faut aller le chercher, de faire les démarches nécessaires, autrement nous n'avons rien".

Le prêtre est un de ceux qui luttent pour la survivance du français en Alberta. Il croit que le mouvement séparatiste du Québec aide la cause des 60,000 Canadiens français d'Alberta, dans tous les domaines. En ce qui touche aux loisirs, M. l'abbé Primeau veut que l'Association des centres de loisirs envoie dans l'Ouest de la documentation en français, sur les sports en particulier.

La clinique nationale sur l'administration des centres de loisirs a permis en quelque sorte aux Canadiens français de l'Ouest de resserrer davantage le lien avec le Québec. Il faut que les relations deviennent plus fréquentes. L'Association canadienne des loisirs peut agir grandement dans cette optique, du moins les centres de l'Ouest qui y sont affiliés tiennent à en bénéficier.



On voit ci-haut deux modèles de la collection Claude Rivière, de Paris, offerts en exclusivité par Simpsons-Sears. A gauche, un deux-pièces en tricot double cotelé avec blouse à bord dentelé très chic et jupe confortable et élégante à quatre panneaux, $29.95. A droite, une fine couture à la main sert de garniture et accentue la ligne "A" de cette robe en lainage frappé, $25.00.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél. SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an $3.50; 1 an et demi $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Les Grands de la chanson

Pour les amateurs de chansons françaises du réseau français de télévision de Radio-Canada, la série "Les Grands de la chanson" est une véritable aubaine artistique. Pensez donc! directement dans son salon, avoir, tous les mardis soir à 8 h. 30, un Gilbert Bécaud, une Catherine Sauvage, les Compagnons ou une Colette Renard!

La plupart de ces vedettes ont fait un tour de chant à la Comédie-Canadienne à Montréal ou dans un théâtre de province. Ceux qui ont eu la chance d'aller les applaudir sur la scène ne se privent pas du plaisir de les entendre et de les voir de nouveau à la télévision. Quant à tous ceux, et c'est ordinairement la majorité, qui n'ont pu assister à ce spectacle, les Grands de la chanson le leur offrent gratuitement une fois par semaine.

Spectacle de choix reçu avec enthousiasme par les admirateurs de la vedette invitée. Spectacle soigné qui nous présentera Philippe le mardi 10 septembre.

En l'écoutant, en le voyant, le mardi 10 septembre, on se souviendra sans doute de ce portrait de Philippe Clay fortement dessiné par Kim Laurie en janvier dernier: "L'araignée du music-hall français est un personnage farfelu, insolite . . . terriblement séduisant. Des yeux trop ronds sous des sourcils qui se balancent pour un oui, pour un non, des oreilles qu'il est impossible d'ignorer, une voix qui gronde, un rire qui dégringole, des dents fortes dans une bouche énorme qui semble vouloir vous avaler à tout instant. Des mains et des jambes qui sont partout. Il est pétillant comme le champagne, bavard comme un député. C'est une pile électrique à mots d'esprit, un moteur à explosions de rires, un mouvement perpétuel auprès duquel une goutte de vif-argent est plus calme qu'un pot de confitures". On ne peut mieux dire et Philippe Clay devait être ravi.

Nos longs métrages

Le samedi 7 septembre, à 8 h. 30: "Le voyage fantastique", drame d'Henry Koster, avec James Stewart et Marlene Dietrich. Un savant veut faire accepter sa théorie sur la résistance des avions.

Et à 10 h. 30: "Tu m'appartiens", film de Wilhelm Ten Haaf, avec Barbara Rutting, Peter Van Eyck, Helmut Schmidt et Erica Beer. Un escroc tente d'obtenir les faveurs de la femme d'un entraîneur de chevaux afin de mener ses manigances à bonne fin.

Le lundi 9 septembre, à 10 h. 30: "L'implacable destin", film de Paul Verhoeven, avec Henri George et Marina Witman. Le directeur d'une troupe de théâtre aime une ingénue. Cette dernière se laisse séduire par un jeune premier volage.

Le mardi 10 septembre, à 10 h. 30: "Le château de verre", film de René Clément, avec Michèle Morgan, Jean Marais, Jean Servais et Elisa Labourdette. La femme d'un magistrat suisse s'éprend d'un séducteur. Elle le rejoint à Paris et, après une courte liaison, décide de se séparer de son mari.

Le mercredi 11 septembre, à 10 h. 30: "Le fils de Robin des Bois", film de George Sherman, avec Cornel Wilde et Anita Louise. Le régent ambitieux veut supprimer le jeune roi et gouverner l'Angleterre. La mère de ce dernier demande la protection de Robin des Bois.

Le jeudi 12 septembre, à 10 h. 30: "Le diable au corps", comédie dramatique de Claude Autant-Lara, d'après le roman de Raymond Radiguet, avec Gérard Philippe et Micheline Presle. Pendant la guerre, une jeune infirmière dont le fiancé est au front fait la connaissance d'un lycéen. Un amour irrésistible les attire l'un vers l'autre.

Le vendredi 13 septembre, à 8 h. 30: "La millième fenêtre", satire sociale de Rober Ménégoz, avec Pierre Fresnay, Jean-Louis Tritignant, Barbara Kwiatowska, Julien Carette et Françoise Fleury. Un original, officier de marine en retraite, refuse de céder son terrain à une société immobilière qui a construit des édifices modernes d'habitation autour de son pavillon.

Et à 10 h. 30: "La ville écartelée", film de Georges Seaton, avec Paul Douglas et Montgomery Clift. Durant la guerre, un aviateur américain est sur le point de céder aux avances d'une Berlinoise qui désire rejoindre son amant en Amérique.

Ontario: plus d'intérêt pour le français

TORONTO — Le ministre de l'éducation de la province d'Ontario, M. Davis, a parlé du bilinguisme, de l'instrumentation mécanique dans l'enseignement et de l'expansion du système des écoles centrales de campagne, dans son discours aux déléguées du congrès de la Fédération des associations d'institutrices.

Il a déclaré que l'intérêt dans l'enseignement oral du français ne cesse de grandir à travers la province, soulignant que cet enseignement est donné à 76,282 élèves dans 2,456 classes, sous la juridiction de 113 commissions scolaires. Un cours d'été sur les méthodes d'enseigner le français aux élèves de langue anglaise a été donné à Ottawa le mois dernier. M. Davis a exprimé l'espoir que le collège pour les normaliens bilingues, qui ouvrira ses portes à Sudbury en septembre, améliorera les méthodes d'enseignement du français.

Au sujet des écoles centrales de campagne, il a affirmé que l'amélioration des routes et la conviction grandissante parmi la population rurale de la nécessité de faire bénéficier les enfants d'une instruction adéquate, a donné un nouvel essor à l'expansion des écoles centrales rurales. Le ministre a déclaré, en outre, que l'introduction de l'instrumentation mécanique dans l'enseignement constituera, vraisemblablement, une phase importante du programme de revision des cours de la première à la sixième années l'an prochain.

Chronique de CKSB

Concours! Concours!

A partir de lundi prochain, 9 septembre, on fera entendre trois airs qu'on vous invite à identifier. Les refrains anonymes seront numérotés 1, 2 et 3. Tentez votre chance! Il y aura tirage chaque vendredi, et voici le procédé:

1) Les gagnants reçoivent $2.00 pour chacune des bonnes identifications (donc, maximum de $6.00) si la lettre ne contient pas de preuve d'achat de Robin Hood.

2) S'il y a une preuve d'achat d'un des produits Robin Hood, le prix est de $10.00 pour la première chanson bien identifiée, $15.00 pour la deuxième et $25.00 pour la troisième.

3) Si les trois chansons sont nommées correctement, et si la lettre contient une preuve d'achat de gruau Robin Hood (en boite ou en sac), $50.00 s'ajoutent aux trois prix précédents.

Adressez comme suit: "Y'a de l'argent dans l'air", CKSB. Synthonisez à 9 h. 30 le matin.

Le concours de la maison "Royal Upholsterers" se continue en septembre. Le gagnant, samedi dernier, a été M. Joseph Desrosiers, 519, rue Langevin.

Et il y aura d'autres concours intéressants bientôt!

Potins

Ubald et Marie Laurencelle sont retournés dans l'Est après une période de suppléance au poste. De leur propre aveu, ils sont devenus un peu montréalais. D'ailleurs, monsieur "U" devient professeur d'anglais dans un collège réputé de la métropole.

Un de nos anciens, Robert Grand'maison, épousait une charmante Manitobaine lundi dernier, à St-Malo. Les deux tourtereaux retournent à Sudbury, "chargés d'avoine, chargés de blé", comme dit la chanson.

Radio-Caanda

Ceux qui étaient à l'écoute de "Partage du Jour" jeudi dernier ont pu se régaler sur l'actualité du séparatisme. L'émission complète y a été consacrée, annonçant un retour du terrorisme, et culminant avec une prise de bec bien réglée entre Marcel Chaput et Gérard Pelletier.

Toujours à l'affût, cette émission n'a-t-elle pas déniché l'autre jour la chanteuse Rina Ketty, qui a raconté sa carrière et fait tourner ses "Sombreros et Mantilles" comme aux beaux jours de "J'attendrai"?

La chanteuse Jacqueline Lemay sera à "Fête au Village" samedi prochain, 7 septembre, à 11 h. 30 du matin; et Jean-Pierre Ferland aux "Chansonniers", à 9 h. 30 du soir.

Lundi soir, à l'enseigne de la haute culture, entretiens sur le surréalisme, à 10 h. 30, et sur le snobisme, à 9 h. Mardi soir, à l'enseigne du compositeur: Lucien Hétu et son orgue, à 8 h. 30, concert de la BBC, à 9 h. Le concert du mercredi 11 septembre, à 8 h. 30, présentera un gala de musique française réalisé au camp des Jeunesses Musicales.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

La scène municipale est dans un état d'ébullition à **St-Boniface** pendant cette période. Sous la présidence de M. Roger Goulet, dans la salle Leclerc, M. J.-A. Beaupré est choisi comme candidat dans le quartier no 3. Les orateurs à cette assemblée avaient été MM. Ligouri Gagné, l'échevin Gauvin, le Dr Laurendeau et S.-J. Dussault. M. J.-A.-F. Bleau avait annoncé sa décision de se présenter à la mairie. Ce candidat avait une histoire intéressante dans la politique municipale de St-Boniface. Il avait d'abord été élu conseiller municipal à l'âge de 28 ans, et conserva ce poste pendant dix ans. Il occupa le fauteuil de maire pendant les années 1901, 1907, 1908, 1909 et 1910. Or voici qu'il brigue les suffrages pour la sixième fois. Il serait peut-être intéressant de noter que M. Bleau avait aussi été commissaire d'école pendant deux ans. (Son frère, le R. P. Bleau, S.J., a été professeur au collège de St-Boniface pendant de nombreuses années, et plusieurs parmi les têtes blanches d'aujourd'hui se rappellent ce pédagogue de première valeur.)

Qui annonçait dans **La Liberté** de 1913? Voici une liste de ces annonceurs, qui ne manquera pas d'éveiller de nombreux souvenirs chez les moins jeunes.

A. Beaudry, horloger, bijoutier, 59, avenue Provencher à St-Boniface; Winnipeg Church Goods, 266, rue Hargrave, Winnipeg; Dalton Realty Co., 1er étage, édifice Banque Union (Où était-ce?); Standard Plumbing & Heating, 296, rue Fort; Thomas F. Ennis, courtiers en grain, 300 Grain Exchange; The Dominion Radiator, Winnipeg; J. C. Bacuez & Cie, agent d'immeubles et d'assurances, 201 Bloc (sic) Somerset, et 112, rue Aulneau, à St-Boniface; Charette, Kirk, Cie Limitée, St-Boniface (J.-A. Charette, gérant); Richard Béliveau, Limitée, Vins Rouges et Vins Blancs, 330, rue Main, Winnipeg; J.-B. Leclerc, Bureau de Tabac, 15, avenue Provencher à St-Boniface; Dubuc, Mondor et Beaudry, avocats et notaires, édifice Canada Life (Cette étude se composait de MM. Albert Dubuc, Jacques Mondor et Edmond Beaudry.); Dr S.-L. Joncas, dentiste, 638, édifice Somerset, Winnipeg.

Cette liste se continuera la semaine prochaine.

Il y a 40 ans (1923)

M. R. D. Waugh, nommé président de la nouvelle régie des boissons pour le Manitoba doit revenir dans sa ville au début de septembre. Les deux autres commissaires, pour leur part, reviennent du Québec, où ils sont allés se renseigner sur la meilleure façon d'organiser la vente des boissons alcooliques dans notre province; ces deux commissaires sont MM. W. J. Bullman et W. P. Dutton. La fameuse prohibition de 1917 prend donc fin, mais les débuts jouissent de beaucoup moins de liberté; toutes leurs activités seront désormais régies par la commission. A compter du milieu de septembre on pourra se procurer de la bière directement des brasseries si on s'est d'abord muni d'un permis.

Les correspondants de la Saskatchewan Cooperative Elevator Co., estiment que les récoltes de blé rapporteront de 10 à 30 boisseaux à l'acre. En moyenne, cependant, on prévoit un rendement de 20 boisseaux.

Quatre religieuses carmélites de la province de Québec étaient de passage à St-Boniface. Elles étaient en route pour le Tonkin. (On se rappelera sans difficulté le monastère des carmélites à St-Boniface. Il était situé près de l'archevêché à l'endroit même où se trouve le Grand Séminaire aujourd'hui.) Parlant des carmélites, un évêque de Chine disait alors: "Une Carmélite en Chine vaut dix missionnaires."

Le séparatisme battait tambour en 1923, mais pas au Québec! Il s'agissait de la Rhénanie. Les citoyens de cette province d'Allemagne demandaient une séparation du gouvernement central de Berlin.

Une Conférence impériale sur l'Education se tenait à Londres. Un comité était formé pour étudier le bilinguisme dans l'Empire. On demandait à ce comité d'envisager le problème sous six aspects dont deux nous semblent des plus intéressants: a) La langue que l'enfant connait le mieux quand il entre à l'école devrait être le médium pour son instruction au cours des premières années d'études. b) Pour que l'enseignement bilingue soit efficace il est nécessaire que les instituteurs soient formés à cette fin. (Peut-être que le Manitoba d'alors ne faisait pas partie de l'Empyah. La loi scolaire manitobaine d'alors (et qui existe encore), semblerait l'indiquer.)

A St-Boniface, Mgr Béliveau présidait à la bénédiction de l'hôpital St-Roch. Pour les moins âgés, disons que cet hôpital était destiné aux maladies contagieuses, et il était situé dans l'édifice qui sert aujourd'hui de résidence aux internes de l'hôpital général St-Boniface. Au tout début, Mgr Faraud, O.M.I., y avait fixé sa résidence; en 1896, après la mort de ce dernier on inaugura le premier hôpital pour maladies contagieuses de la province; en 1905 l'édifice fut rénové et agrandi, et c'est en 1923 que l'édifice actuel fut terminé. Les Soeurs Grises avaient pris charge de cette institution dès les débuts.

Il y a 30 ans (1933)

Le concert de "La Claire Fontaine" entendu sur les ondes de CKY, à 990 kilocycles (aujourd'hui CBW), est très apprécié par les Franco-Manitobains. M. Marius Benoist en avait la direction. Le directeur de **La Liberté** demandait aux lecteurs de faire voir leur appréciation en écrivant aux responsables pour les féliciter. (Imaginez! une demi-heure de français par jour. Quel progrès pour ces années-là!)

Le premier groupe de touristes à visiter le port de Churchill au Manitoba quittait Winnipeg. Une trentaine de personnes du Manitoba et de la Saschatchewan formait ce groupe. Le voyage avait duré du vendredi matin au dimanche suivant. On parlait toujours d'augmenter le transport de marchandises par ce port de mer, car la rumeur circulait que les autorités pensaient à le fermer. La situation économique du pays était telle qu'il en coûtait moins cher d'expédier le blé par le St-Laurent que par Churchill.

La région de Swan River au Manitoba tenait encore le premier rang pour les récoltes de la province. Le blé dans cette région avait rapporté environ 25 boisseaux à l'acre; l'avoine 35 boisseaux; et l'orge 30 boisseaux. Ailleurs dans la province la récolte n'avait rapporté que de 12 à 15 boisseaux à l'acre.

En pleine crise économique, Léopold Richer écrivait dans "Le Droit" d'Ottawa que la politique était restée sourde aux plaidoyers de nos chefs intellectuels qui n'ont cessé de demander le retour à la terre de nos cultivateurs qui ont émigré dans les villes et qui souffrent d'une grande pauvreté à cause de la dépression.

Il y a 20 ans (1943)

Le T. R. P. Majorique Lavigne, O.M.I., provincial des Pères Oblats, annonçait le départ du R. P. Paul Piché, O.M.I., (aujourd'hui Son Exc. Mgr Paul Piché) du Juniorat de St-Boniface, pour devenir le principal de l'école indienne de Lebret. Le R. P. Armand Veilleux, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, assumait le poste de supérieur au Juniorat. En même temps, le R. P. Edouard Paquette, O.M.I., curé de Fort Frances, devenait curé de Ste-Rose-du-Lac.

MM. William Lyon MacKenzie-King, premier ministre du Canada, et Franklin D. Roosevelt, président des Etats-Unis, ont tous deux reconnu le caractère bilingue du Canada. Cette déclaration des deux chefs de nation a été faite lors de la conférence de Québec tenue pour étudier la marche de la guerre en ce qui concernait les deux pays.

La ville d'Ottawa comptait 154,951 âmes. De ce nombre, le plus fort groupe, soit 48,081, était d'origine française, et près de la moitié, soit 76,607, étaient catholiques.

Un éditorial dû à la plume de M. Noël Bernier, avocat bien connu et estimé de St-Boniface, marquait le quatrième anniversaire de la terrible guerre mondiale 1939-43. M. Bernier terminait ses remarques par ces mots: "Nos démocraties ont beaucoup de vices et de faiblesses, c'est entendu. En notre âme et conscience, nous croyons cependant qu'elles représentent, cette fois, ce qu'on appelle globalement le Droit".

Les récoltes à travers le Manitoba s'annoncent assez satisfaisantes.

Une importante réunion de l'A.C.F.C. se tenait à Biggar, Sask. Un grand nombre de laïcs et quelques prêtres se réunissaient chez M. du Bois. La messe avait été chantée par le R. P. Albert Girard, O.M.I., qui prêcha le sermon en faveur d'une éducation supérieure telle que donnée au collège de Gravelbourg.

Il y a 10 ans (1953)

L'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales au gouvernement du Manitoba cumulait en plus la fonction de Secrétaire provincial, au mois de septembre 1953. Fait intéressant à noter est que le père du ministre, l'hon. Albert Préfontaine, avait été dans la même position, une trentaine d'années plus tôt, alors qu'il occupait les fauteuils du ministre de l'Agriculture et de Secrétaire provincial en même temps.

A CKSB, MM. Norbert Préfontaine et Léo Brodeur occupaient des postes-clefs à notre poste. Ces deux messieurs sont aujourd'hui des vedettes dans d'autres domaines; le premier, au gouvernement fédéral pour aider à la préparation des fêtes du centenaire de la Confédération, et le second dans l'enseignement à l'Université de Sudbury ainsi qu'à la télévision de cette ville minière d'Ontario.

Le Sou de l'écolier en 1953 avait rapporté la somme de $3,025.17. Les écoles gagnantes avec la moyenne la plus élevée par enfant étaient: Ecole Beaudry (moyenne de $5.86); école St-François-Xavier Centre, (moyenne de $5.80); école Dubuc de St-Adolphe, (moyenne de $6.18); école Léonard de Pine Falls, (moyenne de $5.00).

Le R. P. Robert Bernardin, O.M.I., le premier prêtre de la paroisse d'Elie, recevait le sacrement de l'Ordre des mains de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, de Winnipeg.

Lors d'une cérémonie de profession, 10 religieuses de la Présentation prononçaient leurs voeux perpétuels à Prince-Albert. La cérémonie avait été présidée par Mgr J.-A. Boucher, P.D. Les dix professes venaient de paroisses de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

J.-R. DOIRON.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
5.30—Champion
6.00—Théâtre chez soi
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Sports d'été
8.00—Ici interpol
8.30—Billet de faveur: "Le voyage fantastique"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Tu m'appartiens"

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE
4.00—L'aventure dans la baie d'or
5.00—Connaissance du monde
6.00—Découvrons les Amériques
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Les coulisses de l'exploit
9.00—A vous l'antenne
9.30—Théâtre chez soi
10.00—Images du Japon
10.30—Documents

LUNDI 9 SEPTEMBRE
5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—La belle saison
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'Art et les hommes
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "L'implacable destin"

MARDI 10 SEPTEMBRE
5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Chansons de Paris
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Jeunesse oblige
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Cinéma: "Le château de verre"

MERCREDI 11 SEPTEMBRE
5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Le fils de Robin des Bois"

JEUDI 12 SEPTEMBRE
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-pia
10.00—A vous Bruxelles
10.30—Ciné-club: "Le diable au corps"

VENDREDI 13 SEPTEMBRE
5.30—Les croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "La millième fenêtre"
10.00—Isma Visco
10.30—Cinéma: "La ville écartelée"

Une commission qui étudiera l'emploi d'armes atomiques

FRIBOURG — En Hollande, le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, en sa qualité de président de la section néerlandaise de "Pax Christi", a décidé la création d'une Commission chargée d'étudier tous les problèmes posés par les menaces que constituerait une guerre atomique.

3 observateurs anglicans à la deuxième session

TORONTO — Le Dr John Moorman, évêque anglican de Kipon (Grande Bretagne), le Dr Charles De Soysa, archidiacre de Colombo, qui avaient assisté en tant qu'observateurs de l'Eglise anglicane à la première session du Concile, assisteront également à la seconde.

Le troisième observateur anglican sera le professeur William Wilf, de l'Eglise épiscopalienne américaine.

A la Conférence mondiale anglicane, qui s'est tenue à Toronto (Canada), l'archevêque anglican de Canterbury, le Dr Ramsey, a déclaré:

"Rome et Canterbury s'adressent désormais la parole dans un climat nouveau de charité, sans renoncer à leurs exigences respectives envers la vérité."

Charités papales

Il y a encore des millions de réfugiés...

OTTAWA — "C'est par centaines de milliers aujourd'hui — personne ne peut l'ignorer — que des réfugiés, victimes à divers titres des bouleversements de ces dernières années, sont encore retenus dans des camps et logés dans des baraquements, humiliés dans leur dignité d'hommes, exposés parfois aux pires tentations du découragement et du désespoir."

Voilà ce que déclarait Sa Sainteté le pape Jean XXIII, le 28 juin 1959, à l'occasion de l'ouverture de l'année mondiale du réfugié. Et le Souverain Pontife ajoutait:

"Quel homme pourrait rester indifférent à ce spectacle: tant d'hommes, de femmes, d'enfants même, privés, sans faute de leur part, de certains droits les plus fondamentaux de la personne humaine; des familles dissociées contre leur gré, les époux séparés de leurs épouses, les enfants retenus loin de leurs parents . . . Dans la société moderne, si fière de ses progrès techniques et sociaux, quelle anomalie douloureuse! Chacun a le devoir d'en prendre conscience et de faire ce qui dépend de lui pour la faire disparaître."

45,000,000

L'Année mondiale du réfugié a jeté un peu de lumière sur le sort de ces millions d'êtres humains condamnés depuis la fin de la guerre à vivre derrière des fils barbelés, dans des camps de réfugiés, mais il reste encore beaucoup à faire. De 1945 à 1960, le monde a connu 45 millions de personnes déplacées et de réfugiés. Et, aujourd'hui, plus de 10 millions de ces réfugiés ont encore besoin de notre aide pour trouver un pays, un toit, un travail ou simplement pour ne pas mourir de faim.

Dans l'encyclique "Pacem in Terris", le pape Jean XXIII considère "avec tristesse le phénomène des réfugiés politiques" qui "a pris d'amples proportions et cache toujours d'innombrables et très douloureuses souffrances".

"Il n'est pas superflu de rappeler, ajoute le Pape, que le réfugié politique est une personne, avec sa dignité, avec tous ses droits. Ceux-ci doivent lui être reconnus; ils ne sont point caducs du fait que l'exilé serait, dans son pays, déclaré déchu de ses titres civiques ou politiques.

"Aussi est-ce un droit inhérent à la personne humaine que la faculté de se rendre en tel pays où l'on espère trouver des conditions de vie plus convenables pour soi et sa famille. Il incombe donc aux gouvernements d'accueillir les immigrants et, dans la mesure compatible avec le bien réel de leur peuple, d'encourager ceux qui désirent s'intégrer à la communauté nationale."

Immigrants

Une partie importante de l'argent recueilli lors de la traditionnelle collecte des Charités papales, qui aura lieu encore cette année dans toutes les églises du Canada le 8 septembre prochain, sera consacrée à l'aide aux réfugiés et aux immigrants.

L'abbé Pierre n'a-t-il pas raison de répéter qu'il n'y a plus qu'un seul "Grand": la misère, si l'on songe que 80 pour cent de l'humanité a encore faim, que 18 pour cent de l'humanité se partage plus des deux tiers de la production mondiale, que les enfants qui naissent dans certaines régions du monde ne peuvent espérer dépasser l'âge de 34 ans, que dans certains pays il y a un médecin pour 60,000 personnes, un lit d'hôpital pour 2,400 personnes, alors qu'au Canada il y a en moyenne un médecin pour 900 personnes et un lit d'hôpital pour 86 personnes?

Est-il possible de rester insensible à tant de misère? Comment ne pas donner raison au P. Lebret, qui, après avoir visité quelque 60 pays, écrit: "L'humanité devant nous, quand nous nous mettons à l'analyser, est comme un océan de misère; elle est accablée par l'insatisfaction de la plupart de ses besoins rigoureux".

Si on regarde la mappemonde, comment ne pas être frappé par le fait que les nations dites "chrétiennes" se trouvent presque toutes situées parmi les nations privilégiées, alors que les pays sans le Christ sont souvent ceux qui sont sans pain.

"Le plus grand mal du monde, selon le P. Lebret, n'est pas la pauvreté des démunis mais l'inconscience des nantis."

L'assistance à la messe quotidienne, dévotion que lui inculqua sa mère, sema les premiers germes de sainteté dans l'âme du jeune John Neumann, dans son village natal de Prachatitz, en Bohême. Sa maman l'amenait aussi avec elle lors de ses nombreuses visites de charité chez les pauvres. L'adolescent grandit, et bientôt il ambitionna d'être missionnaire dans la lointaine Amérique. Ordonné prêtre Rédemptoriste à New York en 1836, à l'âge de 25 ans, il devint en 1852 le quatrième évêque de Philadelphie. Un artiste a illustré dans la verrière ci-dessus la messe quotidienne du "bienheureux Neumann" dont les grandes cérémonies de béatification auront lieu le 13 octobre prochain à Rome au cours de la deuxième session du Concile Vatican II.

Regina pose un beau geste

Rares sont les provinces opposées à l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada. Pour sa part, la Saskatchewan manifeste son intention de coopérer avec la Commission royale en décidant de nommer un comité provincial qui étudiera la situation particulière à cette province et qui fera rapport à MM. Laurendeau et Dunton.

Le premier ministre, M. Woodrow Lloyd, avait annoncé il y a quelques semaines que son gouvernement apporterait toute la collaboration possible à la Commission royale. Il tient parole: c'est le signe de ses bonnes dispositions.

Nous comptons dans la province de la Saskatchewan une minorité de près de 60,000 francophones sur un total de près d'un million d'habitants. On sait que dans le domaine scolaire, particulièrement, nombre de difficultés se présentent quotidiennement. C'est l'occasion pour les nôtres de faire connaître au comité provincial leurs griefs.

Cela ne les empêchera pas d'ailleurs de préparer un ou des mémoires destinés à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Le moment est favorable: que l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan et que l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens profitent de la circonstance pour formuler leurs plaintes et leurs revendications. C'est l'heure d'étaler la situation sous tous ses aspects. Une semblable occasion ne se représentera peut-être pas avant des dizaines d'années.

Le gouvernement de Regina prend une initiative heureuse et il est à souhaiter que d'autres provinces imitent son geste. Un vent de justice semble souffler sur le pays. A nous, Canadiens français, d'en bénéficier.

Alfred AYOTTE.

(La Presse)

Prière commune au Tanganyika

DAR-ES-SALAAM — Au cours d'une rencontre qui a rassemblé, à Dar-es-Salaam, les secrétaires à l'Education de la Conférence épiscopale du Tanganyika et leurs collègues des Eglises protestantes, il a été proposé de rédiger une prière commune pour toutes les confessions chrétiennes, et de la faire réciter dans toutes les écoles au début de la classe.

Nationalistes, oui, mais non racistes

Rien n'est plus justifiable et justifié, compréhensible et admissible, que le nationalisme de beaucoup de Canadiens français même s'il confine au séparatisme. D'autres, M. Victor Barbeau par exemple, l'ont merveilleusement expliqué: le nationalisme est une réaction de défense. On se défend quand on est attaqué. Et si tant de Canadiens français sont nationalistes au lieu d'être simplement patriotes, ce qui serait plus normal, c'est qu'on les a exaspérés en méconnaissant les principes à la base du pacte qui fonde la Confédération.

Le plus anglophile des Canadiens français, le plus désireux de s'entendre avec les anglophones du pays, se rebiffe tout de même, s'indigne, se sent solidaire de tous les protestataires de son groupe ethnique quand on affiche du mépris — prémédité ou non — pour la langue française dans la métropole du Canada, Montréal, ou dans sa capitale, Ottawa. Sinon, au lieu de sang coulerait dans ses veines de l'eau de vaisselle.

Mais le nationalisme, alla-t-il jusqu'à l'"indépendantisme", ne doit jamais devenir de la xénophobie. Les "étrangers", d'où qu'ils viennent, sont nos frères en tant qu'êtres humains et il nous incombe de leur en donner l'impression très nette.

Le Canada compte environ 19,000,000 d'âmes. Une plus forte proportion de tout ce monde serait de langue française si nous l'avions voulu, si nous avions davantage "encadré" les immigrants, si nous avions cherché à les convaincre de se joindre à nous. Dans bien des cas, même en tenant compte des facteurs économiques, aucun effort de persuasion ne se fût imposé. Il eût suffi de montrer de la cordialité et de ne pas prendre pour acquis que les nouveaux venus se laisseraient forcément absorber par "les Anglais" et nous étaient hostiles au départ.

Notre pays doit rester bilingue — même et surtout après l'enquête Laurendeau-Dunton, sans quoi l'on nous aurait trompés durant près de cent ans, ce qui, dès que l'on en sera convaincu, signifierait la fin de la Confédération —, mais songeons que beaucoup de Canadiens français portent des noms à consonance anglaise et beaucoup de Canadiens anglais et de Canadiens d'une autre origine, des noms français. Des LeMestre, des LeMesurier, des LeBreton, des Desbarats, des LeBourdais, etc., etc., viennent des îles anglo-normandes et ne parlent que l'anglais. D'autre part, d'innombrables Harvey, Harwood, Hunter, Baker, Carter, Draper, ne savent ou ne veulent pas parler un mot d'anglais.

Il faut se garder du racisme dans une société hétérogène comme la nôtre, même dans ce que l'on appelle le Canada français. Il n'y a guère de races "pures", où classer MM. Louis St-Laurent et Georges-P. Vanier, et M. Claude Ryan, du "Devoir", et l'abbé O'Neil. Allons-nous rejeter ces Canadiens français qui portent les noms de Mackenzie, Johnson, Flynn, etc.? Font-ils partie des "nôtres" ou des "autres", l'ancien archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, et son neveu, Jean, ambassadeur du Canada en Espagne? Et les Balcer, autrefois Baltzer, les Bolté, les Grothé et tant d'autres venus d'un peu partout, des rives de la Méditerranée, de l'Europe du Nord, de la péninsule ibérique, s'ajouter aux premiers immigrants de France et s'identifier progressivement à eux? Il dépend de nous que beaucoup d'immigrants, de divers pays, deviennent les ancêtres de futurs Canadiens français. C'est à nous d'encadrer, d'absorber, d'assimiler des éléments qui peuvent nous enrichir et grossir notre nombre.

Le passage éloquent et émouvant de "Pacem in Terris" sur les minorités justifie nos luttes pour la reconnaissance de nos droits de catholiques et de francophones — de nos droits naturels et de ceux que la constitution nous reconnait — mais aucune encyclique ne justifie la haine ni le racisme (bien au contraire), et, de cela, nous devons toujours nous souvenir.

Willie CHEVALIER.
(Le Droit)

Message du Pape à l'Eglise centenaire du Basutoland

MASERU — Au terme des fêtes du centenaire de l'Eglise catholique au Basutoland, le pape Paul VI a chargé le délégué apostolique pour l'Afrique méridionale, Mgr McGeough, présent à Maseru les 17 et 18 août, de transmettre à la hiérarchie, au clergé et aux fidèles de ce pays ses salutations, son affection et ses voeux les meilleurs.

Rappelant le souvenir des trois missionnaires fondateurs, qui appartenaient — comme les trois évêques actuels — à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, le Pape souligne qu'il faut attribuer les progrès réalisés en cent ans à la continuelle protection de la sainte Vierge et aux sacrifices et abnégations des pieux et dévoués missionnaires, prêtres, frères et religieuses.

"C'est avec une gratitude sincère envers Dieu pour les grâces innombrables accordées au Basutoland durant ces dix décades que Nous prions qu'il continue à féconder les efforts apostoliques du clergé local et du clergé missionnaire et religieux, à renforcer la foi et à enflammer le zèle des croyants; et par l'intercession de notre Mère Immaculée, Nous implorons sur tous une abondance de grâces célestes, gage de notre Bénédiction apostolique affectueuse que Nous accordons avec un coeur paternel."

Le Basutoland a une population de 800,000 habitants, dont quelque 300,000 sont catholiques. La hiérarchie, établie en 1961, compte trois évêques, dont deux sont originaires du pays: Mgr Mabathoana, O.M.I., archevêque de Maseru (il est venu au Canada au moins deux fois); Mgr Phakoe, O.M.I., évêque de Léribé, qui fut consacré à Rome le 21 mai 1961 par S. S. Jean XXIII. Mgr Delphis Desrosiers, O.M.I., évêque de Qacha's Nek, est Canadien. Une centaine d'Oblats canadiens travaillent avec les 24 prêtres basutos dans les 60 postes missionnaires du pays. Ils sont secondés par 730 religieux et religieuses, dont plus de la moitié sont de la chrétienté locale; il y a, au Basutoland, plusieurs religieuses canadiennes appartenant à la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Geste de solidarité vraiment nationale

Deux entreprises du Québec viennent de poser un geste qu'on ne saurait passer sous silence. En effet, l'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde annonçaient, ces jours derniers, les nominations de membres de l'extérieur de la province de Québec à leur conseil d'administration respectif.

Ainsi, dans le conseil d'administration de l'Assurance-Vie Desjardins, l'Ontario sera représentée par M. J.-Albert Boyer, d'Ottawa, la Saskatchewan, par Me Allyre-L. Sirois, de Gravelbourg, et l'Alberta, par Me Louis-A. Desrochers, d'Edmonton. Le conseil d'administration de La Sauvegarde comptera un représentant de l'Ontario, M. Ernest Désormeaux, d'Ottawa, du Manitoba, Me Louis Deniset, de St-Boniface, et du Nouveau-Brunswick, M. Emery Leblanc, de Moncton.

Ces deux entreprises du Mouvement Desjardins, en posant ce geste, manifestent encore davantage leur esprit de solidarité et leur caractère national.

Rôle historique du Manitoba au sein de la Confédération

Le professeur W. L. Morton, auteur du livre "Manitoba, a History", croit que cette province est appelée par son histoire à jouer un rôle clé dans le fonctionnement efficace de la Confédération. Il a exprimé des idées provocantes sur ce point à une assemblée de la Manitoba Historical Society, dont la Société Historique de St-Boniface est membre. Nous en avons fait une traduction pour fins de reproduction dans nos colonnes, en quatre tranches.

— III —

A qui le Nord-Ouest?

Il y eut, cependant, certains empêchements à la mise en vigueur de la politique canadienne. La Charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et sa possession réelle créèrent l'une des difficultés légales. Un deuxième fut que le gouvernement canadien n'était nullement prêt à assumer la gouverne du Nord-Ouest. Un troisième aussi, le plus intangible mais le plus significatif au point de vue historique, était que le Canada de 1857 comprenait une union de deux sections, le Bas-Canada (autrement dit l'est du Canada) et le Haut-Canada (l'ouest du Canada). Chacune avait un nombre égal de représentants au Parlement Canadien. Mais lors de la publication du premier recensement canadien en 1851, on remarqua que le Haut-Canada avait une population plus élevée que le Bas-Canada. C'est alors que George Brown, du "Globe" — le même porte-parole qui réclama l'annexion du Nord-Ouest — commença à soulever la question de représentation selon la population des deux sections du Canada. Ceci menaça de réduire le Bas-Canada au niveau de minorité au Parlement. Si donc le Nord-Ouest devait tout simplement être annexé au Haut-Canada, et celui-ci ensuite réclamer représentation selon la population, alors le Bas-Canada deviendrait certes une minorité.

Je suis porté à croire que lorsque Cartier se rendit à Londres en 1858 avec une délégation canadienne pour hâter la Confédération de l'Amérique Britannique du Nord, il précisa clairement au gouvernement anglais que le Bas-Canada ne pourrait jamais consentir à ce que le Haut-Canada s'annexe le Nord-Ouest. Si le Nord-Ouest était annexé au Canada, il devait l'être comme province ou territoire **de tout le Canada.** Bien que je n'aie pu trouver à ce sujet aucune déclaration explicite de Cartier, ou du Bureau des Colonies, ou de Sir Edward Bulwer Lytton, secrétaire des colonies, je sais que Lytton, Cartier et A. K. Isbister discutèrent ensemble du sujet de la Confédération. Je suis par conséquent porté à accepter la déclaration d'Isbister relativement aux opinions de Cartier publiées dans **The Nor'Wester** le 14 janvier 1860, comme étant l'expression exacte de sa pensée.

Quatre conditions

Aussi ce résumé devint-il comme incorporé au rouage des changements en cours, chacun nécessaire à tous les autres: la fédération de toute l'Amérique britannique, la construction du chemin de fer intercolonial, la séparation du Bas et du Haut Canada, l'annexion du Nord-Ouest, l'ensemble des changements sur lesquels la coalition de 1864 fut fondée, et qui devinrent la base des Résolutions du Québec, cette année-là. Le Nord-Ouest devait faire partie de l'union fédérale, mais comme région distincte.

Dans tout l'empressement des discussions divergentes, et l'effort extraordinaire qu'il fallut pour vaincre les attaques des Féniens et amener le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse dans l'Union, il restait à décider quel genre de territoire le Nord-Ouest deviendrait et comment il serait gouverné. La question était encore non réglée, lorsqu'en 1869 l'on accepta les termes de la cession de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le gouvernement canadien avait été trop occupé pour décider comment il réglerait le délicat problème d'amener de nouveaux territoires dans l'union. Il jugea bon, donc, de procéder lentement en donnant au Nord-Ouest un gouvernement provisoire pour que ce dernier étudie comment le Nord-Ouest serait gouverné. C'était là une sage décision, mais elle ne tenait pas compte de la population du Nord-Ouest et en particulier d'un jeune homme peu commode, un natif de l'Ouest qui n'avait pas trop bien réussi comme étudiant à Montréal, le second Louis Riel.

Dualité et égalité

Plusieurs facteurs furent cause de la Résistance de la Rivière Rouge, mais le principal fut le même que celui qui amena le soulèvement de 1849, soit, exiger la reconnaissance des droits des Métis à participer au commerce et au gouvernement de la Rivière Rouge. A cause des conditions quelque peu arriérées des métis, et à cause des antécédents de leurs chefs, les deux Riels, ce fut une vraie lutte que d'obtenir la reconnaissance des droits des Français à titre d'égalité dans le gouvernement de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest. Ainsi, le problème soulevé par l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération fut: selon quelles conditions devrait-il être admis, et quels seraient les avantages particuliers réservés aux Français? De cette question de fait naquit la province du Manitoba, avec le français et l'anglais comme langues officielles et un double système d'écoles confessionnelles. Les mêmes droits furent attribués aux Territoires en 1875.

Ainsi le Nord-Ouest entra dans la Confédération sur une base de dualité et d'égalité. Cette dualité et cette égalité dépendaient de la situation démographique. Si cette égalité numérique s'était maintenue, combien différent le Canada serait aujourd'hui! Mais peu de Français vinrent au Manitoba et le Nord-Ouest; par contre, plusieurs Canadiens anglais, plusieurs Britanniques et quelques Européens y vinrent. Le déséquilibre numérique défavorisa l'élément français.

Réactions en série

Puis vint la rébellion en Saskatchewan et le retour de Riel. La Rébellion fut étouffée et Riel subit la pendaison. Les conséquences de ces actes furent sérieuses. Déjà au Québec, les troubles avaient provoqué une réaction ultramontaine et nationaliste qui fut cause de la défaite de Cartier dans Montréal-est en 1872. Maintenant la pendaison de Riel précipita la première explosion nationaliste à Québec, ce qui amena Honoré Mercier au pouvoir en 1888. Il poursuivit une politique nationaliste, intraitable. Puis la réaction se fit sentir en Ontario, qui attaqua les 'prétentions nationalistes' des Français, comme plusieurs de ses habitants les qualifiaient. L'attaque trouva un courant favorable au Manitoba où une population majoritaire anglaise et protestante en avait assez du système de dualité confessionnelle de 1870. Ensuite l'usage du français et le double système scolaire furent abolis en 1890. Dans les Territoires, l'abolition du français et la modification du double système scolaire s'ensuivirent. De sorte que, en 1901, les constitutions du Manitoba et du Nord-Ouest, telles qu'établies par le Parlement fédéral, avaient été comuplètement changées, et cela à la demande pressante des majorités, agissant selon les constitutions provinciales et territoriales. Le règlement Laurier-Greenway de 1897 ne faisai que modifier ce changement de base en faisant revivre l'enseignement bilingue et une mesure d'instruction religieuse dans les écoles.

Même une grande partie de ces modifications devaient être abolies en 1916, alors que, en raison de l'extension de l'enseignement bilingue à des langues autres que le français et l'allemand, et à cause d'une nouvelle agitation nationaliste dans le Québec, le gouvernement abolit l'instruction bilingue et imposa la fréquentation obligatoire de l'école. Les vues des Canadiens anglais, sanctionnées par ce qui s'était produit en 1867, et voulant que les Canadiens français n'aient le droit d'employer leur langue et leurs écoles confessionnelles que seulement dans le Québec, au parlement fédéral et à la législature, avaient triomphé au Manitoba.

(à suivre)

Sommaire de RELATIONS

Sommaire (septembre 1963)

Editoriaux: Le Saint-Siège à l'O.N.U.? — Liberté religieuse derrière le rideau de fer? — L'accord nucléaire: un premier pas. — L'art du possible. — Heureuse Commission Parent! — "Pacem in terris" et la rentrée des classes.

Articles: L'assemblée de "Foi et Constitution" à Montréal — Robert Rouquette. L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur — Robert Picard. Le Concile, moment privilégié de la grâce — Jean-Marc Dufort. Le bill 60 et l'école confessionnelle — Richard Arès.

Au fil du mois: Racisme au Soudan. — Au Ceylan. — Valentina. — Au Viet-Nam. — Education: le mot, la chose. — Le jeûne de Marcel Chaput. — Quatre petits gars ont choisi de mourir. — Amendements à la Loi des accidents du travail.

La littérature: Où en sont les témoins de Jéhovah? — Gérard Hébert. Réflexions sur l'enseignement — Pierre Angers. Bills 60 et démocratie — Jacques Cousineau. Comment sauver notre langue? — Joseph d'Anjou.

Au service du français: Pour une régie du français — Joseph d'Anjou.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. L'abonnement: $5.00 par année — Le numéro: $0.50.

"LA CIVILISATION DE L'IMAGE"

M. J.-Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, donna la conférence inaugurale du 16e congrès annuel de l'ACELF à Vancouver, le mardi 20 août, à l'Université de la Colombie-Britannique. Il parla de "La civilisation de l'image".

Dès le début, face au phénomène contemporain de la redécouverte de l'image, il souligna deux faits qui déterminent en très grande partie cette prééminence de l'image dans notre société. D'abord, dit-il, cette redécouverte de l'image est née de perfectionnements techniques qui ont permis de rendre cette **image mobile**, c'est-à-dire dotée de mouvement, lui permettant de représenter la vie avec un degré de réalisme inconnu jusqu'alors et donc lui communiquant un puissant réalisme psychologique. Et puis, comment ne pas relever ce développement incroyablement rapide des moyens techniques de **vaincre la distance**, qui met à la disposition des masses ce qui était réservé à une infime minorité et réduit les résistances du temps. Nous sommes donc témoins au 20e siècle de la révolution des communications et de celle de l'image.

Les faits

Il y a à peu près 15 ans commençait l'exploitation de la télévision, principale pourvoyeuse d'images aujourd'hui. Le cinéma, son prédécesseur immédiat sur le plan de l'image, s'est généralisée comme exploitation industrielle depuis à peine 30 ans. Bien que l'imprimerie soit vieille de plusieurs siècles et que la technique de la gravure soit connue depuis longtemps, la diffusion de l'imprimé comportant d'abondantes illustrations est à peu près contemporaine du cinéma. Mais ne parlons ici que du cinéma et de la télévision qui présentent un intérêt particulier du fait que l'image qu'ils proposent au public-consommateur est dotée de mouvement.

Les statistiques de l'UNESCO (1959) établissent à 175,000 le nombre de salles commerciales dans le monde, dans lesquelles 12 milliards de spectateurs paient leur entrée pour y voir 3,000 films. Il ne s'agit ici que des films à 35mm. Sont donc exclus les milliers de ciné-clubs et sociétés analogues. Le seul film "Gone with the Wind" a été vu par 70,000,000 de spectateurs. Quel éditeur n'envierait pareil succès pour ses publications?

Ces statistiques fantastiques ne représentent pourtant qu'une infime portion du temps des loisirs des consommateurs d'images cinématographiques qui se recrutent en grande majorité dans une couche sociale bien délimitée. Par exemple on sait que la fréquentation du cinéma augmente avec l'âge, qu'elle atteint son maximum entre 15 et 20 ans et qu'elle diminue ensuite rapidement.

Or l'image de la télévision n'est pas essentiellement différente de celle du cinéma. C'est par sa façon d'être véhiculée qu'elle se distingue principalement de l'image du cinématographe. Car le téléviseur est un meuble "moderne" comme la radio, le téléphone et le réfrigérateur. Déjà 125 millions de téléviseurs sont présentement en usage dans le monde, dont près de 50 pour cent aux seuls Etats-Unis. Ces téléviseurs sont alimentés par près de 3,000 émetteurs et relais. L'usage de cette boite à images est vite devenu aussi remarquable que sa croissance: le téléspectateur moyen d'Amérique du Nord, par exemple, (pris dans tous les groupes d'âge, contrairement au cinéma) regarde la télévision de 20 à 25 heures par semaine.

Toujours dans le domaine des faits constatés, l'on sait que l'avènement de la télévision, en Amérique, s'est accompagné généralement d'une diminution du temps consacré à la lecture, à la pratique des sports, à la fréquentation du cinéma, ainsi qu'aux visites sociales. Tout ceci s'applique davantage à la population adulte qu'aux enfants d'âge scolaire.

Rapidité canadienne

Or ce phénomène absolument nouveau que viennent de décrire les chiffres cités vaut particulièrement au Canada qui a connu la croissance la plus rapide dans le domaine de la télévision. Née en 1952, la télévision y était présente dès 1962 dans 88 pour cent des foyers, alors que le téléphone, mis en service il y a 85 ans, n'est présent que dans 85 pour cent des foyers canadiens, et que l'automobile en vente depuis 1904 n'a sa place que dans 70 pour cent des foyers.

"Je ne sais pas si l'on peut validement désigner sous le vocable de 'civilisation de l'image' celle que vous et moi façonnons, mais il me paraît incontestable que l'image, imprimée ou mobile, y joue un rôle déterminant", pouvait conclure M. Ouimet.

Quelques éléments de réflexion

a — La vue

Aristote et toute la tradition thomiste ont soutenu que la vue, de tous les sens contribuant au "bene esse" (bient-être), de l'être humain, est le plus spirituel, celui qui est davantage source de connaissance, le plus pénétrant, le plus nuance, le plus immatériel, le plus subtil et le plus intellectuel, sans compter qu'il est, plus que les autres sens, capable d'esthétique, donc de désintéressement. Ne savons-nous pas par expérience que les notions les plus abstraites, par exemple, sont plus faciles à saisir quand on dispose d'un support visuel.

De façon encore plus précise, disons que la sensation visuelle est porteuse d'images, même si elle peut être, indirectement, l'instrument d'opérations abstraites. Ainsi, quand je lis, les mots imprimés qui atteignent ma rétine sous forme de symboles abstraits tiennent lieu de notions réduites à leurs caractéristiques essentielles. Mais l'oeil, le plus souvent (et c'est là sa fonction propre) perçoit directement les choses telles qu'elles sont en réalité, dans leur plénitude et dans toute la richesse de leurs nuances, dans leur permanence comme dans leur mobilité. L'oeil, c'est le contact le plus direct et le plus "réaliste" avec le monde dont il nous fournit des images fidèles.

Comment expliquer qu'après le Moyen âge les intellectuels aient en quelque sorte oublié l'image et se soient complètement absorbés dans un monde abstrait?

b — L'image

L'image (télévision, revue, cinéma, photographe, peintre, bandes comiques) est un langage universel dont le contenu n'est généralement pas affecté par les barrières sociales, géographiques ou culturelles. Par exemple des productions cinématographiques japonaises nous ont permis davantage de pénétrer et de comprendre la sensibilité japonaise que tout ce qu'on avait fait précédemment. C'est là un contact direct, sans traduction ni interprétation du commentaire. La mondovision fera davantage pour rapprocher les peuples et les hommes que la lutte à l'analphabétisme.

La perception de cette image est immédiate et globale, ce qui est capital du point de vue de la connaissance et de l'affectivité. Et même, l'image animée de la télévision et du cinéma permet d'atteindre un degré de réalisme psychologique inconnu jusqu'à l'apparition du cinéma.

L'image se caractérise encore par le fait qu'elle comporte, plus que le mot, des niveaux de signification dont elle tire une puissance d'évocation sans pareille. Par exemple le même objet peut, selon l'usage que l'on en fait objectivement dans une histoire, ou selon l'arrangement des séquences d'une production, ou selon l'éclairage, ou selon la mise en scène, revêtir diverses significations, allant de la simple désignation de l'objet au symbole le plus abstrait, de l'évocation d'un état d'âme aux profondeurs de l'inconscient.

c — L'imitation de l'image

Les images de la télévision et du cinéma ne sont pas sitôt nées que déjà elles ne sont plus. Bien plus, cette limitation ne fait que s'aggraver par le fait que les images les plus saisissantes risquent de perdre leur relief dans l'incroyable quantité d'images que les humains, en tous cas en Amérique, perçoivent chaque jour. Et aussi, l'image, sous sa forme la plus répandue actuellement, réduit en quelque sorte les sujets qu'elle atteint à un **état de passivité**, du moins physique, qui diminue dans une certaine mesure l'emprise et le contrôle des facultés actives et supérieures sur les réactions de tous genres engendrées par le déroulement mécanique des images.

De plus, l'image de la télévision et du cinéma n'a pas la souplesse de la voix radiophonique ou du disque qui nous atteignent même lorsque nous vaquons à autre chose, ni la parfaite disponibilité du livre ou du journal ou du disque dont on peut interrompre, reprendre ou doser à loisir le contenu en fonction de ses besoins, de sa compréhension, de son plaisir et de toute autre motivation.

d — L'éducateur et l'image

Après beaucoup d'autres considérations, M. Ouimet s'exprima ainsi: "Comprenez-moi bien. Je ne suis pas en train de vous dire que l'image est le nouveau langage que tous les éducateurs devraient s'imposer d'utiliser de préférence à tout autre. Loin de moi la prétention de convertir qui que ce soit au prosélytisme de la 'civilisation de l'image'. Ce que je réclame et ce que je souhaite de toute l'ardeur dont je suis capable, c'est que les intellectuels et les éducateurs que vous êtes, à la faveur d'un congrès comme celui-ci qui vous permet des réflexions et des rencontres dont le captivant quotidien de votre vie professionnelle vous prive souvent, se disposent à prendre le recul dont ils ont besoin pour mieux voir notre société contemporaine, se proposent de voir les problèmes qui les occupent à la lumière de l'histoire, s'imposent de refaire de façon systématique l'inventaire de toutes les ressources psycho-pédagogiques que les disciplines scientifiques modernes mettent à leur disposition et, peut-être, restituent, sans parti pris, les problèmes de connaissance, de culture et de formation dans le cadre nouveau des moyens de tout genre dont dispose actuellement l'humanité pour s'exprimer".

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le mardi 3 septembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Me Deniset, accompagné de MM. Lanthier, DeGagné et Guénette, se présentait devant le comité de finances pour tâcher d'obtenir une réponse favorable à la requête d'il y a près de deux ans à propos de la taxe qui a été imposée lors de la pose de l'égout Langevin-Dumoulin: les requérants disent que leur égout qui ne datait que de 17 ans fut remplacé afin de procurer un meilleur système d'égout à d'autres secteurs de la ville et vu que la durée normale d'un égout a été établi à 30 ans, ils ne devrait payer que 17/30 du coût; un amendement au règlement de la ville, adopté subséquemment leur aurait donné cet avantage. Me Deniset reconnait que les résidants de la rue Langevin n'ont aucun droit légal mais croit qu'ils auraient droit sur le plan moral à ce que leur requête soit considérée avec justice. M. le maire fait remarquer à la délégation que le fait qu'un règlement qui justifierait leur droit à un degrèvement de taxes a été adopté subséquemment, n'avait pas été adopté à cause de la situation créée dans leur cas, mais en prévision d'autres situations où les égouts dataient de 50 ans et plus et que si la ville leur donnait considération, elle serait obligée de faire de même pour tous les autres travaux entrepris dans notre ville, tels que pavages, trottoirs, etc., qui ont été remplacés avant que leur utilité normale soit atteinte parce que la circulation plus dense exigeait des changements; le comité toutefois demandait à l'ingénieur et au trésorier d'étudier tous les cas similaires et s'il ne s'en trouve pas, le cas des requérants sera étudié avec beaucoup de sympathie.

Rapport

Le chef des pompiers, M .E. Proulx, donnait un rapport du congrès des chefs de pompiers du Canada qui eut lieu récemment à Winnipeg, alors que de nombreuses conférences et démonstrations de nouvelles techniques sur la protection contre les incendies, ainsi qu'au sujet des problèmes de la défense civile, furent suivies avec beaucoup d'intérêt. Le chef Proulx avait en outre l'agréable tâche de recevoir à St-Boniface les épouses des délégués qui, au nombre de 221, vinrent visiter notre ville et furent reçues à un goûter au Club de Golf de St-Boniface.

M. le maire leur adressa la parole et rencontra personnellement les délégués. Le chef Proulx et son équipe se méritaient les éloges de la ville pour la manière dont ils se sont acquitté de leurs devoirs en faisant les honneurs de notre ville. A ce congrès, le chef Proulx fut aussi choisi comme directeur pour faire partie du comité provincial de l'Association Canadienne des chefs de pompiers.

Lors de la brisure dans la conduite d'eau à l'aqueduc, le chef des pompiers mit son département en état d'alerte et la ville peut se féliciter du fait qu'il n'y ait pas eu d'incendie à combattre pendant ces quelques heures puisque la pression d'eau était presque nulle.

D'après le rapport de l'ingénieur, 38 stalles de stationnement ont été demandées par les employés de la ville et il ne dispose actuellement que de 26 places avec prise de courant; il pourrait peut-être en ajouter 3 ou 4 autres; le comité lui recommande de s'ingénier à limiter le nombre des demandeurs.

Le comité spécial qui étudie les travaux d'envergure pour l'an prochain sera demandé d'étudier la possibilité de bénéficier des avantages financiers qu'apporterait la nouvelle loi des emprunts municipaux.

Au comité du personnel, le chef des pompiers recommande que le nom du pompier A. Boilly soit placé sur la liste permanente, vu qu'il a complété avec distinction sa période de probation.

Plusieurs propriétaires de chiens ont dû comparaître en cour de police pour répondre aux accusations de n'avoir pas acheté de licence pour Toutou et ont dû payer les amendes et les frais de cour.

Nominations

Les nominations pour les élections de cet automne seront acceptées jusqu'au 2 octobre et déjà plusieurs noms sont mentionnés. A ce sujet, l'échevin Baudry nous dit que, contrairement à certaines rumeurs qui ont couru, il ne briguerait pas les suffrages de ses électeurs cette année; il désire annoncer qu'il a bien l'intention de les servir comme dans le passé et qu'avec l'expérience acquise durant ces dernières années, il pourra faire davantage pour eux.

L'échevin McKall a décidé de laisser le champ libre à d'autres, vu que ses affaires personnelles ne lui permettent pas de donner le temps nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs.

C'est avec regret que le Conseil japonais décommandait en dernière heure la réception qui devait avoir lieu vendredi dernier pour les représentants du parlement japonais, ceci dû au retard dans leur arrivée par avion. M. le maire avait organisé une réception spéciale qui leur aurait montré qu'à St-Boniface nous sommes bien au courant des us et coutumes de leur pays.

A lundi prochain.

Le nom de Jean XXIII à la place St-Jean

ROME — Le nom de Jean XXIII sera donné à la place St-Jean qui fait face à la basilique du Latran. Comme on le sait, cette basilique est la cathédrale de Rome, dont le Pape est l'évêque.

L'orgueil déplait à Dieu comme à l'homme et tous deux ont l'injustice en horreur.
(Eccli 10, 7)

Colloque...

(Suite de la première page)

cultures antiques. Acceptons-nous les uns les autres tels que nous sommes avec notre langue et notre religion, supprimer les griefs légitimes, recherchons une nationalité pleine et intègre. Il ne faut pas que M. Lévesque se sente étranger en dehors de Québec, pas plus qu'un autre doit se sentir étranger dans le Québec. Le caractère du Canada émerge aujourd'hui et comme M. Favreau l'a dit à la récente cérémonie de citoyenneté à Winnipeg, les autres pays ont contribué une germe de vie au Canada et on peut y être fier de posséder un pluralisme de cultures.

L'hon. Paul Yusyk

Quoique participant ordinaire au colloque, M. le sénateur Paul Yusyk a eu occasion de présenter ses opinions aux deux groupes d'étude. Il a démontré que l'élément français avait sauvé le Canada de l'influence américaine, que le "pacte" de 1867 n'était que la fin des années coloniales, que les dates les plus marquantes dans l'histoire canadienne sont plutôt celle du Statut de Westminster (1931) de la citoyenneté (1947) et du "Bill of Rights" (1961). Chiffres à l'appui il a montré aussi le déclin de l'élément britannique au Canada depuis 1901, ce qui fait prévoir qu'en 1971 la population sera divisée en trois secteurs assez égaux. Le sénateur prône le bilinguisme scolaire (anglais, ukrainien ou islandais, ou autre, ou bien français et une autre langue) et le culte délibéré moyennant les moyens de communication, l'école et le "Canada Council", des valeurs de toutes les cultures présentes au pays.

Le sénateur fait remarquer qu'en Angleterre l'on peut organiser une classe dans n'importe quelle langue reconnue dans les écoles communes, si vingt élèves le demandent et qu'il y a tout un système de visites écolières en France pour des périodes d'un mois. Le temps est venu de poursuivre énergiquement mais avec patience (car bâtir une nation peut demander 1,000 ans) l'exploitation de ressources humaines du Canada et d'envisager un pays unique, supérieur, un modèle pour le monde entier.

Groupes

La discussion par groupes a fait ressortir une multitude de faits et de convictions. On a signalé que le Canada jouit du deuxième standard de vie au monde (Etats-Unis 2,600 GNP; Canada 2,100; Angleterre 1,400; Allemagne 1,300). Les anglophones ont manifesté de l'impatience devant les lenteurs du département à autoriser l'enseignement du français comme langue seconde dans les premières années scolaires et les Franco-Manitobains ont demandé que le français soit mis sur le même pied que l'anglais comme base d'un cours d'études élémentaires et secondaires, couronné d'une école normale en propre.

On a lu attentivement les textes mêmes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et de l'Acte de l'Union du Manitoba, qui donnent les garanties sur l'usage du français dans les législatures fédérales, québécoises et manitobaines, et dans les cours, mais qui ne spécifient pas les droits au français dans les systèmes scolaires, qui sont plutôt définis en fonction de la religion. On cherchait souvent d'établir le lien entre le mécontentement de Québec (causes internes et externes) et le mécontentement franco-manitobains (causes internes). Le Canada a progressé énormément dans la vie économique, mais non pas dans sa vie nationale, dit-on. Mais devant les exigences franco-manitobaines l'on veut savoir si l'on peut sauver ainsi la Confédération. Sinon . . .

MM. Bud Sherman et Roland Couture parlaient jeudi matin.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158
St-Boniface, Man.

Nous parlions dans notre dernière chronique de pêche, de vacances, et nous avons fait mention de quelques projets mis en exécution tout au début de ce nouveau terme. Cette semaine, nous allons appuyer sur le fait qu'il est des plus importants que tous, en autant que possible naturellement, assistent à toutes les assemblées du Conseil.

Le nombre de l'assistance à l'assemblée du 26 août dernier laissait à désirer au point de vue nombre, mais comme notre Grand Chevalier le laissait sous-entendre, ce n'est pas toujours le nombre mais la qualité qui compte. Toutefois, il faut souligner, tout en empruntant la devise belge, que le nombre fait la force. Frères Chevaliers, nous vous enjoignons fortement de prendre la ferme résolution d'assister à autant d'assemblées que possible durant cette année colombienne. Non seulement votre présence servira d'encouragement à un Exécutif qui travaille toujours ferme, mais par le fait même elle rendra les assemblées beaucoup plus intéressantes, sans compter que vous en tirerez tous de grands profits. Il n'en tient qu'à vous si le Conseil réussit complètement toutes ses entreprises. Croyez-moi, ceci n'est pas du tout présenté en guise de reproche, bien au contraire; c'est tout simplement que nous sommes intéressés à voir tous nos membres participer activement aux réunions et discussions à nos assemblées régulières.

Le comité des Activités Religieuses vous propose un déjeuner-communion pour le dimanche 29 septembre. Nous n'avons pas d'autres détails à ce sujet pour l'instant, mais étant avertis de la date proposée, tous peuvent la réserver à l'avance. Faites un effort pour assister en grand nombre à cette démonstration religieuse; après les vacances, ça nuira à personne.

Etes-vous compétents en mathématiques? Voici une formule qui demeure sans réponse pour l'instant; peut-être certains de nos lecteurs sauront éclaircir l'énigme. Voici: D. D. plus G. C. égale Confidentiel! Ceci s'est passé à la dernière assemblée de l'exécutif. Le frère Colette assistait à l'assemblée et cela l'a bien fait sourire; est-il dans le secret des dieux? . . .

L'humour occupe une place d'honneur dans les lettres de notre Grand Chevalier. Qui aurait jamais pensé que le frère qui occupe ce haut poste aurait la finesse, le savoir-faire qu'il démontre. On pourrait dire qu'il croit au dicton: Le sourire est le pain de chaque jour . . .

En terminant, soulignons la belle pensée que notre aumônier nous a laissée lors de notre dernière assemblée: Il ne faut pas toujours accepter et ne rien donner en retour. Le don de soi est chose assez rare, surtout dans le domaine laïc. Pensons-y bien; on pourrait facilement améliorer notre sort si on mettait cette pensée en pratique.

N'oubliez pas la date de notre prochaine assemblée: le lundi 9 septembre, à 8 h. 15 p.m., au Club St-Michel.

APRES TOUT.

Chronique sportive

Une décision arbitraire entrainera-t-elle des sanctions plus ridicules encore?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Nous avions fait écho, l'hiver dernier, à la sanction arbitraire rendue par les directeurs de l'Association canadienne de ski en ce qui avait trait au Français Charles Bozon. Ce dernier a été suspendu par la Fédération mondiale après avoir été accusé d'avoir reçu de l'argent qu'il n'a jamais touché. Bozon avait été invité par un organisme du Québec à participer à une épreuve de ski comme ouvreur de piste. On lui avait remis un chèque de $250.00 qu'il retourna immédiatement aux organisateurs de la rencontre, même après que ces derniers lui eurent expliqué que ce n'était pas là un cachet pour ses services, mais un chèque pour ses dépenses de voyage. On ne vient pas de France au Canada pour rien, et cette somme n'était certainement pas exorbitante. Mais voilà que l'Association canadienne, dirigée par des unilingues parfaits, décide de porter cette "scandaleuse affaire" à l'attention de la Fédération mondiale qui décide, sans avertir les intéressés et sans obtenir de rapport des organisateurs, de suspendre Bozon.

Il appert maintenant que la France n'ayant pris aucune sanction contre Bozon se verrait refuser le droit de participer à l'Olympiade de l'an prochain. Cette décision, plus bête encore que la première et encore plus ridicule, pourrait bien amener la chute d'une Fédération internationale qui ne semble pas peser ses gestes, ni se rendre compte de l'importance des décisions qu'elle prend. On a commis une injustice envers Bozon et on voudrait justifier cette injustice par une sentence encore plus injuste. Nous ne doutons pas un instant que les Français, qui ne se laissent pas marcher sur les pieds, vont réagir avec violence: souhaitons qu'ils refusent de suspendre Bozon qui ne le mérite pas et qu'il rende justice en même temps aux organisateurs du Québec qui ont agi en toute honnêteté et en toute bonne foi. Si une telle chose se passait au hockey amateur, nous savons que les nôtres courberaient l'échine, c'est ce qu'ils ont toujours fait dans le passé, mais les Français se chauffent peut-être d'un autre bois. C'est ce que nous verrons dans les semaines qui vont suivre. Pour ce qui est de l'interdiction de participer aux olympiades, interdiction à laquelle un journal de Montréal faisait écho, nous n'y croyons pas. Mais sait-on jamais dans ce milieu si insolite qu'est le milieu olympique.

Et les Blue Bombers?

Si nous voulions parodier Charles Trenet, nous nous demanderions: Où sont-ils donc, tous ces messieurs, qui décriaient les Blue Bombers? Et on pourrait ajouter, dans la même veine: ils sont là-bas, bien loin d'ici, aux dernières places, je vous remercie. Grâce aux Blue Bombers il n'y a plus une équipe qui n'ait pas encore connu l'amertume de la défaite au moins une fois. Cela ne veut pas dire que la saison est terminée, mais simplement qu'il est évident que les détenteurs de la coupe Grey n'ont pas l'intention de jouer les morts d'ici la fin de l'année. On peut donc prévoir une saison intéressante au possible dans l'Ouest du pays et des séries éliminatoires contestées. Fait intéressant à remarquer cette saison encore, les clubs de l'Est n'ont pas été chanceux contre ceux de l'Ouest. On se souvient qu'à la première saison du calendrier mixte, l'Est avait remporté plus de victoires que l'Ouest et avait prouvé sa supériorité de façon très décisive. La saison dernière les rôles ont été renversés et c'est l'Ouest qui a gagné décisivement. Cette année permettra donc à un des deux circuits de prendre les devants dans cette série, avec l'excellent départ qu'ils viennent de connaître les joueurs de l'Ouest sont hautement favorisés pour remporter les honneurs. On remarquera que dans l'Est du pays les surprises sont aussi nombreuses que dans l'Ouest, sauf à Hamilton où les Tigres semblent devoir connaître une autre excellente saison. Les revirements spectaculaires sont nombreux dans l'Est et tout indique que là aussi la course au championnat ne se fera pas avec un seul club, mais avec la contribution de toute la ligue.

Des millions!

Il parait que le combat Ingemar Johanson-Sonny Liston qui ne devait jamais avoir lieu pourrait bien être organisé . . . au Canada! Les promoteurs viennent en effet de constater que le solide suédois n'est plus intéressé à visiter le pays de l'Oncle Sam où on a coupé sa bourse en petits morceaux. Quand le percepteur eut fini de passer par là, il ne restait à peu près plus rien à Ingemar qui n'apprécie pas ce genre de vol, car nous avons toujours cru que le dépouillement des athlètes équivaut à un vol pur et simple. C'est à peu près comme si on calculait le revenu d'un homme sur le maximum d'argent qu'il fait dans une année, et qu'on le taxait pour toutes ses années passées sur cette base de revenus. Les athlètes devraient pouvoir déposer leur argent dans un fonds qui tiendrait compte de leurs années de gain et qui leur assurerait des revenus une fois leurs bonnes années passées. Les joueurs de baseball contribuent à un fonds de pension qui est exempt d'impôts, pourquoi les boxeurs seraient-ils obligés de payer rubis sur ongle chaque fois qu'ils connaissent une bonne soirée?

Ce problème de l'imposition des revenus des athlètes devrait retenir l'attention de tous les législateurs: il conduit au crime et au racket les plus honteux. L'homme qui vient de gagner $300,000 en s'adonnant à un des métiers les plus rudes du monde et après des années terriblement difficiles ne peut que se sentir frustré quand le fisc lui enlève 80 pour cent de l'argent qu'il vient de gagner. Cette victoire d'un seul soir il l'a payée cher et depuis longtemps. Devant ce vol il n'a qu'une seule pensée, se mettre lui aussi du côté des profiteurs des gars habiles qui savent frauder et qui semblent s'en tirer. Les combats truqués, les paris acceptés avant les batailles, les combines, tout sera permis pour lui permettre de garder le plus d'argent possible. Ne l'oublions pas que celui qui boxe comme professionnel le fait principalement et presque exclusivement pour l'argent. Quand on lui enlève ce qu'il estime, avec raison, lui appartenir, il croit alors qu'une mauvaise action ne fait qu'en justifier une autre. Il est temps qu'une législation intelligente vienne protéger ces pauvres gars.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS
Liste municipale des votants 1963

AVIS est par les présentes donné que la liste des votants de la ville de Saint-Boniface qui ont droit de vote aux élections municipales cette année, a été complétée et que tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, peut demander que le nom de n'importe quelle personne qui a droit de vote soit ajouté à ladite liste. De même, elle peut demander que le nom de toute personne qui n'a pas droit le vote soit rayé de ladite liste, conformément aux dispositions de la Charte de Saint-Boniface.

De plus, tout électeur, ou toute personne qualifiée pour être électeur, qui désire porter plainte relativement à une erreur ou omission dans ladite liste, devra, dans les quatorze (14) jours qui suivent cette date, donner au Greffier, ou déposer à l'Hôtel de Ville, à son adresse, avis en écrit de sa réclamation et de son intention d'en appeler au Juge relativement à ce sujet. Ces dépositions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient dans les mains du Greffier le ou avant le 13 septembre 1963.

DONNE à Saint-Boniface, ce trentième jour d'août, A.D. 1963.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

N.B. On pourra examiner la liste au bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville, aux bureaux de poste de Saint-Boniface et de Norwood, ainsi qu'à tous les sous-bureaux de poste à Saint-Boniface.

Petites Notes

M. l'échevin Baudry et Mme Baudry sont de retour d'un voyage de vacances à Jasper, Alta, et Vancouver, C.-B. Ils ont grandement joui du magnifique panorama des Rocheuses et ont visité plusieurs amis et anciens résidants de St-Boniface qui gardent toujours un bon souvenir de notre ville, entre autres, leur soeur, Mme Paillard, Mme Allésia et sa fille, MM. et Mmes Paul Hébert et Albert Prescott.

Le "chef" est revenu de ses vacances en pleine santé et se dit prêt à servir ses électeurs pour un autre terme au Conseil de ville.

La mort n'est qu'un des mensonges de ce monde.
Louis VEUILLOT.

Cérémonie de profession chez les Filles de la Croix

Le lundi 26 août fut grande fête pour les Filles de la Croix, car on célébrait sainte Jeanne-Elisabeth, la fondatrice. Ce même jour, une touchante cérémonie de profession se déroulait sous la présidence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Des prêtres amis assistaient au choeur: M. Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, M. l'abbé L. Cloutier, le R. P. Germain, O.F.M., cap., le R. P. Pierre, O.F.M., cap., le R. P. A. Hamel, supérieur des Pères Blancs, M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, M. l'abbé L. Aubin, maître de cérémonies, et le R. F. Aldric, F.S.C.

Les professes annuelles étaient les Rév. Srs Marie-Lorette (Doris Blanchette), de St-Gérard, Qué., et Eveline-Marie (Eveline Palud), d'Aubigny; les Rév. Srs Paul-André (Thérèse Paulhus), de Bellegarde, Sask., et Louise-Thérèse (Louise Laprise), de St-Jacques, Qué., prononcèrent leurs voeux perpétuels.

Dans une allocution fort appropriée, Son Excellence rappela le but de toute vie chrétienne — acquérir la charité parfaite. Il montra comment la religieuse contribue efficacement à l'édification du corps mystique du Christ dans la mesure où sa vie est totalement consacrée à Dieu. La religieuse exprime d'une façon institutionnelle la fin même de l'Eglise: la sainteté. Le grand nombre de religieux canonisés témoigne des moyens exceptionnels de sanctification que l'Eglise met à leur disposition. La religieuse rend visible au monde l'image du Christ qui s'est consacré tout entier à son Père et au salut des âmes. Enfin, par sa vie de prière et de chasteté parfaite, la religieuse témoigne de ce à quoi nous sommes appelés au ciel — l'union bienheureuse et éternelle avec le Christ.

Le saint sacrifice de la messe ratifia l'engagement des nouvelles professes puis les élues du jour se joignirent aux parents et amis venus de différentes provinces du Canada pour partager leur bonheur. Puisse le Seigneur écouter la fervente prière de ses humbles servantes et répandre sur tous ceux qui ont contribué à leur joie. Ses plus abondantes bénédictions.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le jeudi soir 12 septembre à 8 h. 30. Si les dames voulaient bien accomplir un effort spécial pour se joindre à la Ligue, cela aiderait énormément au travail apostolique dans la paroisse.

Ecole maternelle

L'école maternelle ouvrira ses portes à 9 h. a.m., le 9 septembre.

Nouveau bulletin

On espère que tous encourageront les commanditaires du nouveau bulletin paroissial.

Souhaits de bienvenue aux nouveaux paroissiens arrivés au Parc Windsor; il est à espérer que ceux-ci s'inscrivent à la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens à ALpine 3-4564.

Jeannettes

A la fin de septembre on pourra sans doute reprendre le mouvement des Jeannettes. Les réunions auront lieu très probablement le samedi après-midi et on remercie Mme Raymond Doiron d'avoir accepté la charge de cheftaine des Jeannettes.

A venir

On annonce dès maintenant que les Quarante-Heures auront lieu les 24, 25 et 26 septembre, en espérant que chacune des familles fera son possible pour être présente.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 17 septembre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 322-63 — **St-Boniface**

Demandeur: M. Walechuk, au nom du propriétaire, W. Pitch.

Sujet: Pour permettre la construction d'une addition d'un étage, 28 pieds par 30 pieds, du côté est de l'édifice commercial existant, ladite addition devant avoir une cour arrière de 18 pieds de profondeur (au centre de la ruelle) au lieu de 25 pieds tels que requis et devant être située en conformité avec le plan du terrain dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: Côté sud du chemin Elizabeth entre le chemin Arundel et le boulevard Drake.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.



Dans cette photo l'on voit les jeunes joueurs de St-Boniface qui ont fait honneur à leur ville en remportant le championnat à Brandon: debout, en arrière (de gauche à droite), M. Emile Lacoste, président du comité des jeunes, Robert Johnson, M. Bob Johnston, entraineur, Gregg Elyjolfsson, M. Ray Bacon, gérant; au milieu, Frank Gair, Vic Hart, Ralph Watkins, Gilles Saurette, Gilbert Johnson; en avant, Greg Cohn, Georges Fontaine, Bill Jenkins, Gary Peter. (Absents: Bob Lavich et A. Hague.)

Les petits joueurs de St-Boniface nous font honneur

Le samedi 17 août, M. Emile Lacoste, président du comité des jeunes, accompagnait une équipe d'Etoiles de la ligue du club Optimiste de St-Boniface pour représenter la ville de St-Boniface au tournoi de "Little League Baseball" à Brandon, Manitoba. Cette équipe réussit à gagner le championnat après avoir joué et gagné cinq parties consécutives durant la journée. L'équipe de St-Boniface défit les équipes de Brandon, St-Vital, Neepawa et Winnipeg. Dans la finale ils ont gagné 8 à 7 contre l'équipe de la Rivière Rouge. Un trophée donné par la Légion A.N.A.F. fut présenté aux champions du tournoi. L'équipe de St-Boniface était formidable dans son jeu défensif en ne commettant que quatre erreurs durant les cinq parties. Au bâton elle fut soutenue merveilleusement par un garçon de 12 ans, Robert Johnston, qui frappa cinq coups de circuit au cours du tournoi, un d'eux étant un "Grand Slam", certainement un record dans les annales de "Little League".

Le club Optimiste de St-Boniface réunit, sous la direction de M. Emile Lacoste et de M. "Buster" Tuck, près de 250 jeunes chaque été dans trois ligues de baseball. Une équipe comprenant des garçons de 13 et 14 ans fait partie de la ligue Pony, huit équipes de garçons de 10 à 12 ans forment la Little League et quatre équipes de garçons de 7 à 9 ans constituent la Teenie League. La majorité des garçons qui participent aux activités de ces ligues sont des jeunes Canadiens français de St-Boniface.

Parmi les autres projets du comité des jeunes du club Optimiste, l'on note une ligue de gouret "Bantam" à l'école Provencher ainsi qu'un concours annuel d'élocution pour tous les élèves des écoles de St-Boniface.



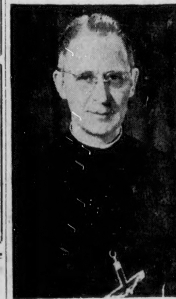
A gauche, Greg Cohn reçoit le trophée donné cette année au joueur auquel fut attribué le titre de "Garçon de l'année". Ce trophée est accordé au joueur qui se distingue le plus durant la saison par son habileté et sa conduite sur le champ de baseball et ailleurs. M. Ken Bacon, à droite, arbitre-en-chef de la ligue, fit la présentation.

Décès

M. J. LAVALLEE

Le 29 août est décédé à l'âge de 79 ans, M. Joseph Lavallée, de la rue Bertrand, autrefois de Lorette. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le samedi matin 31 août. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Clémentine; deux fils, Félix, de St-Boniface, et Léo, de Lorette; deux filles, Mme O. Trudeau, de Norwood, et Mme G. Manaigre, de Lorette; huit petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.



Le R. P. Raphaël Lechasseur, O.M.I., aumônier de la Maison-mères des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, vient d'être nommé "socius" du maitre des novices au noviciat obiat de St-Norbert. Le Père Lechasseur est bien connu dans la région comme ancien prédicateur de missions paroissiales et de retraites fermées. Il gardera son poste de rédacteur de la revue familiale et missionnaire "L'Ami du Foyer".

Décès

M. A. PAINCHAUD

M. Arthur Painchaud, âgé de 74 ans, est décédé à l'hôpital général St-Boniface, le 8 août.

Les porteurs aux funérailles furent MM. Ludger Painchaud, Frank Roy, Claude et Raymond Lévêque et Aldéric et Roger Guay.

M. A. Painchaud est né à Oak Lake, où il demeura pendant 14 ans. Ils fut ensuite fermier à Prud'homme, Sask., pendant 54 ans puis alla demeurer à St-Eustache durant quatre ans, et à St-Boniface depuis deux ans.

Le défunt laisse dans le deuil six filles, Mmes Thérèse Mariacci, de Fort Saskatchewan, Georgette Guay, de St-Eustache, Isabel Lemieux, de Prince-Albert, Marie Atkinson, d'Edmonton, Alta, Marthe Painchaud, d'Albertville, Sask., et Annette, à la maison; quatre fils, Georges, Louis, Maurice et Raymond; trois soeurs, Mmes Délia Amant, Henri Painchaud et Ludger Fontaine; deux frères, Ernest et Jos., et 29 petits-enfants.

Remerciements

Mme Arthur Painchaud et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, visite au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou de toute autre manière à l'occasion de leur récent deuil.

* * *

MME A. MORIN-LECUYER

Mme Alfred Morin-Lécuyer est décédée à l'hôpital général St-Boniface le samedi 24 août, à l'âge de 66 ans.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface le mardi 27 août et l'inhumation se fit dans le lot de famille, au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. E. Audet, Conrad Blanchette, Fernand Constant, Nicholas Suarez, Jos. Sweeney et Jos. Beauvais.

Les Dames de Ste-Anne escortèrent la dépouille mortelle; Mmes Henri Deschambault, Nicholas Suarez, J.-E. Cossette, T. Gentes, J.-E. De Gagné et W. Boucher tenaient les rubans. Mmes J.-E. De Gagné et J.-E. Cossette firent la quête.

La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funèbres.

Notes biographiques

Mme Lécuyer naquit à Montréal, Qué., le 12 septembre 1896 et vint au Manitoba en 1902. Durant de nombreuses années, elle opéra un magasin général à St-Boniface. Elle était depuis longtemps membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et de l'Alliance Internationale des Vétérans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Alfred, domicilié au 445, rue Des Meurons; trois filles, Malvina (Mme George Olson), de Prince Rupert, C.-B., Hélène (la Rév. Sr M.-Hélène-de-la-Croix, M.O.), de Marie-Reine, Alta, et Jeannette (Mme Donald Carr), de Norwood; deux fils, le R. F. Eugène Morin, O.M.I., missionnaire à Fort Smith, T.N.-O., et Louis, de Norwood; une soeur, Yvette (Mme R. Keighley), de Winnipeg; un frère, Paul Desrochers, de Vancouver, C.-B.; onze petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Son premier mari, Emile Morin, et deux fils, Léo et Gérard, l'ont précédée dans la tombe.

Remerciements

Les familles Lécuyer et Morin offrent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil, soit par l'offrande de messes ou de fleurs, par l'assistance aux funérailles ou de toute autre façon.

Gardez-vous d'afficher votre justice devant les hommes, pour vous faire remarquer d'eux; ce serait perdre toute récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. (Mt 6, 1)

TRIBUNE LIBRE

Le 1er septembre 1963

Cher Directeur,

Vous trouverez ci-inclus une lettre en réponse à la lettre de M. Rottiers. Cette lettre a paru la semaine dernière. J'aimerais que la mienne soit publiée cette semaine dans le journal du vendredi 6 septembre. Merci!

Si pour une raison ou autre, vous ne voulez pas la publier, veuillez s'il vous plait me la retourner.

En ce cas je la ferai publier dans la **Tribune** et le **Free Press**.

J'ai envoyé une copie de ma lettre à M. Rottiers déjà, mais puisque sa lettre a paru dans le journal, j'ai autant le droit que lui, n'est-ce pas?

Ma lettre devrait paraitre!

Je vous remercie d'avance, Révérend Père.

Sincèrement,

Claude GUENETTE.

* * *

Le 1er septembre 1963.
390, rue LaRivière,
St-Boniface.

M. René Rottiers,
188, rue Notre-Dame,
St-Boniface 6, Man.

M. Rottiers,

J'aimerais répondre à la lettre que vous avez écrite la semaine dernière au directeur du Manitoba Telephone System.

Vous lui écriviez pour lui dire que vous vouliez avoir des téléphonistes françaises. Vous avez écrit que "souvent les téléphonistes sont assez courtoises et serviables pour me donner satisfaction et me fournir une téléphoniste française".

Vous commenciez le paragraphe suivant comme suit: "Il m'est arrivé plusieurs fois cependant".

Que voulez-vous de plus, M. Rottiers? La perfection, peut-être? Vous dites que la majorité des fois, vous avez une téléphoniste française, mais . . . Laissez-moi vous rappeler, cher monsieur, que vous êtes au Manitoba ici et non pas au Québec. La majorité au Manitoba est anglaise, donc vous ne pouvez pas exiger le Français partout et toujours.

Je pourrais ajouter que la majorité des personnes se servant du téléphone au Manitoba Telephone System est anglaise, donc, il faut évidemment qu'il y ait plus de téléphonistes anglaises que françaises, n'est-ce pas?

De plus, personne ne veut que le français; nous voulons et devons être bilingues!

Vous l'avez dit vous-mêmes que souvent si vous désirez une téléphoniste française vous n'avez qu'à le demander.

Pourquoi faire une montagne avec une butte?

De plus, il n'y a aucun rapport entre le FLQ et ce petit "problème" qui est plutôt du "chialage" de votre part.

Les Français ont assez de vrais problèmes déjà que vous n'avez pas besoin de vous efforcer d'en trouver où il n'y en a pas!

Soyons réalistes et non pas fanatiques!

Sincèrement,

Claude GUENETTE.

Ceux qui craignent le Seigneur ont un coeur toujours prêt et savent s'humilier devant lui. (Eccli 2, 17)

Ste-Agathe

Çà et là

Le 18 août, la Rév. Sr Angèle Brémaud, S.G.M., revenait à St-Boniface. Elle était à Montréal, Qué., depuis un an et demi. Ce rappel à l'infirmerie de la Maison Provinciale comble la joie de Soeur Angèle et de ses parents. Le dimanche 25 août, elle venait passer une partie de la journée à la maison paternelle, où ses frères et soeurs des environs se réunissaient.

Partis depuis le 11 août, M. et Mme J.-Aimé Courcelles, leurs enfants, Léo et Rita, et le frère de M. Courcelles, Joseph, d'Elie, revenaient le 27 août, très enchantés de leur voyage dans l'Est. Ils ont visité Toronto, Ottawa, les chutes Niagara et Montréal. Là, ils ont rencontré leur neveu et cousin, le R. F. Louis Courcelles, C.S.V., à la maison-mère de sa communauté. Le Frère Louis eut plaisir à se faire le cicérone des voyageurs manitobains pour leur faire visiter les endroits les plus notoires, après quoi ces derniers furent heureux de le conduire à Nominingue, où il allait faire sa retraite annuelle. De Montréal, les voyageurs se sont rendus au Cap-de-la-Madeleine, Québec, Ste-Anne-de-Beaupré et Chicoutimi. A ces derniers endroits, des parents les ont reçus très cordialement. Ils se sont aussi rendus à New York, et ont admiré les beautés de la plus grande ville du monde.

M. Emile Joyal a fait un séjour d'une semaine à l'hôpital général St-Boniface. Son épouse, également patiente, fait de lents progrès vers une meilleure santé.

Michel Dorge, fils de M. et Mme Télesphore Dorge, est au même hôpital depuis le 27 août.

Pierre Beaudoin entrait à l'hôpital de Morris le 28 août.

A ces convalescents, on souhaite un prompt rétablissement.

M. Paul Aubry est revenu mardi dernier d'un voyage dans l'Est. Dimanche dernier, son fils, le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., était en visite chez ses parents. Il disait la messe de 8 h. et donnait un sermon sur la fête du travail qui fut très apprécié par les paroissiens.

Récemment, quelques jeunes de la paroisse étaient en congé dans leur famille: Gérald Brémaud, de l'Aviation, après deux semaines de vacances, retournait à Camp Borden, Ont., poursuivre son cours en électronique; Gilles Fontaine, de l'Aviation, passa trois semaines chez les siens, puis reprenait la route pour Chathum, N.-B., et doit revenir en novembre lorsqu'il ira prendre le poste qui lui est assigné à Whitehorse; Paul Gratton, de la Marine, partait le 5 septembre pour Halifax, N.-E.

Division Scolaire de la Rivière Seine No 14

RAPPORT FINANCIER

Bilan du fonds de capital au 31 décembre 1962

Actif		Passif	
Argent en mains et en banque	$ 1,673.64	Obligations (principal seulement)	$838,000.00
Edifice et terrain au prix coûtant:		Solde — Placement en actif capital (excédent de l'actif sur le passif)	113,285.33
Ecoles	842,757.70		
Terrain	15,268.93		
Equipement au prix coûtant:			
Ecoles	80,902.02		
Autre actif capital:			
Dû du fonds de revenu	10,683.04		
TOTAL	$951,285.33	TOTAL	$951,285.33

Bilan du fonds de revenu au 31 décembre 1962

Actif		Passif	
Argent en mains et en banque	$ 35,503.96	Prêts à court terme et à découvert	$169,000.00
Comptes à recevoir:		Comptes à payer:	
a) Octrois combinés	85,597.69	T.R.A.F.	4,264.82
b) Taxes recevables	21,837.31	Autres	1,543.46
c) Octrois à capital	6,873.34	Dû au fonds de capital	10,683.04
d) Autres	400.00		
Petite Caisse	15.00		
Déficit (excédent du passif sur l'actif)	35,264.02		
TOTAL	$185,491.32	TOTAL	$185,491.32

Bilan du fonds de dépôt au 31 décembre 1962

Actif		Passif	
Argent en mains et en banque	$ 164.66	Dû aux districits scolaires	$ 42,040.22
Taxes recevables	63,712.87	Dû au fonds de revenu	21,837.31
TOTAL	$ 63,877.53	TOTAL	$ 63,877.53

Rapport des vérificateurs

Nous avons examiné les bilans de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 au 31 décembre 1962 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu et bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 au 31 décembre 1962, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Ste-Anne le 31e jour de janvier 1963.

Gabriel Cloutier, président — Comptables agréés et vérificateurs.
Stanislas Bisson, sec.-trés. — Forest, Guénette et Cie

Fonds de revenus et de dépenses Année se terminant le 31 décembre 1962

Revenus	Evaluation budgétaire	Revenus actuels	Excédent ou déficit* budgétaire
Octrois d'opérations combinés	$212,280.00	$199,257.44	$13,022.56*
Octrois à capital	55,851.36	59,556.06	3,704.70
Autres octrois	3,000.00	6,650.34	3,650.34
Taxes spéciales	120,000.00	120,000.00	
Total des revenus	391,131.36	385,463.84	5,667.52*
Déficit au 31 décembre 1962		35,264.02	35,264.02
TOTAL	$391,131.36	$420,727.86	$29,596.50

Dépenses	Evaluation budgétaire	Dépenses actuelles	Excédent ou déficit* budgétaire
Salaires des instituteurs	$182,102.00	$185,686.93	$ 3,584.93*
Fournitures d'enseignement:			
a) Académique	7,435.00	8,376.64	941.64*
b) Technique et professionnel	850.00	745.69	104.31
c) Bibliothèques	1,900.00	1,103.58	796.42
d) Manuels	3,000.00	4,323.09	1,323.09*
Entretien et opération des écoles	37,556.00	37,636.02	80.02*
Administration	17,778.00	21,268.25	3,490.25*
Transport	38,000.00	42,154.42	4,154.42*
Autres dépenses	11,607.86	569.00	11,038.86
Dépenses capitales:			
Obligations — principal	26,000.00	26,000.00	
Obligations — intérêt	58,052.50	58,052.50	
Edifices		2,863.29	2,863.29*
Equipement		2,019.53	2,019.53*
Ajustement — octrois 1961		6,852.80	6,852.80*
Ecole Woodridge	6,850.00	10,819.86	3,969.86*
Total des dépenses	391,131.36	408,471.60	17,340.24
Déficit de l'année précédente		12,256.26	12,256.26
TOTAL	$391,131.36	$420,727.86	$29,596.50

Lorette

Décès

Le mercredi 28 août est décédée, à l'âge de 52 ans, Mme Jean-Marie Carrière (née Antoinette Vielfaure), à l'hôpital de Ste-Anne.

La dépouille mortelle fut exposée le 30 août à l'entrée de l'église. Les funérailles eurent lieu le samedi 31 août et l'inhumation se fit au cimetière local. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé L. Lévesque, vicaire.

La défunte laisse dans le deuil son époux; deux fils, Eugène et Antoine; son père, M. Vielfaure, de La Broquerie; une soeur et quatre frères.

Çà et là

M. Philippe Bourbonnière, de l'Infanterie, est venu passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme Hector Bourbonnière. Il doit ensuite se rendre à North Bay, Ont., our continuer son entrainement. Bon courage et bonne chance.

Quatre enfants de Lorette ont commencé leurs classes à l'école Kindale à Steinbach: Michel McDougall, Suzanne Bourbonnière, Robert St-Pierre et Cécile Préfontaine. L'an dernier, quelques élèves ont fréquenté cette école et les progrès furent merveilleux. Félicitations aux professeurs.

Les dames qui s'occupent du banquet paroissial ont tenu une réunion et la date fut fixée au dimanche 6 octobre, de 12 h. 30 à 5 h. p.m.

Espérons qu'on bon nombre se rendront pour un repas avec mets délicieux, comme par les années passées.

N.-D.-de-Lourdes

Sports

Le pique-nique de balle molle pour hommes eut lieu le dimanche 1er septembre par une température idéale. Quinze équipes prirent part au tournoi.

Voici les noms des équipes gagnantes: 1er prix, $50, fut remporté par l'équipe de Cardinal; 2e, $30, par l'équipe de Norwood (Cougars); 3e, $20, par l'équipe de Notre-Dame; et 4e, $10, par l'équipe de Miami.

Un prix de $10 fut donné par Delaquis (Bruno) Electric à l'équipe portant les plus beaux uniformes. Le juge M. C. F. Stewart, de Neepawa, accorda ce prix à l'équipe de Darlingford.

Le tournoi de fer à cheval fut un succès et un record à date. Les gagnants à la compétition seul furent: 1er prix, $10, M. Ted Lozanski, de Brandon; 2e, $6, M. Mel Jones, de Carberry; 3e, $4, M. Lloyd Gemmell, de Portage-la-Prairie; 4e, $2, M. Frank Jones, de Carberry.

Dans la compétition double, les gagnants sont MM. Ted Lozanski, de Brandon, et W. S. Rasmussen, de Harte. Il est à noter que MM. Lozanski et Rasmussen furent déjà champions du Manitoba.

M. Marcel Beaudry, agent de l'élévateur Pool, qui était en charge, a laissé entendre que ce tournoi fut le meilleur dans l'hissoire de Notre-Dame-de-Lourdes au point de vue amateurs venus de longue distance.

Le comité en charge de ce pique-nique tient à remercier cordialement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête.

Bingo

Le dimanche 8 septembre, il y aura une grande soirée de bingo à la salle paroissiale à 8 h. 30, avec un gros lot de $230.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à MM. Jos.-Raymond Pinette et Lucien Soucy, qui sont patients à l'hôpital de Ste-Rose depuis déjà quelques jours.

Félicitations à M. et Mme Maurice Delaurier (née Annette Pinette), de St-Vital, à la naissance d'une fille, le dimanche 1er septembre, à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme B. Crabbe et leur famille, de Neepawa, étaient en visite chez Mme E. Denis, la semaine du 28 août.

M. et Mme R. Leperre et leur fillette, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme J. Leperre.

M. et Mme Mike Sul et leur famille, de St-Vital, ont rendu visite à M. et Mme A. Labelle. Mme Labelle est retournée à Winnipeg avec eux.

M. et Mme Denis Godard et leur famille, de Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme J. Peeters.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, et M. et Mme C. Berthelette et leur fille, Patsy, de Neepawa, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, était en visite chez ses parents, M. et Mme G. Casavant, samedi et dimanche derniers.

Bonne chance à Mlle Germaine Verhaeghe, anciennement de Ste-Amélie, qui enseignera à Powerview.

M. et Mme K. Butterfield et leur fillette, de McCreary, rendaient visite à M. et Mme G. Verhaeghe, le dimanche 1er septembre. Alfred Verhaeghe, qui avait passé les vacances chez M. et Mme Butterfield, est revenu chez lui pour commencer ses classes.

Bildo

Les gagnants au "Bildo" du 1er septembre furent Mme Fred Pinette, Evelyn Grandbois, M. G. Monteyne, Mmes P. Neault et P. Martin, MM. H. Lagarde et Camille Pinette, Mme G. Vandenbosch, Mlle G. Pinette, MM. Jos. Grandbois et Rémi Pinette, Mme Fitzpatrick ($15), Mme F. Vandenbosch, M. Georges Verhaeghe et Mme G. Zastre. Le prix de $54 en 54 numéros ne fut pas gagné mais Mme Flett gagna celui de $4.00. Le prix pour autre carte remplie fut gagné par M. F. Vandenbosch, et le prix d'entrée alla à Mme Gérard Debeucklaere. Le prix du numéro chanceux fut gagné par Mlle C. Labelle. Le gros lot sera de $57 en 57 numéros au prochain "Bildo".

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

Ceci est le premier de quinze articles présentés par le Conseil de la Coopération du Manitoba, sur le but et la raison d'être de nos Caisses Populaires Canadiennes-Françaises au Manitoba.

— I —

Les Caisses Populaires font l'éducation économique des foyers

Les Caisses Populaires Desjardins sont des écoles paroissiales de prévoyance, d'économie, d'épargne et d'apprentissage du bon crédit.

Elles cherchent à protéger les épargnes qui leur sont confiées et voient à ce qu'elles soient bien utilisées. Elles ont aussi à coeur d'amener les familles de leurs sociétaires à se bien administrer. Si les familles d'une même paroisse se groupent au sein d'une Caisse Populaire, c'est pour s'entraider mutuellement.

Or cette entraide ne saurait se limiter à la conservation et à la bonne utilisation de leurs épargnes, elle embrasse aussi l'éducation administrative des foyers. Il suffit pour s'en convaincre de réfléchir sur les buts que les Caisses Populaires poursuivent. L'épargne ne se développe pas chez nous à un rythme suffisant pour satisfaire les besoins d'investissements de notre jeune pays en pleine expansion. Au surplus, en dépit ou à cause des salaires et des revenus plus élevés dont jouissent les Manitobains, les dettes à la consommation ont pris depuis la fin du dernier conflit mondial, des proportions considérables, voire même inquiétantes. Les conditions de vie, les aspirations et les besoins de nos familles au Manitoba ont subi de profondes transformations avec l'industrialisation et l'urbanisation de notre société.

Conscients de leurs responsabilités vis-à-vis nos classes populaires, le Conseil de la Coopération du Manitoba conjointement avec la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba et par l'entremise de son secrétaire-propagandiste et gérant de la Caisse Centrale fait une étude avec l'aide et l'expérience du mouvement dans les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick. Les écrits des prochaines quatorze tranchées, démontreront en partie les résultats de ces études et contacts avec les coopérateurs des autres provinces du Canada.

Voici en résumé les titres des prochains écrits qui vous seront donnés par le Conseil de la Coopération du Manitoba:

2. Institution démocratique et son but lucratif.
3. Distribution équitable des trop-perçus.
4. Opérations aux taux courants du marché.
5. Administration gratuite.
6. Constitution d'une réserve indivisible.
7. Assistance financière de l'Etat.
8. Contributions annuelles.
9. Promotion de l'épargne.
10. Caisses Scolaires.
11. Services de propagande et d'éducation.
12. Cours de perfectionnement et d'information.
13. Combat de l'usure.
14. Institut Desjardins.
15. Programmes éducatifs pour officiers de Caisses Populaires et leurs sociétaires.

Autant d'exigences qui démontrent à l'évidence que les Caisses Populaires sont des écoles de formation économique et sociale des classes populaires, et qu'elles ont pour principale préoccupation d'aider les gens d'humbles conditions économiques à s'aider mutuellement à améliorer leur situation économique et à devenir un facteur qui compte dans le développement de l'économie de la nation canadienne.

Coopérativement vôtre,

René TOUPIN, secrétaire-propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba,
gérant de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba,
directeur du Conseil Canadien de la Coopération,
directeur de Tourinco.

Saint-Labre

Sans doute trop occupée à la cueillette de bleuets et à la mise en conserve, la correspondante vous revient après un silence de deux mois.

Le mardi 27 août, l'école de St-Labre ouvrait ses portes aux étudiants et étudiantes de la paroisse.

Tous semblaient heureux, bien reposés et avides d'entreprendre une nouvelle année scolaire.

Cordiale bienvenue à M. Gamache, de La Broquerie, qui enseignera à l'école élémentaire.

Les élèves des 1ère, 2e et 3e années étaient heureux de revoir leur institutrice de l'an dernier, Mme Henri Grenier.

Bon succès et bon courage aux instituteurs et aux élèves.

Bonne chance aux élèves qui fréquenteront l'école secondaire de Woodridge, Claire Gérardy, Valérie Ross, Robert Larteau et Marielle Poiron.

Le dimanche 25 août eut lieu une soirée familiale à l'occasion du départ de M. et Mme Marcien Poiron, de Nanaimo, C.-B. Ces derniers passèrent un mois chez les familles Gérardy et Poiron.

Mme Remi André, accompagnée de M. et Mme Edmond Gauthier, ont rendu visite à la Rév. Sr Marie-St-Remi, au couvent des Soeurs de St-Joseph, à St-Vital.

M. et Mme Rosaire Comeault, de St-Vital, ont passé une semaine chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes Jean Gérardy et Raymond Poiron.

Naissances

A M. et Mme Valier Beaulieu (Marguerite Beaulieu) est née une fille.

A M. et Mme Lucien Thomas (Joyce Hunra) est né un fils.

A M. et Mme Lucien Poiron (Madeleine Grimard) est né un fils.

Félicitations à ces heureux parents.

Malades

Prompt rétablissement à M. Nazaire Beaulieu qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à la jeune Nicole Yvon, qui a été patiente au même hôpital, et à Mme Joseph Adam, actuellement hospitalisée.

Starbuck

Le 30 août est décédé au Sanatorium de St-Boniface M. Alphonse Mase, âgé de 90 ans, de Starbuck, Man. Né en province de Québec il vint au Manitoba en 1878 et vivait dans la région depuis 1927.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Flora; quatre fils, Théodore, Médéric, Arthur et Wilfrid; cinq filles, Mmes G. Raylor, E. Shnell, L. Ménard, F. Sigurdson et Florence; quatre frères, Joseph, Gustave, Alfred et Denis; 21 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières furent dites au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église de Starbuck le lundi matin 2 septembre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Témoignage éloquent d'estime à M. Guy Vielfaure, lors de ses funérailles à La Broquerie, samedi

LA BROQUERIE — Les circonstances tragiques du décès de M. Guy Vielfaure, qui s'est noyé à Detroit Lakes, Minn., le troisième jour de son voyage de noces, et l'estime que tous portent à la famille Vielfaure, de La Broquerie, ont attiré une foule énorme de parents et amis lors des funérailles qui eurent lieu dans l'église paroissiale de La Broquerie, le samedi 31 août, à 10 h. a.m. M. l'abbé Ubald Lafond, curé, chanta le service funèbre, assisté de M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Petit Séminaire, et du R. P. Emile Lalonde, S.J., du collège de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre, respectivement.

Une vingtaine de prêtres (diocésains, Jésuites, Pères Blancs, Oblats, Rédemptoristes) avaient pris place au choeur. Dans les premiers rangs de l'assistance on remarquait la présence de membres des familles Vielfaure et Ruttig: Mme Marie-Louise Vielfaure, mère du défunt, ses frères, Albert, Aimé et Antonio (Louis, Père Blanc, est missionnaire en Rhodésie du Nord, Afrique), et ses soeurs, Annette (Mme Alphée Kirouac), Louise (Mme Gérard Tétrault), Lina (Mme Jean-Baptiste Grégoire) et Florence; Phyllis, épouse du défunt, et sa mère, Mme Ann Ruttig, de St-Boniface (M. William Ruttig, père, et M. Wayne Ruttig, frère, sont à Yorkton, Sask.).

Les porteurs étaient MM. Robert Rey et Guy Lemoine, confrères de classe du défunt, Hubert et Louis Balcaen, cousins, Normand Nault et Robert Prokopow, amis de Mme Guy Vielfaure. Les servants étaient des neveux du défunt. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Joseph Tétrault, chanta la messe en grégorien. Mme Joseph Balcaen touchait l'orgue.

Des parents et amis étaient venus de Toronto, Ont., Montréal, Qué., Thompson, St-Claude, St-Boniface, Winnipeg, Somerset, Ste-Agathe, Lorette, Ste-Anne-des-Chênes, Richer, Marchand, Woodridge, etc., etc.

Immédiatement avant la messe de Requiem, M. l'abbé Lafond expliqua (en anglais) le sens profond de la liturgie catholique des défunts aux nombreux amis de la famille venus de Steinbach et aux confrères "politiques" de M. Albert Vielfaure, député de La Vérendry: MM. Gildas Molgat, chef de l'Opposition, D. L. Campbell, Stan Roberts, Leonard Barkman, etc.

De nombreuses religieuses, Srs Grises et Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, se trouvaient dans la nef.

Remerciements

Les familles Vielfaure et Ruttig remercient profondément tous les parents et amis, les prêtres et les religieuses qui leur ont prouvé une sincère sympathie à l'occasion d'un deuil si cruel, soit par assistance aux prières au salon funéraire Desjardins ou dans l'église paroissiale de La Broquerie, par assistance aux funérailles, par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels.

A Québec

M. et Mme Joseph Tétrault, accompagnés de deux de leurs enfants, Jean-Guy et Anne-Marie, ont fait une belle randonnée dans la province de Québec, où ils ont visité leur parenté, notamment à Ste-Rosalie, St-Hyacinthe, Québec et Montréal, où résident M. Alexandre Bohémier, père de Mme Tétrault, et son épouse. Celui-ci est un ancien du Manitoba.

Les voyageurs n'ont pas manqué d'aller voir leur fils et frère, Etienne, au Noviciat des Jésuites à St-Jérôme, et rapportent le meilleur souvenir de cette visite, où ils ont pu constater de visu la joie sereine qui est le fond de la formation religieuse. Partant de St-Jérôme, ils ont continué vers Ste-Adèle Nord, admirant au passage les sites enchanteurs de la belle Province.

Mariage Laurencelle-Prairie

Le samedi 24 août avait lieu en l'église de St-Joachim de La Broquerie le mariage de Mlle Jocelyne Prairie, fille de M. et Mme William Prairie, à M. Pierre Laurencelle. La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Louis Laurencelle, frère du marié.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de poult-de-soie avec manches en pointes de lis. La robe était garnie d'appliqués de dentelle Chantilly et avait une courte traine. Son voile court de tulle était retenu par une couronne d'aurores boréales. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Rose-Marie Méconse et Ermance Laurencelle, portaient des robes identiques de nylon bleu sur taffetas et bouquets d'oeillets blancs. La petite bouquetière était Joëlle Audette, nièce du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Alfred Laurencelle et Benoit Rémillard. Le petit page était Marcel Prairie, neveu de la mariée.

Au cours de la cérémonie nuptiale, Mme Jean-Emile Bohémier exécuta des cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par Mme Joseph Balcaen.

Un succulent souper fut servi à l'aréna de La Broquerie. M. Fernand Balcaen s'acquitta bien de son rôle de maître de cérémonies. M. Benoit Rémillard porta le toast aux nouveaux époux.

M. l'abbé Louis Laurencelle mit en relief les devoirs mutuels des époux.

M. l'abbé U. Lafond, curé de la paroisse, adressa gaiement quelques conseils au jeune couple.

MM. Alfred Laurencelle et Gérard Laurin, ainsi que M. Louis Laurencelle, formulèrent leurs meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Une soirée dansante eut lieu à 8 h. 30 p.m. dans l'aréna.

Les jeunes mariés partirent en voyage de noces à Banff, Alta. Mme Laurencelle portait un ensemble bleu avec accessoires bleus et noirs.

A leur retour, M. et Mme Pierre Laurencelle demeureront à Moosehorn, où M. Laurencelle enseigne à l'école secondaire.



M. et Mme Guy Vielfaure

Elie

Mariage Allard-Desilets

Le jeudi 8 août, M. l'abbé H. Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Sylvia Desilets, fille de M. et Mme Lionel Desilets, de cette paroisse, à M. André Allard, fils de M. et Mme Raoul Allard, de St-Eustache.

Pendant la messe nuptiale, M. Alphonse Tétrault, accompagné à l'orgue par Mme L. Lévesque, exécuta de beaux cantiques. Les servants de messe étaient Philippe et Raymond Desilets.

La mariée était ravissante dans une longue robe en organza décorée de petites roses brodées. Son voile court était retenu par une jolie fleur; son bouquet se composait de roses jaunes.

La dame d'honneur, Mlle Paulette Desilets, et la bouquetière, Elaine Desilets, portaient des robes courtes en chiffon jaune recouvertes de jupes blanches. Les filles d'honneur, Mlles Renée Desilets et Angela Allard, portaient des robes en chiffon jaune et des coiffures de même teinte. Elles tenaient des bouquets de marguerites jaunes et blanches, tandis que la bouquetière avait un panier de fleurs.

Les pères respectifs des mariés leur servaient de témoins. Le garçon d'honneur était M. Normand Rivard, et MM. Jules Régnier et André Girard agissaient comme huissiers.

Le souper et la réception eurent lieu au Vasa Lund réunissant de nombreux parents et amis venus du Manitoba ainsi que d'Edmonton, Alta, Montréal, Qué., et des Etats-Unis.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un costume brun en tricot de laine avec chapeau assorti et accessoires noires. M. et Mme Allard se rendirent à Seattle, Washington, et de retour résideront à Headingley.

Mariage Peeters-Legault

Le jeudi 15 août, M. l'abbé H. Roy bénissait le mariage de Mlle Anita Legault, fille de M. et Mme Albai Legault, de cette paroisse, à M. Cornelius Peeters, fils de M. et Mme Henry Peeters, de Winnipeg.

Pour cette journée, la mariée portait une longue robe en organza avec jupe bouffante, décorée de dentelle Chantilly. Son voile court était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait de roses rouges.

La dame d'honneur, Mlle Laurette Legault, et la fille d'honneur, Mlle Mary Holmes, portaient des robes vert pâle en poult-de-soie. Leurs bouquets se composaient de fleurs blanches; une fleur également retenait leur voilette.

Le petit page était Ronald Martel. La bouquetière, Anne-Marie Legault, portait une robe verte en nylon sur taffetas. Elle tenait un joli panier de fleurs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Francis Holmes et Alfred Legault; les huissiers, MM. Raymond Legault et Daniel Holmes.

La chorale paroissiale, accompagnée de Mme L. Lévesque à l'orgue, firent les frais du chant.

Le souper et la réception eurent lieu au Dessert Sand. M. Luc Legault agissait comme maître de cérémonies.

M. et Mme C. Peeters partirent ensuite pour Detroit Lakes, Minn. Pour cette occasion, la mariée portait un costume blanc et noir avec chapeau blanc et accessoires noirs. A leur retour, ils résideront à Winnipeg.

M. et Mme Pit Legault, de Ponteix, Sask., étaient en visite ici pour ce mariage.

Va-et-vient

M. et Mme John McMutrie, de Poughkeepsie, New York, et M. et Mme André Grégoire, de Riverside, Californie, étaient de passage chez M. et Mme Grégoire Girard.

Mme Armand Bouchard est de retour de la Colombie-Britannique, où elle visita ses enfants.

M. et Mme Edgar Lussier sont partis en Colombie-Britannique, visiter leur fils, Lorenzo.

Mlle Euphrasie Le Sann, institutrice à Montréal, Qué., fut de passage chez ses parents. Elle fit aussi un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Paul Quin et leurs enfants étaient en visite chez Mme Charles Payment.

M. et Mme Alex. Watson et leurs enfants, de South Burnaby, C.-B., étaient récemment en vacances chez les familles Aquin.

M. et Mme Charles Ray, de St. Thomas, étaient de passage chez leurs parents.

Mme Alex. Dufresne est de retour d'un voyage à Edmonton, Alta.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Joseph Legault à la naissance d'un fils.

Les gitans à Lourdes

PARIS — Le traditionnel et pittoresque pèlerinage des gitans et tziganes à Lourdes avait lieu du 31 août au 3 septembre. Ils étaient plus de cinq mille.



Voici les membres de la famille Roy présents aux grandes fêtes du centenaire de M. Pierre "Pit" Roy, d'Otterburne, Man.: de gauche à droite, Marie-Ange (Mme Albert Banville, St-Pierre-Jolys, Man.), Alberta (Mère M.-St-Pierre-d'Alcantara, supérieure des Soeurs de Notre-Dame du St-Rosaire, Rimouski, Qué.), Philémon (St-Anaclet, Qué.), Pamphile (Sorel, Qué.), Yvonne (Québec, Qué.), Alice (Mme François Rouleau, Timmins, Ont.), Antonio (Otterburne, Man.); à l'arrière, Emile (Otterburne), Joseph (Timmins) et Antonio Matte, beau-frère du centenaire.

Les paroissiens de St-Léon disent "adieu" à leur curé

ST-LEON — Le dimanche 25 août, les paroissiens de St-Léon dirent "adieu" à M. l'abbé Lucien Roy, leur curé depuis trois ans et demi, qui quittait la paroisse pour se rendre à son nouveau poste, comme aumônier de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface.

Aux trois messes du matin, M. l'abbé Noël Delaquis, à la demande des syndics, exprima au dévoué curé les remerciements et voeux de toute la paroisse, puis il donna un éloquent sermon sur "Le sacerdoce et l'esprit paroissial".

Le soir, la salle paroissiale fut remplie à capacité. M. Raynald Labossière, gérant de la Coopérative locale, agit comme maître de cérémonies lors de cette soirée récréative où tant de talents locaux furent mis à contribution: musique (piano, violon, accordéon, guitare) et chants obtinrent aux artistes amateurs des applaudissement nourris, et plusieurs numéros furent rappelés deux fois. Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait la présence de plusieurs prêtres des paroisses voisines: MM. les abbés Simon Nivon, qui résida à St-Léon pendant 51 ans et exerce maintenant son ministère à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, Ovila Moquin, curé de Somerset, qui exprima à M. l'abbé Roy les bons sentiments de ses confrères dans le sacerdoce "à titre de doyen des prêtres actifs dans la Montagne et même dans l'archidiocèse", MM. les abbés Marcel Dacquay, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, Rodrigue Bouchard, son vicaire, et Valier Beaulieu, curé de Swan Lake.

Vers la fin de la soirée, M. Raymond Labossière, instituteur de la Division de la Montagne, lut une magnifique adresse au nom des paroissiens, exprimant à M. le Curé la reconnaissance de tous pour tout ce qu'il a accompli dans la paroisse durant son séjour, et leur grand regret de le voir partir. Ses oeuvres, en tout cas, demeureront grâce à ce nouveau presbytère qui embellit tant le village, aux organisations paroissiales qui ont comme refleuri sous ses paternelles et efficaces directives, à la Caisse populaire dont l'actif a triplé sous sa gérance, etc. M. André Mabon, syndic, offrit ensuite une bourse rondelette, don des paroissiens.

C'est avec grande émotion que M. l'abbé Roy remercia ses paroissiens, affirmant que ce lui fut un plaisir de vivre et de travailler au milieu d'eux comme pasteur d'âmes. Il les assura tous de ses ferventes prières, réclamant en retour qu'ils le suivent par ce même moyen si puissant dans son nouveau champ d'apostolat.

Çà et là

M. Adrien Jubinville, de résidence à St-Léon, sera instructeur d'exercices physiques dans les quatres écoles de la Division de la Montagne, à Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Mariapolis et St-Claude, cette année.

Bienvenue à la famille Léopold Talbot, déménagée d'Atikokan, Ont., à St-Léon. M. Talbot sera le deuxième employé à la Porcherie de St-Léon.

Bienvenue aussi à la famille Charbonneau, de Radville, Sask., venue s'établir dans St-Léon.

Le personnel enseignant se compose ainsi cette année: les Rév. Sr Marie-Lucie et Marie-du-Sacré-Coeur, et Mlle Lucille Fortier.

Le village de St-Léon s'est enrichi de deux nouvelles et magnifiques maisons, celles de M. Napoléon Talbot, qui se retire au village, et de M. Robert Labossière, toujours actif dans le commerce.

Les collégiens Paul-Emile Leblanc et Gérard Grenier ont aidé à la liturgie paroissiale, chaque dimanche pendant leurs vacances.

Nouveau curé

Tous souhaitent la plus cordiale bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé Réginald Prescott, dont l'installation officielle eut lieu dimanche dernier 1er septembre. Plus de détails seront communiqués la semaine prochaine.

47 prix

Les religieuses Chanoinesses de St-Léon ont remporté 47 prix (la plupart des premiers prix) à l'exposition agricole de Notre-Dame-de-Lourdes, récemment. Leurs oeuvres étaient très variées: pâtisseries, lampes, crochetage, caoutchouc-mousse, plastique, peintures à huile ou à eau, dessins, broderies, etc. Félicitations à ces spécialistes de l'artisanat!

Les 100 ans de M. Pierre Roy, d'Otterburne, fêtés par ses descendants à la 5e génération

OTTERBURNE — M. Pierre "Pit" Roy, vénérable centenaire né le 27 décembre 1863 à St-Anaclet, comté de Rimouski, Qué., a été récemment l'objet de fêtes grandioses à Otterburne et St-Pierre-Jolys, Man., de la part de ses enfants de l'Ouest. Car M. Roy, qui était propriétaire d'une ferme et d'un moulin à carder la laine à St-Anaclet, acheta en 1919 une ferme à Otterburne, où deux de ses fils s'établirent, puis six fois il revint au Manitoba et depuis neuf ans il y demeure de façon permanente.

C'est en 1887 qu'il épousait Mlle Alma Matte, décédée en 1949. Ils eurent 19 enfants, soit 12 filles et 7 garçons, dont 10 encore vivants. Une seulement manquait à la fête, retenue par la Règle de sa communauté: Soeur Marie-Cécile (Rose-de-Lima), religieuse Trappistine à l'Abbaye de St-Romuald, Qué. (Deux autres filles, décédées, étaient religieuses Trappistines.) Les enfants présents étaient: Joseph (et son épouse), Alice (Mme François Rouleau), de Timmins, Ont., Pamphile (et son épouse), de Sorel, Qué., Emile (et son épouse), Antonio (et son épouse), d'Otterburne, Yvonne, de Québec, Philémon, de St-Anaclet, Marie-Ange (Mme A. Banville), de St-Pierre-Jolys, Alberta (Mère M.-de-St-Pierre-d'Alcantara, supérieure de la maison mère des Soeurs de Notre-Dame du St-Rosaire), de Rimouski, Qué.

Deux frères et deux soeurs du centenaire vivent encore: le Dr Richard Roy, de St-Boniface, présent à la fête avec son épouse, Germain, de Californie, Laurence (Mme Hubert Ross) et Marie-Anne (Mme Nil Thibault), de Montjoli, Qué. Ces trois derniers n'ont pu venir. Le seul beau-frère vivant, M. Antonio Matte, de Detroit, Michigan, était présent, ainsi que des neveux et nièces: M. l'abbé Emile Dubé, curé de St-Adelme, comté de Matane, Qué., le Dr Philémon Roy, de St-Paul, Minn., (qui était accompagné de son épouse et de sa fille, Alice), M. et Mme Donat Larocque, de Drummondville, Qué., M. et Mme Roméo Roy, de Windsor, Ont., le Dr Germain Roy et son épouse, de Montréal, Qué.

Les petits-enfants présents étaient: Octave et Louis Roy, M. et Mme Jean-R. Roy (et leurs deux enfants), M. et Mme Fernand Roy (et leur famille), M. et Mme Rhéal Roy (et leur famille), M. et Mme Gérard Ruest, tous de Timmins, Ont., Jean-Baptiste Ruest, de Sudbury, Ont., Mme Donat Paquette, d'Ottawa, M. et Mme John Severseunuke, M. et Mme Walter Deufel et leur bébé de huit jours qui est le 10e de la 5e génération, d'Edmonton, Alta, la Rév. Sr Marie-Luce, M.O., d'Ile-de-Chênes, Pierre Roy, de Winnipeg, Gabriel, Paul, Alma, Alice et Charles-Auguste Roy, d'Otterburne, Jean-Baptiste Roy, d'Ile-de-Chênes, Jeanne Roy, de Port Arthur, Ont., Mme Denise Barnabé, de Letellier, M. et Mme Marcel Hébert, M. et Mme Benoit Gagné, de St-Pierre-Jolys, M. et Mme Dominique Roy, de Larochelle, M. et Mme Rosaire Roy, M. et Mme Antonio Germain, Louis Roy, M. et Mme Adélard Duval, d'Otterburne, M. et Mme Jean-R. Banville, Marie-Ange Banville, de St-Pierre-Jolys, M. et Mme Roland Banville, de St-Boniface, M. l'abbé Edouard Banville, de Sao Paulo, Brésil, M. et Mme Marc Banville, M. et Mme Joseph Banville, M. et Mme Claude Banville, de Moose Jaw, Sask., accompagnés de 2 à 5 de leurs enfants respectifs. En tout le jubilaire compte 44 petits-enfants, 108 arrière-petits-enfants et 10 arrière-arrière-petits-enfants.

La grande fête pour célébrer ce rare événement d'un centenaire débuta par une grand-messe d'Action de grâces à 4 h. 30 p.m. en l'église paroissiale d'Otterburne, chantée par M. l'abbé Edouard Banville, petit-fils, missionnaire à Sao Paulo, Brésil, assisté de MM. les abbés Emile Dubé, neveu, curé de St-Adelme, Qué., et Antoine Hacault, du grand séminaire de St-Boniface, diacre et sous-diacre respectivement. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, rehaussait la cérémonie de sa présence, et aussi plusieurs membres du clergé. Une quinzaine de religieuses avaient pris place dans la nef, au milieu des parents et amis. La chorale était formée de petits-enfants, sous la direction du dévoué Frère Langlois, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne.

Vers 6 h. tous se retrouvaient dans la spacieuse salle du Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys, splendidement décorée pour la circonstance par M. Marcel Côté, qui agissait comme maître de cérémonies. Un succulent banquet préparé par les Dames Auxiliaires attendait les nombreux invités, tous parents et amis intimes de la famille, qui furent servis avec amabilité par des demoiselles de St-Pierre-Jolys.

Un chant spécial par la 3e et la 4e génération, qui mettait en relief des détails de la vie du jubilaire, fut fortement apprécié, ainsi que les bons souhaits de M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre-Jolys, et du R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé d'Otterburne. Le toast, offert par un neveu, le Dr Germain Roy, relatait des épisodes d'une vie bien remplie et présentait les souhaits des cinq générations présentes.

Fait extraordinaire, l'heureux centenaire a eu le privilège de bénéficier de deux bénédictions papales: la 1ère en date du 10 mai par S. S. Jean XXIII, et l'autre du 16 juillet donnée par S. S. Paul VI. Elles furent présentées par Monique Roy et Ginette Banville, arrière-petites-filles, et lues par M. l'abbé Emile Dubé, neveu, qui en profita pour offrir ses souhaits et ceux des visiteurs, avec un fin mot de remerciement pour l'accueil reçu.

L'adresse des enfants fut lue par Mme A. Banville qui exprima la joie, la fierté et la "reconnaissance envers ce Dieu si bon qui veut bien prolonger votre vie, comme le couronnement de la bénédiction promise dans le sacrement de mariage". Quelle riche couronne jubilaire: 10 enfants vivants, 44 petits-enfants, 108 arrière-petits-enfants et 10 arrière-arrière-petits-enfants! Et quel bien incalculable accompli par tous ces époux fidèles, par ce généreux prêtre au coeur missionnaire, par les cinq religieuses toutes données à l'apostolat, et par ces nombreux jeunes au noble idéal!

"Notre souvenir se porte vers l'au-delà pour rejoindre votre compagne fidèle, notre bien-aimée maman disparue depuis quatorze ans . . . Rare diamant qui brille parmi neuf perles riches de là-haut, nos chers disparus s'unissent aux dix enfants vivants dont vous êtes la 'Pierre' la plus précieuse, le joyau incomparable pour proclamer ce que le Seigneur a fait en vous et par vous.

". . . Une vive émotion nous étreint toujours quand nous songeons à la rude besogne que vous accomplissiez alors à l'année longue, souriant sans bruit, tout dévoué à l'amour de votre chère famille. Acceptez nos souhaits, bien-aimé Centenaire, et que le bon Dieu prolonge votre vie et vous donne sur terre un avant-goût du ciel. Notre reconnaissance est grande envers tous ceux qui par leur chaude affection vous facilitent une heureuse vieillesse. Mais un merci spécial va à notre bonne Thérèse qui vous entoure de tant de prévenances."

Un chant par M. Marcel Côté, de sa composition, mit un entrain tout jovial dans la veillée de famille. Puis Lisette et Gisèle Gagné, Colette et Lise Roy, de la 4e génération, ajoutèrent une note de gaieté enfantine par leurs chants et déclamations. Alice Roy récita son monologue "Cent Ans" avec tout l'accent d'une chaude affection de petite-fille à son grand-papa. Pour un frère, c'est plutôt émouvant de faire ses souhaits à son aîné centenaire. Enfin, le Dr Philémon Roy, neveu, compléta la série des voeux de la parenté, avec le numéro-surprise de Mère St-Pierre-d'Alcantara qui avec son charme naturel sut offrir à l'assistance quelques faits exceptionnels d'une vie familiale ordinaire toute tissée d'amour et de dévouement en faisant son devoir.

M. Zéphirin Audet, préfet de la Municipalité, se dit heureux de présenter les voeux de la population au Centenaire, ce qui n'arrive pas souvent dans la vie des maires. Son Exc. Mgr Baudoux sut faire valoir le sens éminemment chrétien d'une si grande fête. Puis une acclamation vibrante répondit au Jubilaire qui, avec ses 100 ans, a épaté les auditeurs en remerciant délicatement tous et chacun par des mots bien appropriés.

La lecture de nombreux télégrammes apporta les bons voeux et souhaits de ceux qui n'avaient pu se rendre. Le don d'un confortable fauteuil, d'autres souvenirs bien précieux et d'une bourse bien garnie transformée en honoraires de messes, contribueront à aider une heureuse vieillesse.

Le maître de cérémonies remercia enfin tous ceux qui aidèrent à faire un succès de ce grand jour, et il sut s'acquitter de sa tâche avec une facilité qui lui attira de nombreux compliments. Un dernier merci bien sincère par Jean Banville à tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit à rendre ce jour "inoubliable".

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579
Lorette, Man.

Fonds-funéraire

Le président du comité des Activités du Conseil des Chevaliers de Colomb de Mott, D.-N., nous écrit, demandant des informations au sujet de notre fonds-funéraire tel que mentionné dans notre communiqué du 9 août dernier.

Ce monsieur dit qu'il n'a appris le français qu'une année, en 1924, mais qu'il reçoit notre journal **La Liberté et le Patriote**, le lit régulièrement et le trouve très intéressant . . .

Nous félicitons chaleureusement nos frères Chevaliers du Dakota Nord.

En 1947, M. l'abbé Senez, aumônier du Conseil Jubinville, fonda cette petite assurance, en demandant aux membres de contribuer volontairement $1.00 par année (au mois de janvier) pour accumuler une réserve qui serait connue sous le nom de Fonds-funéraire. Advenant la mort d'un membre, sa famille recevrait $50.

En l'année 1950, ce montant fut augmenté à $100, et à date, le fonds-funéraire du Conseil Jubinville est de $367.32; et ce fonds n'eût jamais d'autre revenu que cette cotisation libre.

Pique-nique annuel

Nos membres et leurs familles se rendirent nombreux le dimanche 11 août à St-Malo pour la messe de 11 h. a.m.; cette messe fut célébrée par M. l'abbé G.-M. Lévesque, vicaire à Lorette. Après le repas, pris sous les grands arbres près de la grotte, tous prirent part aux jeux, courses et balle au camp, dont les prix furent nombreux.

Déjeuner-communion

Le dimanche 25 août, à 8 h. a.m., il y avait messe célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde d'Ile-de-Chênes, par le R. P. R. Peeters, professeur au Grand Séminaire; il y eut ensuite déjeuner à la salle paroissiale du même endroit, et le Père Peeters nous fit une conférence très intéressante. Notre Grand Chevalier E. Abraham, nous apprend que notre conférencier fut invité et accepta de se joindre à notre prochaine initiation qui aura lieu probablement en novembre prochain. Pour les frères d'Ile-de-Chênes, le R. P. Peeters n'est pas un étranger, puisqu'il aide depuis plusieurs années M. l'abbé D. McDougall, curé de cette paroisse.

Epluchette de blé-d'Inde

Le dimanche 25 août, chez les frères M. Désorcy et Gosselin, il y eut balle au camp de 2 h. à 4 h., pour les hommes, et de 4 h. à 5 h. pour les dames des Chevaliers; les jeux furent très intéressants, mais les prix furent plutôt maigres, . . . surtout pour les dames. Mais le blé d'Inde, préparé par le frère Léon Desmarais, était bon et cuit bien à point. Nous espérons que le frère M. D. nous invitera de nouveau l'an prochain.

QUO VADIS.

Laurier

Mariage Letain-Stein

Le samedi 31 août avait lieu en l'église de Laurier le mariage de Mlle Stéphanie Stein, de Winnipeg, à M. André Letain, de la paroisse. MM. Carl Cherak et Joël Bouchard agissaient comme garçons d'honneur; les filles d'honneur étaient Mlles Adèle Letain et Irène Verley.

Une centaine de convives se réunissaient en la salle du village pour le souper, et un grand nombre de parents et amis vinrent présenter leurs voeux de bonheur aux nouveaux époux au courant de la veillée.

M. et Mme André Letain demeureront à Winnipeg.

Etaient de passage à l'occasion de ce mariage: M. et Mme John Martin, fils, et M. et Mme John Martin, père, de Winnipeg; M. et Mme Adélard St-Hilaire, de St-Pierre; M. et Mme Joseph Ayotte, de St-Boniface; M. et Mme Joseph Cahill, de St-Charles; M. et Mme Ernest Bonnefoy, d'Ochre River; Mme Louise Hicks, de Rivers; M. Billy Hicks, de Brandon; M. Oril Lachance, de St-Eustache; MM. Omer, Alfred et Gérard Gobeil, de South Junction.

Un télégramme fut reçu de M. Arthur Letain, frère du marié, de Savant Lake, qui ne put assister au mariage, ainsi que de M. et Mme Michael Hudson, de Southampton, Angleterre.

Mariage Dheilly-Bourdin

Le samedi 24 juillet, plus de 100 invités se réunissaient en la salle du village pour un souper offert en l'honneur de M. Paul Dheilly, de Laurier, et de Mlle Irène Bourdin, de Dauphin, dont le mariage avait eu lieu le même après-midi en l'église St-Viateur de Dauphin.

Prenaient place à la table d'honneur, MM. Adrien Dheilly, Lionel Letain et Gérald Delaurier, les filles d'honneur, Mlles Velda et Donalda Bourdin et Josephine Antoch, M. et Mme Emile Dheilly, parents du marié, M. et Mme Jean Bourdin, parents de la mariée, M. Etienne Dheilly et M. l'abbé R. Lavoie, curé, qui offrit le toast à la mariée.

De nombreux cadeaux leur furent offerts alors que parents et amis, en grand nombre, vinrent leur présenter leurs voeux de bonheur.

M. et Mme Paul Dheilly résideront à Dauphin.



Les chantiers de construction de la Coopérative de St-Léon ont reçu encore cette année de très nombreux et éminents visiteurs, dont ceux qui paraissent dans la photo ci-dessus: de gauche à droite, M. Lucien George, gérant du département de quincaillerie, M. Raynald Labossière, gérant général de la Coopérative qui employa cet été jusqu'à 40 hommes à plein temps, l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, M. l'abbé Lucien Roy, curé, l'hon. Walter Weir, ministre des Travaux publics, Mme Caroline Morrison, député de Manitou-Morden, M. Allan Gillespie, gérant du département de constructions, et M. J. Bradley, secrétaire de l'hon. Weir. Les honorables visiteurs vantèrent les avantages de ces chantiers qui produisirent plus de 30 maisons cet été, et de la Coopérative de St-Léon qui durant le seul mois de juillet fit un chiffre d'affaires de $80,000.

Dunrea

Bienvenue

M. l'abbé C. Vachon, curé, ainsi que les paroissiens souhaitent la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé Léo Bartley, qui est arrivé ici le samedi 31 août. Son Exc. Mgr G. Flahiff a bien voulu le nommer prêtre-assistant pour aider M. le curé dans ses oeuvres apostoliques surtout pour les missions adjacentes.

Çà et là

M. et Mme Théobald Martin et leurs enfants, Georgette, Noël et Réal, de St-Boniface, ainsi que Mme R.-P. Bourassa, de Sedley, Sask., sont venus visiter MM. et Mmes Louis Colbe et J.-O. Boulet. Ces derniers recevaient aussi en fin de semaine la visite de M. et Mme Elzéar Boulet et leurs enfants, de Winnipeg.

M. et Mme P. Bisson ont eu la visite de leur fils, le R. F. Antonio Bisson, O.M.I., de Lebret, Sask., qui enseignera cette année au collège de Gravelbourg.

M. et Mme Arthur Paradis et leurs enfants, François et Angèla, se sont rendus au scolasticat de Lebret en fin de semaine, pour y visiter leur fils frère, le R. F. Edmond Paradis, O.M.I.

M. et Mme Shéphane Maurice ont eu, pendant la longue fin de semaine, la visite de leur fille, Thérèse, de St-Charles, et aussi celle de leur fils, Daniel, accompagné d'un ami, tous deux de l'Armée canadienne.

M. et Mme Frank Tervoort et leur bébé, de St-Boniface, ainsi que Mlle Antoinette Boulet, sont venus rendre visite à leurs familles respectives.

M. et Mme Auguste Garand ont eu la visite de leur fils, Roland, accompagné de sa famille. Venant de Le Pas, où ils habitaient depuis de nombreuses années, ces derniers s'en vont demeurer à Vancouver, C.-B.

N.-D.-de-Lourdes

Baptême

Le 1er septembre: Réal-Guy-Joseph, fils de Gérald Vigier et d'Huguette Labossière, né le 21 août. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Vigier, oncle et tante de l'enfant.

Souper paroissial

Les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis qu'ils organisent un excellent souper paroissial pour le dimanche 13 octobre à 5 h. 30 p.m. Donc n'oubliez pas le 13 octobre. Les dames seront très heureuses de vous accueillir et vous aurez l'occasion de participer à une oeuvre paroissiale.

Funérailles de Mlle M.-L. Halde à St-François-Xavier, Man.

ST-FRANÇOIS-XAVIER — Le 24 août décédait à la résidence de M. l'abbé Paul-Emile Halde, prêtre retiré, Mlle Marie-Louise Halde, après une longue maladie supportée avec une grande résignation, et en pleine connaissance jusqu'à ses derniers moments, auprès de M. l'abbé, son cousin, et de sa cousine, Mme Bernadette (Halde) Lagacé.

Née à Manchester, New Hampshire, le 25 juillet 1884, de Joseph Halde et d'Almina Roux, elle quittait sa famille pour venir comme ménagère de M. l'abbé P.-E. Halde, à Deloraine, Man., le 25 août 1913. Elle suivit ce dernier dans toutes les cures où il a passé: Deloraine, 1912-1919; Abbéville, 1919-1925; McCreary, 1925-1930; St-Lazare, 1930-1936; Dunrea, 1936-1938; St-François-Xavier, 1938-1963. Partout elle s'est dévouée pour ces paroisses respectives et son curé durant ces 50 ans.

Les funérailles eurent lieu le mardi 27 août à St-François-Xavier. M. l'abbé P.-E. Halde, cousin de la défunte, officiait, assisté de MM. les abbés G. Gervais, curé de St-François-Xavier, et Harold Roy, curé d'Elie, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur Mgr Adélard Halde, curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Manchester, Mgr J. McInnervey, de la paroisse St-Edouard de Winnipeg, et M. l'abbé Charles Halpin, de l'archevêché de Winnipeg.

Etaient aussi présentes, les soeurs de la défunte, Mme Aurel Moreau (Armanda) et Mlle Rhéa Halde, aussi de Manchester; ses petits-cousins de La Salle, MM. Bernard, Oscar et Adélard Lagacé, avec leurs familles, de même que M. Adélard Houle et sa famille, de St-Boniface.

L'inhumation se fit au cimetière de La Salle, où reposent déjà le père et la mère de M. l'abbé P.-E. Halde.

Le Libera fut chanté par Mgr Adélard Halde, cousin de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Bernard, Oscar et Adélard Lagacé, Marc et Maurice Régnier et Donat Daigneault, de St-François-Xavier.

Plusieurs familles de La Salle, St-Boniface et Winnipeg assistaient aussi aux funérailles, ainsi que des Révérendes Soeurs Grises de St-François-Xavier et de St-Boniface.

Remerciements

M. l'abbé Halde et tous les parents remercient tous ceux qui ont assisté aux funérailles et qui ont manifesté leur sympathie par offrande de messes ou de fleurs à l'occasion du décès de Mlle M.-L. Halde.

Mieux vaut l'homme qui travaille et vit dans l'abondance que celui qui se glorifie et n'a pas de quoi vivre. (Eccli 10, 27)

Sept jeunes religieuses font des voeux perpétuels

PRINCE-ALBERT — Le jeudi 22 août avait lieu une imposante donation perpétuelle de sept jeunes religieuses à la Présentation de Marie de Prince-Albert.

D'une voix forte et généreuse, ces héroïnes du jour prononçaient leurs derniers voeux qui les consacraient pour toujours à leur Seigneur.

Son Exc. Mgr Laurent Morin présidait la pieuse cérémonie, assisté de M. l'abbé G. Timmermans, curé de Spiritwood, et du R. P. Serrurot, O.M.I., d'Edmonton, Alta.

Son Excellence sut captiver l'auditoire dans une courte allocution sur la grandeur d'une profession religieuse perpétuelle. Il félicitait chaudement les bons parents du don généreux qu'ils faisaient à Dieu d'un membre de leur famille.

A la suite de la cérémonie, un splendide banquet fut servi aux membres du clergé et aux nombreux invités.

A 8 h. p.m., une autre touchante cérémonie se déroula à la chapelle. Au doux chant d'une consécration mariale, chacune des nouvelles professes perpétuelles déposait aux pieds de la Vierge une couronne de roses blanches, suppliant cette bonne Mère de la conserver pour les noces éternelles.

Puisse la douce Reine du Ciel sourire sur cette nouvelle maison provinciale et envoyer une légion de jeunes filles vers la vie religieuse.

Pour favoriser ces pieux élans, un Prétendât ouvrait large ses portes, le 1er septembre, pour accueillir toute personne désireuse d'étudier sa vocation.

Cours

Les cours d'instruction religieuse commenceront le lundi 16 septembre à 7 h. 30 p.m., au presbytère de la cathédrale du Sacré-Coeur.

Départ

Son Exc. Mgr L. Morin partira le dimanche 8 septembre pour Rome, où il assistera à la reprise du Concile Oecuménique. Cinq ou six autres dignitaires de cette province participeront aux délibérations. Ils prendront l'avion à Montréal et arriveront à Rome vers le 25 septembre.

Son Exc. Mgr Morin doit être de retour à Prince-Albert pour la célébration de la fête de Noël.

Les meilleurs voeux et de ferventes prières les accompagnent.

Ecoles séparées

Le bureau des écoles séparées a nommé quatre nouvelles directrices pour le nouveau terme: la Rév. Sr Marie-Thérèse, F.d.l.P., à l'école St-Michel; la Rév. Sr Jean-du-Coeur-de-Marie, à St-Marc; la Rév. Sr Jeanne-de-la-Trinité (ces deux dernières de la Présentation de Marie), à l'école St-Paul, et la Rév. Sr Valentine, des Servantes de Marie-Immaculée, à l'école Ste-Anne.

Un total de 56 instituteurs et institutrices complétera le personnel enseignant pour toutes les écoles séparées.

L'Académie de la Présentation ouvrira une classe additionnelle pour les élèves de la 12e année.

Obédiences

Voici les noms des prêtres du diocèse qui ont reçu leurs nouvelles obédiences, dernièrement: MM. les abbés G. Pouliot, à St-Louis; L. Meechan, à St-Michel; J.-A. Beaulac, à Duck Lake; L. Leclerc, à Carlton; E. Forestier, à Leask et Shell Lake; H. Vallée, à Crystal Springs, Bonne Madonne et Raynaud; C. Provencher, à Batoche; E. Doucette, à Carrot River; G. Deschamps, à St-Marc et professeur au collège St. Mary's; J. Papen, professeur au collège Notre-Dame; L. Laberge, aux études à Ottawa, Ont.; R. Hickerson, au collège Notre-Dame; le R. P. A. Duhaime, O.M.I., à la mission indienne One Arrow; le R. P. A. Alberti, O.M.I., aux missions Fort-à-la-Corne, Sturgeon Lake, Muskody et Round Plain, et le R. P. A. Allard, O.M.I., à Beardy.

Changement d'adresse

M. Marcel-A. Simonot, avocat et solliciteur, désire informer le public que depuis le 2 septembre son bureau est situé à Chambre 101, édifice Professsional (au-dessus du magasin Aeron), avenue Centrale.

Réunion de famille

Pour la première fois depuis plus de 50 ans, les familles Jos. et Gaspard Brûlé, de Prince-Albert, et Norbert Brûlé, de Clouston, reçurent la visite de leur jeune frère, le R. F. Antonin, S.C., du collège de Champigny, Qué. Il est présentement délégué de sa communauté au congrès de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française, qui se tient à Vancouver, C.-B.

Le dimanche 18 août, l'aîné, M. Jos. Brûlé, était l'hôte de la famille entière qui se réunit au nombre de 87.

A son départ, le Frère Antonin se disait très enchanté de son voyage dans l'Ouest et de l'accueil bienveillant qu'il a reçu de la part de sa famille.

St-Hubert

Çà et là

M. Edmond Dunand, de Victoria, C.-B., est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme A. Dunand.

M. Arsène Smeets est de retour chez lui après une semaine à l'hôpital de Whitewood.

Mme J. Decelles et ses enfants, de Shoal Lake, Man., ont rendu visite à leur parenté ici, il y a deux semaines.

Mme W. Skinner, d'Alexander, Man., passe quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Smeets.

Les visiteurs pour la longue fin de semaine étaient M. et Mme L. Clark et leur bébé; M. et Mme A. Gatin et leur fils, Michel, de Regina; M. et Mme J. Jordens et leurs enfants, de Rivers, Man.; M. et Mme W. Nent et leur fils, James, et M. et Mme G. Istace, d'Edmonton, Alta; M. et Mme O. Riel et leur fils, Robert, de St-Vital, Man., et M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids.

M. et Mme C. Bachtold et leur famille et M. J. Poncelet sont allés à Regina en fin de semaine.

M. J. Boutin, de Swift Current, Mlles G. de Laforest et O. Istace, de Regina, et M. J. Brûlé, de Moose Jaw, visitèrent leur parenté ici.

Mlles G. et M.-B. Brûlé, de Moose Jaw, ont passé quelques jours de vacances chez leurs parents, M. et Mme G. Brûlé.

Funérailles de Mme Alvina Landry chantées à Ponteix le 21 août

PONTEIX — Mme Alvina Landry (née Fortier) est décédée à l'hôpital le 19 août, à l'âge de 95 ans. Le service funèbre eut lieu le 21 août à 10 h. a.m., dans l'église Notre-Dame-d'Auvergne. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., chanta la messe de Requiem.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Lemieux était en charge des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Omer et Marcel Gauthier, Ernest et Edouard Desautels, Eugène et Alcide Bonneville, tous petits-fils. M. Roger Landry, de Regina, portait la croix.

Mme Landry est née à Weedon, Qué., en 1868. Elle épousa M. Joseph Landry en 1888 et ils se sont rendus au Texas. Ils vinrent dans le district en 1910. Elle se retira au Manoir il y a six ans, puis au Foyer St-Joseph et ensuite à l'hôpital dans une chambre pour invalides.

Mme Landry était Dame de Ste-Anne, et les membres de cette congrégation ont récité le chapelet au salon funéraire et ont assisté aux funérailles en groupe, portant la bannière.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Théodule, de Redvers; deux filles, Mme Rose Dionne, de Sunnyvale, Californie, et Dosia (Mme Horace Desautels), de Ponteix; une soeur, Mme Georgina Brindamour, de Rhode Island; 57 petits-enfants, 156 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.

Son époux la précéda dans la tombe en 1950, un fils, Willie, en 1932, une fille, Flora (Mme Henri Bonneville), en 1934; une fille, Eva (Mme Richmond Gauthier), en 1940; et un fils, Antonio, en 1955.

Les parents de l'extérieur qui ont visité la famille et assisté aux funérailles étaient Mme Théodule Landry et sa fille, Viviane, la Rév. Sr Marie-Théodule et Mme Rose Deleau, toutes de Redvers; MM. et Mmes Maurice Desautels et Roméo Boutin, d'Alida; Mme Hélène Landry, d'Oxbow; M. et Mme Henri Goulet et leur fille, Rita, M. et Mme Robert Desautels et leur fils, Raymond, M. et Mme Gaston Mondor et leur fils, Denis, tous de Dollard; M. et Mme Roger Desautels et leur famille, de Shaunavon; M. et Mme Roger Landry et Mme Marie-Anne Wilvers, de Regina; la Rév. Mère Marie-Edouard, S.N.J.M., Mmes Léonie Lizée et Elvina Germain, de Gravelbourg; Mme Cécile Bourget et sa fille, de Coderre.

Va-et-vient

M. Raymond Piché est parti le 24 août pour poursuivre ses études chez les Pères Blancs d'Afrique à Ochionta, New York.

Mme Georges Gamas, de Monterey, Californie, après avoir passé six semaines avec sa soeur, Mme Savaria, est allée passer quelque temps chez ses parents de Winnipeg, Man., pour quelques semaines.

M. l'abbé Marcellin Ruest, de Fruitvale, C.-B., est retourné chez lui, accompagné de sa soeur, Mlle Laurianne, qui passera quelques jours en visite là-bas.

M. Omer Frigon, de Landrienne, Qué., a visité son beau-frère, M. Eugène Houde, et sa famille, durant le mois d'août.

Mlle Alice Cyrenne, institutrice à la base aérienne canadienne en Allemagne, est revenue le 22 août après avoir passé deux ans dans ce pays.

M. et Mme Ernest Pemble et Mme Anna Klein, de Vancouver, C.-B., ont visité M. et Mme Antoine Mercier et leur famille.

M. et Mme Adrien Schmidt, de Des Moines, Iowa, ont visité leur mère, Mme Marguerite Liboiron, et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Norman Kouri, fils.

Mme Irène Goddu et ses trois enfants, de Regina, ont passé quelques jours avec leurs parents, M. et Mme Henri Cyrenne.

Mme Eva McMillan, de Vancouver, C.-B., a visité M. et Mme Lucien St-Cyr et des amis.

M. et Mme Jean Nadeau ont visité leurs soeurs et leurs familles, Mme Irma Privé, MM. et Mmes A. Gervais et Omer Gauthier et les familles Carignan.

M. et Mme D. Legault, de Val Marie, ainsi que leur oncle, M. Alexis Legault, d'Ottawa, ont visité M. et Mme René Legault et les autres familles Legault.

Décès de M. J.-A. Marcotte inhumé à Prud'homme le 26 août

PRUD'HOMME — Le jeudi 22 août, M. Joseph-Adélard Marcotte décédait paisiblement dans le Seigneur, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, où il était hospitalisé depuis plusieurs mois. Il était âgé de 97 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Berthe (Mme D. Baril), de Vancouver, C.-B., et Eugénie (la Rév. Mère Marie-Adélard, F.d.l.P.), de la mission indienne de Victoire; cinq fils, Ernest et Henri, de Saskatoon, Philippe, de Prince-Albert, Edouard, de Waiteville, et Charles, de Vancouver, C.-B.; 23 petits-enfants, 38 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.

M. Marcotte naquit dans le Québec. Arrivé en Saskatchewan en 1902, il résida deux ans à Fish Creek, puis il vint s'établir sur une ferme à Prud'homme. Il connut la rude vie des pionniers. C'était un homme de grand coeur et de foi profonde. Les gens de Prud'homme se souviennent avec émotion de sa grande bonté et de son affabilité constante. Depuis 1961 il demeurait à Saskatoon.

Les funérailles eurent lieu à Prud'homme le 26 août. M. l'abbé J.-A. Houle, curé de Domremy, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés André Poilièvre et J. Papen, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Florian, Bénédictin de Muenster, qui dessert la paroisse de Prud'homme en l'absence du curé, agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé O. Lacroix et le R. P. G. Houle assistaient au choeur.

M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, petit-fils du défunt, dirigeait la chorale. Une nombreuse assistance se pressait dans la nef, venue de Prud'homme et des environs, ainsi que de Saskatoon, de Prince-Albert, de Humboldt, de North Battleford et même de Hudson Bay Junction.

Mme D. Baril et M. Charles Marcotte, à leur grand regret, n'ont pu faire le voyage de la Colombie-Britannique pour rendre les derniers devoirs à leur père.

Au retour du cimetière, un goûter fut servi dans la salle paroissiale pour la parenté et les amis, par les dames de la paroisse.

La dépouille mortelle de M. Marcotte repose maintenant au cimetière de Prud'homme, près de celle de son épouse, Mme Anastasie Marcotte, décédée il y a déjà plusieurs années. L'ont également précédé dans la tombe: une fille, Mme Rose Préfontaine, six frères et deux soeurs.

Remerciements

La famille Marcotte désire remercier bien sincèrement, par la voix de **La Liberté et le Patriote**, tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil récent.

Vêture et profession religieuse

"Allez vers le Seigneur, parmi les chants d'allégresse". C'est au chant de ce psaume que sept élues du Seigneur s'avancent vers l'église de Prud'homme, le 28 août au matin. Les nombreux parents et amis suivaient le joyeux cortège.

La messe solennelle "de la profession religieuse", célébrée par M. l'abbé MacDonald, de Saskatoon, se poursuit jusqu'au Graduel. L'officiant, Son Exc. Mgr F. Klein, assisté de MM. les abbés McGillivray et Maurice Jeanneau, ainsi que le R. P. Florian Renneberg, O.S.B., préside ensuite à la cérémonie de vêture et de profession. Quatre jeunes filles, Doris McDougall (Sr Patrice-Marie), de St-Louis, Lilliane Périllat (Sr Marie-Lucille), de Rosthern, Lorraine Dubé (Sr Marie-Bernadette) et Olive Bruneau (Sr Philippe-Marie), de Léoville, revêtaient l'habit de la congrégation. Deux novices, Janine Charpentier (Sr Marie-Marc), de Prince-Albert, et Marguerite Lepage (Sr Marie-Joël), de St-Denis, prononcèrent leurs voeux temporaires. La compagne de ces novices, Céline Tremblay (Sr Marie-Léonie), de Victoire et maintenant en Espagne, avait prononcé ses voeux le 22 août précédent à la maison-mère des Filles de la Providence, à St-Brieux, France. Vint ensuite la profession perpétuelle de Céline Gaudet (Sr Ste-Adélaïde), de Bellevue.

Au cours de la cérémonie, M. l'abbé Campagna adressa une allocution à l'assistance. Il s'appliqua à montrer que tous sont membres du Corps Mystique et doivent en conséquence rayonner le Christ. La religieuse doit remplir ce devoir à un nouveau titre, celui de consacrée.

La messe étant terminée, Son Exc. Mgr Klein félicita les choisies du Christ ainsi que leurs parents.

M. et Mme J.-A. Caron, de Montmartre, célèbrent leur 25e anniversaire de mariage

MONTMARTRE — Le 13 juillet eut lieu une réunion familiale à la maison paternelle à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-A. Caron. Un souper-surprise fut servi à 6 h. p.m., et Mlle Claire Caron, fille des jubilaires, proposa le toast, après lequel une autre fille, Thérèse (Mme Tessier), lut une adresse, et une petite-fille, Thérèse Caron, de Montréal, présenta un "Navire de bonheur" couvert de billets d'un dollar. Un gâteau d'occasion, en forme de coeur, fut coupé par l'heureux couple. M. Caron prononça quelques paroles et remercia ses enfants rassemblés devant lui.

Etaient présents pour l'occasion, la Rév. Sr Marguerite Caron, S.G.M., de St-Boniface; M. et Mme Jean Caron et leurs fillettes, Thérèse et Michèle, de Montréal, Qué.; M. et Mme Hervé Caron et leur fils, Robert, de Vita, Man.; Lucien et Madeleine, de Regina; Mme Thérèse Tessier et ses enfants, Paul et Suzanne, de Melfort; Claire et Cécile, de Brandon, Man.; Georges, Hélène, Louis et Mlle Stella Szydloski, de Montmartre; et M. David Delorme, de Mazenod. M. et Mme François Caron, de St-Léon, Man., ainsi qu'un gendre, M. Edouard Tessier, de Melfort, ne purent assister à la fête.

Autre anniversaire

Le 18 août, M. et Mme René Giroux célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Mlle Irène Giroux, nièce des jubilaires, lut une adresse et leur présenta une bourse.

M. et Mme Giroux remercièrent toutes les personnes présentes qui jouirent ensuite d'une soirée agréable.

Etaient présents pour l'occasion, les fils des héros de la fête, le R. F. Cyril Giroux, O.M.I., de St-Norbert, Man.; Henri, de Pruceville, et Wilfrid, de Pine Falls, Man.; la Rév. Sr Marie-du-Bon-Secours, de Prince-Albert; M. et Mme Mangle, Mlles Marie-Anne Morin et Réna Coupal, tous de Regina; M. et Mme Thomas Dubois, de Storthoaks; Mme Bernadette Crôteau, Clarisse et Raymond Crôteau, de Courval.

Mariage Coupal-Bowen

Des glaïeuls blancs et des chrysanthèmes ornaient l'autel de l'église de l'Immaculée-Conception de Monmouth, Illinois, pour la cérémonie du mariage de Mlle Sally Ann Bowen, fille de M. et Mme Robert Bowen, de cette paroisse, à M. Laurent Coupal, de Vancouver, C.-B., fils de M. et Mme Engelbert Coupal, de Montmartre.

Le R. P. Coupal, cousin du marié, donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe, pendant que M. John Bennett touchait l'orgue. M. Q. Anderson agissait comme huissier.

La mariée avait choisi pour la circonstance une robe droite en poult-de-soie ornée de broderies importées; une traîne détachable en dentelle d'Alençon, partait de l'épaule. Son bouquet se composait de lis de la vallée et de fleurs odoriférantes.

Les demoiselles d'honneur étaient les soeurs de la mariée, Mlles Mary et Jane Bowen, qui portaient des toilettes identiques en poult-de-soie turquoise. Elles étaient accompagnées de MM. Richard et David Bowen. M. Clifford Swigard servit de témoin à sa nière, le père étant tout juste sorti de l'hôpital.

Une réception eut lieu à l'hôtel Colonial, après laquelle les nouveaux époux partirent en voyage de noces. La jeune mariée revêtit alors un ensemble de tricot blanc avec accessoires vert-gris. Les nouveaux époux résideront au 1530, O. 13e, Vancouver, C.-B.

Avant son mariage, Mme Coupal remplit la charge de travailleuse sociale durant deux ans au Multonomah County Public Welfare Service, à Portland, Oregon. Son mari est travailleur social dans les activités catholiques à Vancouver, rôle qu'il a déjà rempli auprès des Esquimaux dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a servi aussi dans les forces armées.

Décès

Le jeudi 8 août, en l'église du Sacré-Coeur eurent lieu les funérailles de M. Napoléon Nadeau, décédé à l'hospice Jeanne-d'Arc de St-Hubert le 6 août. M. l'abbé F. Leibel, d'Odessa, chanta la messe de Requiem.

M. Nadeau naquit à St-Césaire, Qué., en 1877, et en 1914 il vint à Radville. En 1917 il acheta la terre de M. Willie St-Cyr et s'établit à Montmartre. Vers 1942, il vendit sa terre et ne se retira au village jusqu'après la mort de son épouse en 1949, alors qu'il se retira à l'hospice de St-Hubert.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Cécile, d'Assiniboia; deux fils, le Dr Gabriel Nadeau, de Rutland, Mass., et Paul, de St-Victor. Une fille, Mme Jeanne Breton, le précéda dans la tombe en 1960.

Les porteurs furent MM. Joseph Labrèche, Urgel Lafontaine, Martial Beaudin, Ovide Robert, Edouard Tricoteux et Lucien Vertefeuille.

Etude des moyens audio-visuels

NDLR — Voici des résumés de deux autres conférences données au congrès de l'ACELF à Vancouver.

Musique et Arts plastiques

M. Gilles Lefebvre, directeur général des Jeunesses Musicales du Canada, avait à répondre à cette question: Les moyens audio-visuels peuvent-ils servir adéquatement à l'initiation artistique et, si oui, quel est le meilleur usage qu'on puisse en faire?

Pour la musique, dit-il, le premier moyen audio-visuel est le récital commenté: il est visuel, car l'auditeur voit l'artiste en chair et en os livrer une partie de lui-même par le langage des sons qui s'adresse à l'ouïe (donc audio). Le commentateur se sert de mots pour tenter d'illustrer les différents aspects à observer au cours de l'exécution de tel ou tel chef-d'oeuvre. S'il explique la facture de l'instrument, l'instrument devient évident aux yeux des auditeurs. S'il commente les difficultés techniques à surmonter, les exemples de l'instrumentiste se visualisent. S'il commente la forme musicale, la reconnaissance des principaux thèmes joue un rôle important et la présence de l'artiste est irremplaçable.

Ce moyen audio-visuel peut être perfectionné si, pour seconder le commentateur on ajoute à la présence de l'artiste des plans grossis de l'instrument joué, des documentaires filmés portant sur la facture de l'instrument, des dessins animés expliquant les formes de la musique ou tout autre myoen. Rien ne remplacera le récital commenté, mais tout peut être ajouté pour préparer un jeune à l'audition de ce récital.

C'est ainsi que depuis deux ans les Jeunesses Musicales expérimentent l'emploi de rubans sonores préparatoires à l'audition des récitals commentés. Le Ministère de la Jeunesse du Québec réalise une série d'émissions pour les classes de 8e et 9e années portant sur l'initiation musicale.

Le conférencier propose donc une sorte de plan d'action qui utiliserait au maximum les moyens audio-visuels: comme ces moyens s'offrent pour compenser au manque d'éducateurs spécialisés dans les domaines artistiques, servons-nous en pour bâtir un cours abrégé pour chacun des arts. Ce cours s'appliquerait: à sensibiliser l'être; à ne retenir que les connaissances de base nécessaires à toute culture. Donc résumer chaque grande période de chacun des arts en douze heures de cours, mais chacun des cours formant un tout qui emploierait rubans sonores, films fixes, films animés, illustrations, etc., pour mettre en évidence les grands noms qui ont dominé ces époques, les grandes oeuvres qui les ont marquées, les grands hommes ou styles qui les ont caractérisés. Tout ceci ne rendrait pas inutile le spécialiste local, ni le cours de dessin, ni le cours de solfège ou l'enseignement d'un instrument de musique, mais sensibiliserait l'élève au point de créer chez lui le désir réel d'étudier tel ou tel art. (Le plan proposé ici pour l'emploi des moyens audio-visuels a un caractère de permanence au même titre qu'un livre et peut être consulté en tout temps. Il peut également, selon les arts, être complété par tout le matériel sonore ou visuel déjà existant.)

Quant à la télévision, il faut dire ici qu'elle est un moyen éphémère très utile à la masse, mais moins efficace à l'école. Moyen puissant sans doute, mais son caractère passager n'offre constamment qu'une entrée en matière dans un sujet. C'est pourquoi, dit M. Lefebvre, je crois davantage au plan suggéré qui offre au directeur d'une école la possibilité de placer le cours à l'heure de son choix et de répéter le cours en totalité ou en partie aussi souvent que nécessaire pour sa compréhension et son assimilation. Il reste tout de même entendu que la télévision joue un rôle d'introduction à une matière, non seulement par ses programmes scolaires, mais dans toute sa programmation. Elle a donc une influence extraordinaire sur le peuple. Aussi sa programmation doit être de la plus haute classe.

La télévision, introduction à l'initiation à l'art; le récital commenté, premier pas en musique; le plan proposé, cours d'initiation aux beaux arts par l'emploi des moyens audio-visuels, deuxième pas; l'étude théorique des différents arts, conséquence logique des autres pas mentionnés. Oui, mais disons plus simplement que l'un vient compléter l'autre. Et s'il faut absolument donner une priorité, disons que le récital commenté est le moyen susceptible de provoquer le désir de connaître à fond les arts et donc de s'appliquer davantage à l'étude des arts. L'enseignement du solfège, d'un instrument de musique, la pratique de la musique dans une fanfare, un petit orchestre ou une chorale sont autant de moyens efficaces, mais ils ne s'adressent généralement qu'à un groupe restreint.

Revenons aux moyens audio-visuels . . . Comment est-il possible de se servir du matériel mis à la disposition des élèves dans ces classes comme dans les laboratoires des langues? Ne serait-il pas possible de prendre ce moyen pour apprendre aux élèves les principaux thèmes employés dans chacun des arts? Pour la musique, par exemple, tout le lexique musical pourrait y être enseigné comme on apprend une langue. Ainsi pour la théorie musicale, à la condition toutefois que l'élève puisse consulter simultanément un texte de musique. La culture d'oreille pourrait se faire en créant un jeu pour la reconnaissance des thèmes des plus grands chefs-d'oeuvre. L'élève pourrait chanter le thème, s'enregistrer et comparer avec le thème qui lui est proposé sur le ruban sonore. (Il paraît qu'un Père Rédemptoriste de Ste-Anne-de-Beaupré se sert avec succès de ce moyen audio-visuel. Ne serait-il pas avantageux de le généraliser?)

Conclusion: le 20e siècle nous offre des moyens nouveaux qu'il faut mettre à profit. Sachons environner nos jeunes de beau, comme au Camp Musical JMC du Parc provincial du Mont-Orford où le jeune peuple vient depuis 14 ans et, en trois semaines seulement, se sensibilise au contact du beau. Il y entend, voit, absorbe, assimile, vibre, s'exprime dans un cadre où a été mis de côté tout ce qui peut être considéré comme influence néfaste.

Le Système Scolaire

M. Pierre Juneau, directeur exécutif de l'Office National du Film, montra comment l'entrée des moyens audio-visuels ou de la technologie dans l'éducation doit régler un certain nombre de problèmes actuels et concrets, à deux plans différents: soit pour seconder, enrichir, compléter, accélérer l'action pédagogique, la communication pédagogique, dans un monde caractérisé par la primauté de l'image et l'accroissement prodigieux des connaissances; soit pour trouver une solution à des difficultés qui assaillent la société contemporaine dans son ensemble et dont l'éducation ne peut que subir les effets: explosion démographique, pénurie de compétences, etc. Au cours de sa conférence devant les membres de la sixième commission il s'employa donc à indiquer quelques-uns des problèmes et réalités importants dont il serait souhaitable de tenir compte si l'on veut organiser un enseignement audio-visuel efficace.

1 — Situation actuelle au Canada. — Au Canada anglais, dit-il, on a fait porter beaucoup d'efforts sur le développement des cinémathèques et le recrutement de cinémathécaires compétents: on estime à quelque 60,000 le nombre de copies de films en circulation à travers l'appareil scolaire, dont un tiers sont la propriété des ministères provinciaux de l'éducation. Chacune des neuf provinces de langue anglaise se compte un directeur de l'enseignement audio-visuel et une cinémathèque au niveau du Ministère de l'Education.

On [illegible] que la disponibilité ou l'accès facile au matériel audio-visuel demeure la clé d'une utilisation efficace. C'est pourquoi on tend maintenant à décentraliser les services audio-visuels: par exemple quelque 28 municipalités scolaires de l'Ontario ont désormais leurs propres services audio-visuels, lesquels jouissent d'une grande autonomie vis-à-vis le gouvernement provincial qui contribue cependant largement à l'acquisition des films.

Dans plusieurs provinces on s'emploie, par des cours spéciaux d'été, à initier les maîtres aux méthodes audio-visuelles. Il semble que les écoles normales sont de plus en plus conscientes de leurs responsabilités à cet égard. Enfin on est davantage conscient des relations étroites qui doivent exister entre les responsables des services audio-visuels et ceux des programmes d'études.

Au Québec, la situation apparaît différente. Le Département de l'Instruction publique ne possède pas de cinémathèque ni de budget pour l'achat de matériel audio-visuel, mais l'Office du Film du Québec exploite une importante cinémathèque largement ouverte aux maisons d'enseignement de la province. Toutefois, ou les services autorisant le matériel audio-visuel au niveau du Département de l'Instruction publique, existe un comité conjoint responsable de la télévision scolaire formé de représentants du Ministère de la jeunesse, du Département et de Radio-Canada.

Donc, l'enseignement audio-visuel au Québec dépend surtout, actuellement, de l'initiative d'institutions ou de personnes dont la majorité oeuvre à titre plus ou moins privé. Peu ou pas de cours sur ces moyens audio-visuels et leur rôle dans la pédagogie moderne sont actuellement offerts aux étudiants des écoles normales et aux enseignants.

Donc, dans la plupart des autres provinces l'enseignement audio-visuel est déjà structuré (départements de l'enseignement audio-visuel au niveau des Ministères de l'éducation avec budget et matériel; services audio-visuels analogues au palier des municipalités ou des districts, réseaux de cinémathèques, etc.). Au Québec, les structures officielles restent à créer, les réseaux d'approvisionnement continu ne sont pas encore mis en place.

2 — La nature du marché. — Il faut des films (8mm et 16mm), des films fixes, des diapositives, des cahiers d'images, des émissions de télévision. En Amérique du Nord, le marché de langue française ne semble pas assez considérable pour que l'entreprise privée puisse produire de façon rentable ce matériel. Une participation directe des pouvoirs publics apparaît donc inévitable, mais sans aller au hasard. Et l'on peut s'alimenter ailleurs (disons en France) aux niveaux secondaire, classique, universitaire, quitte à adapter une partie de ce matériel en fonction de nos programmes.

3 — Inventaire des ressources. — Il faudrait procéder à un inventaire et à une évaluation des films, films fixes et autres outils en langue française actuellement employés dans le monde.

4 — Evaluation des divers secteurs. — Où en sont les divers moyens audio-visuels du point de vue de leur efficacité pédagogique et de l'aspect économique? D'abord, en général, le nombre et le degré de perfectionnement des moyens audio-visuels requièrent un effort d'intégration de façon à ce que tous ensemble ils constituent un système coordonné de ressources mises à la disposition des objectifs mêmes de l'enseignement. Cette intégration doit s'effectuer à deux niveaux: au niveau d'une seule matière au programme, et au niveau des objectifs de l'enseignement.

5 — Organisation idéale et technique de démarrage. — D'abord au niveau du Ministère de l'Education: un service de l'enseignement audio-visuel avec un directeur, un assistant-directeur et un personnel de commis; une cinémathèque et des techniciens. Le service organise des séances d'étude à l'intention des enseignants à travers la province. Il aide les municipalités scolaires à améliorer leur utilisation des techniques audio-visuelles.

Au niveau des municipalités scolaires, rappelons l'exemple de la commission scolaire de North York dont le service audio-visuel dessert 2,000 classes. Ses activités embrassent la radio, la télévision, le film, le film fixe, les diapositives, l'enseignement micro-gradué, les cartes, les affiches, les babillards, le disque, le magnétophone, etc. De plus, chaque école a droit au minimum suivant: un projecteur de films pour chaque groupe de huit classes, deux projecteurs à films fixes, un écran dans chaque classe, un appareil de télévision, un système de contrôle de la lumière dans chaque classe, trois à six tourne-disques, un magnétophone et quarante petits projecteurs 8mm individuels. En outre, le service audio-visuel aide les maîtres à fabriquer leur propre matériel audio-visuel. La cinémathèque comprend 1,400 copies de films 16mm, 2,000 films fixes, 500 enregistrements, 300 courts films 8mm. Chaque semaine, à North York, on utilise dans les classes un nombre moyen de 600 films sous la direction des maîtres. Le budget aux fins d'équipement et de matériel dépasse $70,000. Le coût par élève se chiffre à $1.50 par année.

Conclusion. — Le Canada français peut, s'il le désire, se donner un enseignement audio-visuel des plus progressifs. Il n'y a pas de raison pour qu'il ne réussisse pas aussi bien que le Danemark ou l'Ecosse.

Vonda

Çà et là

L'école séparée de Vonda a ouvert ses portes le jeudi 29 août à 50 élèves des grades 1 à 10, répartis en deux classes. Les élèves sont arrivés pleins de joie et d'enthousiasme.

Les élèves, et surtout les filles de la journée-rencontre, sont heureux de voir que leur compagne, Yvette Lepage, est entrée au Noviciat des Filles de la Providence à Prud'homme. Bonne chance Yvette, tes compagnes ne t'oublieront pas dans leurs prières afin que ton désir de te donner au bon Dieu se réalise en plénitude.

Les fermiers sont heureux et remercient la bonne Providence qui leur donne une très belle récolte.

Laflèche

Çà et là

M. l'abbé J. Brunelle, de Shawinigan Falls, Qué., fils de M. Georges Brunelle, autrefois de Laflèche, visitait les familles Wensel, Chorel et Lizée.

M. et Mme Jules Tessier et leur famille, de Lisieux, passèrent quelques jours à visiter leur mère, Mme Jos. Chorel.

Mme Roméo Prévost avait la visite de deux de ses soeurs, Mmes Dwyer, de New York, et Lussier, de Montréal, Qué.

Mme Edouard Roy se rendait à Edmonton, Alta, visiter de la parenté.

M. Robert Lesy et sa fille visitaient les familles Veale, A. Clermont et N. Leclaire.

M. et Mme Jean-B. Gagnon et leurs enfants, de Vancouver, C.-B., visitaient M. et Mme Albert Brière.

M. et Mme Maurice Verbeke conduisirent Mme Bengnet à Glasgow, Montana, d'où elle se rendait à Chicago, Illinois.

M. et Mme E. Belcourt passèrent des vacances à Wadena et à leur chalet de B-Say-Tah.

M. et Mme Camille DeWulf et leur famille visitèrent de la parenté à Winnipeg, Man.

M. et Mme Maurice Leblanc passèrent leurs vacances à Estevan.

MM. Albert Rosy et G. Phaneuf allèrent à une partie de pêche au barrage à Duncairn.

M. et Mme R. Belcourt ont fait un voyage à Winnipeg, Man.

M. et Mme G. Phaneuf et leurs enfants passèrent leurs vacances aux Etats-Unis et se rendirent chez M. et Mme Harold Kuckartz.

M. F.-S.-Emile Pratte et sa famille passent un mois chez leurs anciens amis. M. Pratte revient d'Allemagne, où il est demeuré trois ans et demi dans l'Armée canadienne.

Un joli mariage fut célébré à Laflèche lorsque M. l'abbé A. Moquin, curé, bénissait l'union de Mlle Eileen Rigetti, fille de M. et Mme Anton Rigetti, à M. Théodore Bourassa, fils de M. et Mme Ovila Bourassa, de Laflèche.

M. l'abbé Maurice Minne, chancelier, passe ses vacances chez ses parents.

Bienvenue à la nouvelle supérieure du couvent, la Rév. Sr Marie- Gabrielle, autrefois institutrice au couvent.

M. et Mme Gaston Blanchard, de Coderre, visitaient leurs parents, à Laflèche.



L'ACFC vous parle . . .

L'année commence

Toute une année scolaire nouvelle s'ouvre devant nous. Il importe de la commencer tout de suite et de l'entreprendre sur un bon pied. Les premières semaines donnent habituellement le ton de l'année tout entière.

Ce sont tout d'abord des points d'ordre matériel qui se présentent à nous: choix des livres, heure de français avec l'importance et la place qui lui reviennent, classement des élèves selon la préparation antérieure, étude du programme et sa répartition sur l'année en cours. Quand tous les matériaux sont bien ordonnés, il n'y a plus qu'à travailler.

Instituteurs ou Parents

Sans doute, les points mentionnés plus haut concernent particulièrement les instituteurs. Mais toute l'année, la collaboration des parents sera, non seulement importante, mais nécessaire. Nous demandons aux parents de s'intéresser aux études et au progrès de leurs enfants; ils témoigneront pour le français le même intérêt qu'ils portent aux sujets les plus importants; ils compléteront le travail commencé à l'école en aidant les enfants à la maison.

Il est de suprême importance que les foyers sachent créer une ambiance française autour d'eux. Nous savons tous qu'il est impossible d'apprendre une langue avec une seule heure d'enseignement par jour. Par ailleurs, une langue n'est vraiment posséder que lorsqu'elle pénètre toutes les manifestations de la vie et qu'elle s'exprime facilement par la parole orale.

Classement des élèves

Le cours de l'A.C.F.C. a été préparé pour des élèves d'expression française. Inutile donc de rêver d'un mélange quelconque où le français de l'A.C.F.C. sera enseigné à ceux qui n'en ont pas et le fera oublier à ceux qui le parlent.

Pour arriver à un enseignement efficace, il faut à tout prix classer les élèves d'après leur connaissance de la langue. Les élèves d'origine française comme les autres ne peuvent suivre le cours de l'A.C.F.C. s'ils ne comprennent pas et ne parlent pas la langue. Pour eux, il n'y a que le French. Autrement ils seront très tôt débordés tout en retardant considérablement les autres. On ne peut considérer comme voulant sincèrement le français des parents qui, tout en sachant la langue, envoient à l'école des enfants qui n'en comprennent pas un mot.

Les mesures peuvent sembler radicales. Mais en raison des nombreux facteurs qui jouent contre nous il faut à tout prix adopter une attitude qui assure le but à obtenir. Il est inutile de dépenser temps et argent pour apprendre ou enseigner uniquement "Ouvrez la porte . . . fermez la porte". C'est une langue parlée et écrite qu'il nous faut; une langue correcte; une langue que l'on peut employer partout sans en rougir.

Pour les moins favorisés, le Département offre le cours de French ou d'Oral French. C'est à ce cours qu'appartiennent tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent suivre un cours français enseigné en français.

Pendant que le courant général est au bilinguisme, pendant que Universités, Associations d'instituteurs et savants de tout calibre prônent l'étude et l'usage des deux langues officielles pour tous, que feront les nôtres qui possèdent déjà ces deux langues dès le berceau? La réponse est à vous.

Si aujourd'hui l'instruction générale et la culture sont choses si importantes, que ne demandera-t-on pas à la génération de demain! Nous préparons les jeunes pour les années 1975-80 . . . Que diront-ils de l'héritage que nous aurons construit pour eux?

Il est clair que nous n'envisageons pas la tâche par son côté le plus facile. Mais l'effort est et restera toujours le prix du succès.

directeur d'enseignement.
Benoît PARIS, O.M.I.,
visiteur des écoles,

Willow-Bunch

Çà et là

M. Davis a conduit, en autobus, une trentaine de donneurs et donneuses de sang à la clinique de sang à Rockglen, le lundi soir 26 août.

Félicitations à M. et Mme Préfontaine (Marguerite Mondor) à la naissance d'un fils, le samedi 24 août. M. et Mme Marcel Mondor ont gardé leur petite-fille durant le séjour de sa mère à l'hôpital.

Meilleurs voeux à M. et Mme Emile Benoît qui fêtèrent leur jubilé de diamant au mois de juillet.

Le samedi 31 août eut lieu l'ouverture officielle de la pharmacie de Willow-Bunch. Bienvenue au nouveau pharmacien, M. D. C. Heppner, à son épouse et à sa famille.

Bienvenue à M. W. Bassette, nouvel agent du chemin de fer, et à sa famille. Il remplace M. Leary, qui fut transféré à Waboden, Man.

M. et Mme François Rodrigue eurent la visite de deux amis de l'Est, venant de leur paroisse natale, St-Georges de Beauce, Qué.

M. Marcel De Laforest, MM. et Mmes Albert et Henri De Laforest, tous de Regina, et leur mère, Mme Marie De Laforest, de Falher, Alta, ainsi que Roger et Suzanne Laberge, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Lucien Couture.

Mlle Suzanne Lemieux passa une semaine chez des amies, à Estevan.

M. et Mme Rémi Provost sont revenus dernièrement d'un séjour chez leur fils, Ronald, et sa famille, à Falher, Alta, et chez leur fille, Palmyre (Mme O. Sjodin), à Grimshaw, Alta.

M. et Mme Léonide Delorme et leurs quatre enfants, de St-Joseph, Man., ont visité leur mère, Mme Euclide Bruneau. Leur soeur, Mlle Agnès Delorme, les accompagna.

Mme Aurèle Lapointe, accompagnée de sa fille, Berthe, s'est rendue en automobile à Vancouver, C.-B., où eut lieu le mariage de son fils, Omer, à Mlle Dianna Witsco, le samedi 24 août.

Mlle Thérèse Dufault, garde-malade enregistrée, de l'hôpital Providence à Moose Jaw, vint passer une fin de semaine chez des parents et amis.

Mme Sylvio Lafrenière, de Kenora, Ont., passa quelques jours chez des parents et amis. Mme E. Fontaine l'accompagna à son retour jusqu'à Assiniboia, le mardi 21 août.

M. et Mme Dick Langlois, de Calgary, vinrent visiter leur mère, Mme Rosina Balaux, et autres parents et amis.

M. et Mme Marcel Lantier et leurs deux fils, de Calgary, Alta, passèrent quelques jours chez leurs parents, dernièrement.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, visitèrent leurs parents, M. et Mme Albert Martin, récemment.

M. Hector Therrien rendit visite à sa soeur, Mme Dollard Piché, et à ses deux enfants dont celle-ci a la garde depuis quelque temps.

Mme Gabriel Mondor est revenue de l'hôpital Providence de Moose Jaw, le dimanche 25 août, après y avoir séjourné pendant plus de trois mois. Son état de santé est satisfaisant.

Mme Tougas est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

M. Louis Fiset est patient à ce même hôpital depuis quelque temps. Son épouse et ses deux fils sont allés lui rendre visite le dimanche 25 août.

M. et Mme Laurien Mondor se rendirent à Saskatoon, dernièrement, y visiter leur fils, Claude, qui vient de subir une opération.

M. Omer Mondor a conduit son frère, Robert, jusqu'à Regina, d'où ce dernier se rendit à Saskatoon pour y suivre un cours intensif afin d'être entraîneur dans les sports à l'école indienne de Lebret, dès cet automne. Mme Omer Mondor demeure chez sa soeur, à Moose Jaw, pour quelque temps.

Mme Grandin, de Moose Jaw, passa quelques jours chez sa soeur, Mme Francis Therrien, et sa famille, dernièrement.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé, ainsi que sa mère, se rendirent à Assiniboia le dimanche après-midi 1er septembre pour y assister à la bénédiction de l'église et du presbytère neufs. MM. et Mmes Robert Gosselin et Rémi Provost y allèrent également et visitèrent aussi leur fille et soeur, Mme Wallace Bracey, et son mari.

Radville

Çà et là

M. Charles Bourassa est de retour à Radville après avoir passé un mois en visite dans sa famille et chez ses amis à Calgary et Edmonton, Alta, et Vancouver, C.-B. Il fit le trajet par autobus.

M. et Mme R.-A. Martin et leurs enfants, ainsi que les familles Weir, Werklan et Olson, de Regina, Martin, de Cédoux, Whistle et Michel, de Port Arthur, Ont., et McKeever, de Montréal, Qué., assistèrent au mariage de Mlle Sylvia Martin, fille de M. et Mme R.-A. Martin, à M. George Camden, le 7 août, à Calgary, Alta. Après le voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront à Calgary, Alta.

MM. Julien Bourassa et Michel Porte et Mme Paul Bourassa ont été hospitalisés récemment.

Alida

Va-et-vient

Mlle Léda Belmore est de retour dans sa famille après avoir visité ses soeur et beau-frère, à Indianapolis. Elle a aussi visité des amis à Minot.

MM. Dolphis Guay, Elmer et Armand Belmore se sont rendus à Minot, D.-N., ces jours derniers, pour affaires.

M. et Mme Alfred Belmore et leur fillette, Marion, ainsi que M. et Mme Joseph Belmore, tous de Lacombe, Alta, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Elmer Belmore.

Mme Emile Pohl, de Cline, Alta, a rendu visite à la famille Elmer Belmore et est retournée enchantée de son voyage.

M. et Mme John Ropp et leur famille ont visité la famille Claude Belmore.

Mme Obéline Blanchard, sa fille, Anna, et sa petits-fille, Doris, de St-Boniface, Man., visitaient leur soeur et tante, Mme Elmer Belmore, la semaine dernière.

Mmes Jos. et Elmer Belmore se sont rendues à Virden et Brandon, Man., pour affaires.

Les fermiers sont très occupés dans leurs champs, quoique la rouille a fait un peu de dommage à la récolte. Qu'on n'oublie pas de remercier Dieu de ces bienfaits et de Lui demander du temps propice pour les récoltes, qui sont très abondantes.

Lisieux

Çà et là

Mmes Fred Fontaine et John Goriuk, d'Assiniboia, Mme Alphonse Lafrenière et sa fille, de Meadow Lake, et MM. Ildège Vaudrin et David Fontaine, d'Assiniboia, ont visité des parents ici, dernièrement.

M. et Mme Jerry McCann et leur bébé, Darlene, de Regina, ont visité M. et Mme Paul Lamontagne pendant la fin de semaine. Ils ont ramené Marguerite Lamontagne, qui avait passé ses vacances avec eux à Regina.

M. et Mme Lucien Fafard et leurs fils, de Saskatoon, ainsi que leur nièce, Charlaine Préfontaine, de Winnipeg, Man., ont visité leurs parents, M. et Mme Armand Fafard.

Mlle Laura Bélisle passe quelque temps chez M. et Mme Paul Paradis, à Val Marie.

La famille Louis Faucher, de Thompson, Man., a visité des parents, récemment.

Les religieuses sont revenues cette semaine pour une autre année scolaire. Les mêmes se dévouent dans l'enseignement: les Rév. Srs Forêt, Vachon, Parent et St-Pierre. Mme Gosselin, de Rockglen, est chargée de la classe intermédiaire.

M. Cléophas Bouvier a été hospitalisé dernièrement à Assiniboia, et actuellement M. Joseph Chrétien y est patient. Prompt rétablissement.

M. Ronald Poulin, collégien à Winnipeg, Man., passe deux semaines de congé dans la paroisse.

M. et Mme James Part et leurs enfants, Kathy et Kevin, d'Edmonton, Alta, passèrent la longue fin de semaine avec leurs parents, M. et Mme Philippe Préfontaine.

Baptêmes

Le 10 juillet: Marie-Hélène-Michelle, fille de M. et Mme Bernard Préfontaine, née le 3 juillet. Parrain et marraine, Hugh Willis et Fernande Préfontaine.

Le 25 août: Marianne-Alice, fille de M. et Mme Léopold Bouvier, née le 15 août. Parrain et marraine, Bernard Wild et Alice Marchand.

Saint-Front

Tempête

Le mardi soir 27 août, une tempête de grêle détruisait une grande partie de la belle récolte de grain du côté sud de la paroisse. Venant de Spalding, à l'ouest, l'orage a balayé la moisson sur une largeur de quatre milles d'une extrémité à l'autre de la paroisse; la plupart des fermiers avaient juste commencé à ramasser une des plus belles récoltes. Plusieurs n'avaient pas d'assurances. Les grêlons, gros comme des oeufs, ont brisé des douzaines de vitres à différentes maisons.

En traversant le village de Rose Valley, ce même ouragan s'est transformé en cyclone et a causé des dommages s'élevant à plus de cent mille dollars.

Çà et là

Un chemin provincial, partant du village de St-Front et allant rejoindre le chemin de Rose Valley à Spalding, une distance de trois milles au sud, est en construction.

L'école St-Raymond, située à quatre milles au sud du village de St-Front a été transportée près de l'école secondaire, formant ainsi quatre classes. Les élèves de cette région seront conduits au village en autobus par M. A. Moyen. Le personnel enseignant se compose de la Rév. Mère Marie-Reine, principale, pour les grades 8. 9 et 10; M. Joseph Baril, grades 5, 6 et 7; M. Aurèle Dufault, grades 3 et 4, et la Rév. Mère St-Léon, grades 1 et 2.

Baptêmes

Le 21 juillet: Eloïse-Gwen-Anne, fille de Wayne Wallaker et de Florence Nivon, née le 5 juillet à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Nivon, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 août: Jacqueline-Rose-Marie, fille d'Emile Plamondon et de Joyce Kyserlinch, née à l'hôpital de Spalding le 24 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Syrenne, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 août: Michel-Fernand, fils de Roger Quessy et d'Andréa Le Strat, né à l'hôpital de Spalding le 15 août. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Quessy, de Québec.

Vous qui craignez le Seigneur, comptez sur sa miséricorde, ne vous écartez pas du chemin, de peur de tomber. (Eccli 2, 7)

Debden

Mariage Demers-Stevenson

Le lundi 26 août eut lieu le mariage de Mlle Edna Stevenson, de Spiritwood, à M. Médard Demers, de cette paroisse.

M. Bruno Demers, frères du marié, et M. Georges Mireau, de Welton, beau-frère de la mariée, agissaient comme témoins. Mme Georges Mireau, accompagnée de M. Jean Couture, était dame d'honneur.

Les filles d'honneur étaient Mlle Pauline Demers, soeur du marié, et Mlle Mary Buchlaschuk, accompagnées de MM. Wayne Welte et Jérôme Receveur. MM. Robert et Philibert Demers agissaient comme huissiers.

Au cours de la messe, de pieux chants furent exécutés par Mlle Léonie Bonneau et M. Léonide Durette, de Victoire, accompagnés à l'orgue par Mme Lawrence Gibney.

Un dîner fut servi en la salle du club athlétique. Une soirée dansante eut lieu en la même salle. Après leur voyage de noces aux États-Unis, les nouveaux époux demeureront dans la paroisse.

Réunion familiale

A l'occasion de la visite de leur fille, la Rév. Sr Ste-Théophanie, religieuse de la Présentation de Marie, M. et Mme Emilien Cyr eurent la joie d'avoir tous leurs enfants avec eux, la première fois depuis huit ans. En effet, M. et Mme Maurice Cyr, de Montréal, Qué., M. Emile Cyr, d'Estevan, et Mlle Evangéline Cyr, de Regina, ont pu venir passer quelques jours au foyer paternel.

M. et Mme François Floche et leur fils, de Tisdale, sont aussi venus rendre visite à M. et Mme Emilien Cyr.

Çà et là

M. et Mme Gustave, de Duck Lake, et leur fille, la Rév. Sr Ste-Augusta, de l'état de Washington, sont venus visiter M. et Mme Lawrence Gibney.

Mme André Orieux (Alda Boudreau) de Port Alice, C.-B., est en visite chez sa parenté.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Gareau-Williams

Mlle Lorraine Williams unissait sa destinée à celle de M. Gilles Gareau, le mercredi 7 août. Le mariage fut bénit à St-Louis par M. l'abbé Luc Gaudet, cousin du marié. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Condoléances

Les paroissiens de Bellevue désirent offrir leurs condoléances aux familles Jean Gaudet et Arthur Tremblay à l'occasion du décès de Mme Gilles Tremblay (Annette Gaudet), de Victoire.

Çà et là

Le R. P. Gustave Houle, de la Fraternité Sacerdotale, est venu chanter la grand-messe le dimanche 18 août. Le R. P. Houle, enfant de la paroisse, est le fils de M. Walter Houle.

Revenant du congrès de l'ACELF, M. l'abbé Robert Gaudet, secrétaire de l'office catéchistique de Montréal, natif de St-Jacques-d'Achigan, comté de Montcalm, Qué., a visité ses cousins de la paroisse, où il a chanté la grand-messe le dimanche 25 août.

Mlle Agnès Gaudet est revenue d'un voyage dans la province de Québec, où elle a visité des parents et amis à Montréal, à St-Jacques-l'Achigan et à Béarn, comté de Témiscamingue, Qué.

St-Denis

Départ

Les paroissiens de St-Denis désirent remercier M. l'abbé O. Lacroix, curé de Vonda, pour son grand dévouement et pour les services qu'il leur a rendus durant les années qu'il a desservi St-Denis.

Projet réalisé

Les gens de la paroisse se réjouissent en voyant se compléter une autre étape de leur projet de centralisation scolaire.

Aujourd'hui, c'est avec la joie au coeur qu'ils souhaitent la bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé André Poilièvre.

En deuxième lieu, la paroisse salue les Révérendes Soeurs Filles de la Providence, qui se sont fait construire une jolie résidence non loin de l'église, donnant ainsi un cachet de vitalité à cet entourage.

Une cinquième classe ouvrira ses portes; ainsi instituteurs et institutrices se verront partager le fardeau de classes jusque-là trop nombreuses. Petit à petit, le rêve se réalisera. Remerciements à tous ceux et celles qui depuis le début de ce projet y ont travaillé d'une façon particulière: voyages, interviews, réunion, construction, enseignement.

La Rév. Sr Anne-Thérèse enseignera les grades 1 et 2; la Rév. Sr Thérèse-de-Jésus, 3 et 4; Mlle Rita Lepage, les grades 5 et 6; et M. Raymond Caron, les grades 7 et 8. Mme Regina Denis, principale, enseignera les 9e et 10e années. Bon succès à tous.

Décès

Les paroissiens de St-Denis offrent leurs sincères condoléances à la famille Beaudry à l'occasion du décès de Mme Berthe Beaudry, de Prud'homme, anciennement de St-Denis. M. l'abbé Poilièvre chanta le service funèbre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Activités du Club 4-H

Le 21 août avait lieu la journée de réalisation du Club 4-H projet-jardin. Le 1er prix pour jardin alla à Mlle Elaine Trischuk; celui des légumes à Mlle Jocelyne Pion, qui remporta aussi le 1er prix pour la tenue de livre.

Jocelyne arriva première avec un grand total de 352 points. Il y eut un programme varié présenté par les membres du club.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les jeunes filles du club.

Baptême

Alain-Louis, fils de M. et Mme Armand Grisé, né le 24 août. Parrain et marraine, M. et Mme Laurence Seale, de Detroit, Michigan, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme Rita Lepage et quelques-uns de ses enfants, de Debden, étaient de passage dans la paroisse, dernièrement.

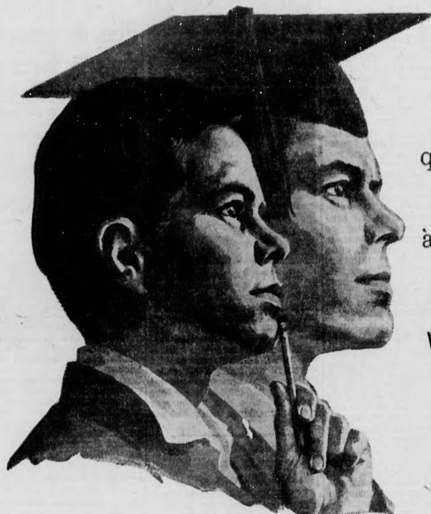
M. et Mme Maurice Lesvêque, ainsi que Mlle Rose Raymond, sont de retour d'Ottawa, Ont., où ils ont suivi des cours d'été.

Le 17 août, plusieurs familles de la paroisse recevaient dans leurs foyers des gens de la province de Québec en voyage dans l'Ouest. Tous se dirent enchantés de leur visite.

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.
La ROCHEFOUCAULD.

* * *

La moquerie est souvent indigence d'esprit. — La BRUYERE.







"Le Coin des Jeunes"

"Une âme saine dans un corps sain"

Chers petits amis,

La joyeuse période des vacances est terminée et beaucoup d'entre vous ont repris à regret le chemin de l'école. J'espère, du moins, que vous avez su profiter pleinement de ce temps de repos par de bons exercices physiques qui ont donné plus de vigueur à votre corps tout en développant votre quotient intellectuel.

C'est une chose que vous ignorez peut-être, mais il est certain que la santé du corps aide à la santé de l'esprit tout aussi bien qu'à celle de l'âme, ainsi que le dit le proverbe: "Une âme saine dans un corps sain". Aussi les promenades à bicyclette, les marches, sont-elles des exercices bien recommandables et maintenant que les classes sont recommencées, ne vous laissez pas trop gâter par vos parents en vous faisant conduire tous les jours à l'école en voiture. Une bonne marche avant et après la classe ne fera que vous détendre et vous mettre en forme pour commencer soit les cours, soit les études.

Les courtes récréations de l'avant et de l'après-midi ne sont pas une période qu'on vous accorde pour étudier à la hâte une leçon qui devait être apprise la veille, mais bien quelques instants de détente dont vous devez profiter en prenant part à des jeux qui délasseront en même temps votre corps et votre esprit.

Maintenant vite à l'étude afin d'acquérir une bonne formation, ce qui vous procurera beaucoup de joies plus tard, et même dès maintenant si vous mettez du coeur à l'ouvrage.

Donc vite à l'étude et vive la joie!

COUSINE JOSETTE.

Pourquoi je continue mes études...

Bien des jeunes se posent un jour la question "Devrais-je continuer mes études?" lorsqu'ils parviennent en 11e ou 12e année. Plusieurs ne voient pas la raison de les poursuivre quand ils peuvent obtenir un bon emploi avec leur 11e ou 12e. D'autres, par contre, réalisent ce que les études universitaires peuvent leur apporter et entreprennent avec enthousiasme le cours du baccalauréat. Une jeune étudiante universitaire nous fait part des raisons pour lesquelles elle continue ses études . . .

Je continue mes études d'abord parce que j'aime ça! Raison bien simple, certes, mais qui compte beaucoup à l'heure où l'on se demande si l'on doit continuer. En effet, si l'élève éprouve une aversion innée pour tout ce qui est bouquin, il est inutile de songer à faire des études avancées.

Vous pourriez croire que ça prend une drôle de fille pour aimer étudier. Je ne crois pas être si étrange, et sans vouloir me flatter, je crois même que je ressemble beaucoup aux autres filles de mon âge. L'amour de l'étude n'est pas si rare que vous croyez, et s'il n'existe pas chez un jeune un goût pour l'étude en général, il existera sûrement chez lui une aptitude pour un sujet quelconque, sujet qu'il aimera travailler. Certains se passionnent pour tout ce qui touche notre planète, géographie, géologie, archéologie, etc. . . D'autres préfèrent aller rêver dans les astres voisins et étudient l'astrologie. Il y en a qui ne se plaisent que devant tubes et formules chimiques, et d'autres qui se creusent le crâne afin de découvrir de nouvelles lois de physique. Vous trouverez peut-être cela curieux, mais bien que les mathématiques soient, je crois, la matière la moins prisée, j'en connais qui possèdent la bosse des mathématiques et qui passent leur temps en calculs abstraits. Les sciences sociales attirent les philantropes. La philosophie a aussi bien des adeptes, des jeunes qui étudient à fond l'âme humaine, le comportement humain avec tous ses mystères.

Comme vous voyez, ce n'est pas la matière qui manque. En plus, de tout temps on a constaté qu'il existe chez l'homme un désir naturel de connaitre. Il n'est donc pas surprenant de voir des jeunes assoiffés de connaissances puiser dans les sources du savoir. Et comme plus on en apprend, plus on se rend compte qu'on ne sait pas grand-chose, notre ambition nous porte à poursuivre plus avant nos études. On peut passer une vie entière à étudier et l'on n'aurait encore acquis qu'une parcelle du savoir. Je ne sais si c'est par orgueil, mais j'aimerais que ma parcelle de connaissances soit aussi grosse que possible.

Il est vrai que la mémoire humaine est imparfaite et que l'on oublie vite ce que l'on a appris. . . Mais n'a-t-on pas dit que la culture est ce qui reste après qu'on a tout oublié? Plus j'en apprends, plus j'ai la possibilité d'en oublier! Je crois réellement que des études supérieures apportent aux étudiants qui savent en profiter une culture d'une valeur incalculable. Les discussions, les dissertations, les lectures au niveau universitaire développent l'intelligence en donnant à l'esprit une plus grande capacité de réception et d'assimilation, un jugement plus sûr. Et qui n'ambitionne de pouvoir un jour converser intelligemment avec un érudit sans avoir l'air d'une oie? La culture est une perle précieuse qui ne s'achète pas à coups de millions, mais qui s'acquiert à coups de volonté, d'étude et surtout de lectures intelligentes. On peut être cultivé sans avoir fait d'études, mais la culture est incomplète et c'est plus difficile et plus rare.

Nombreux sont ceux qui m'apporteront l'objection qu'une fille n'a pas besoin d'études pour se marier et élever des enfants, qu'elle peut aussi bien se cultiver et s'instruire par les livres, et qu'elle ferait mieux de travailler tout de suite après sa 12e année afin de gagner un peu d'argent pour plus tard ou pour aider ses parents qui lui ont tant donné.

Je répondrai à ceux qui me poseront cette objection: "Dans quel âge vivez-vous?". La théorie de la femme au foyer est toujours existante, mais cela ne veut pas dire que la femme au foyer doit se contenter de savoir laver les langes et faire de la dentelle comme autrefois, alors que la femme était considérée comme inférieure à l'homme, et non comme son complément. Quand une femme possède une éducation supérieure, elle est en mesure de comprendre les problèmes de son mari si celui-ci est professionnel, et elle peut plus facilement aider ses enfants au cours de leurs études. Quel homme n'est pas heureux lorsqu'il peut exposer ses problèmes à sa femme avec la certitude qu'elle comprend, sinon tous les aspects de la question, du moins l'essentiel? Et quel jeune ne se sent fier lorsqu'il peut recourir à sa mère pour l'aider à résoudre un problème ou à rédiger une dissertation philosophique?

Il y a aussi l'aspect financier de la question. Les parents ont fait d'immenses sacrifices pour élever l'enfant et tout lui payer jusqu'à la fin de son cours secondaire. Ne serait-il pas juste que l'enfant travaille au plus tôt afin de remettre aux parents une partie de ce qu'ils lui ont donné? D'abord, parvenu au niveau universitaire, l'étudiant peut ordinairement subvenir lui-même à ses besoins en obtenant des bourses d'étude et en travaillant durant les quatre mois de vacances. Cela est déjà beaucoup pour les parents. Si ces derniers ont vraiment besoin d'aide financière, le cas se complique évidemment, mais il y a habituellement moyen de s'en tirer avec l'aide gouvernementale. En outre, une fois établi dans une profession, l'enfant pourra apporter beaucoup plus d'aide à ses parents, grâce au salaire considérable qu'il gagnera alors dans un métier sûr.

Il peut arriver qu'une fille professionnelle se marie avant d'avoir exercé sa profession bien longtemps. On pourrait croire que son éducation a donc été inutile. Absolument pas! Rien ne se perd de l'éducation qu'elle a reçue si elle sait s'en servir dans sa vie d'épouse et mère. Et s'il arrive que son mari devienne incapable de travailler, s'il meurt ou si son salaire est insuffisant, la femme ne se trouvera pas au dépourvu, elle sera en mesure de soutenir sa famille.

Il est bien entendu que beaucoup de jeunes filles préféreront au mariage leur entrée en religion. Mais rien ne dit qu'un riche capital intellectuel soit plus difficile à sanctifier par la grâce qu'un potentiel de vertus. Alors soyons rassurés, croyons que les communautés religieuses recevront avec grande joie celles qui se sont préparées à la vie religieuse par des études sérieuses et approfondies. Elles sauront transformer cette richesse humaine en trésor divin, et ensuite le mettre au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes. Qui n'apprécie pas la jeune religieuse rayonnante de vertus, souriante de paix, et intellectuellement douée pour toutes les tâches apostoliques: enseignement, services hospitaliers, oeuvres sociales, chez nous ou en territoires de missions?

Je suis donc persuadée que l'éducation est une chose nécessaire, à un niveau plus ou moins élevé dépendant des capacités de l'étudiant, et que ça peut toujours servir, à soi-même et aux autres, même si ça ne parait pas toujours. Personnellement, j'entrerai en 3e année du cours des arts le 10 septembre, et j'ai vraiment hâte, autant pour me remettre à l'étude (après quatre mois, on s'ennuie) que pour retrouver les copains. Car il y a aussi l'aspect social de la vie estudiantine qui apporte un enrichissement aux jeunes. Nombreuses sont les activités à l'aspect à la fois social et culturel. Tout en s'amusant, on apprend à considérer le monde et les choses sous leur vrai jour, à les détailler, à les analyser et à se former une opinion, une attitude face à la vie qui déjà nous entrouvre ses portes.

Marie-Thérèse BOILY.

SÉCURITÉ EN BICYCLETTE

Bien des enfants vont à l'école en bicyclette encore cette année.

Dans une récente enquête, il a été découvert que dans 4 sur 5 accidents où des enfants étaient en cause, le jeune cycliste avait clairement violé une loi ou une règle de sécurité.

Le cycliste est le plus souvent tué ou blessé quand il prend par erreur le droit de passage, roule dans le centre de la rue contre la circulation, ignore une règle de sécurité, ou fait de mauvais tournants. Certains enfants furent victimes d'accidents parce qu'ils débouchaient sur la rue sans donner d'avertissement ou sans regarder, parce qu'ils n'avaient pas de lumières à leur vélo le soir, parce qu'ils ne ralentissaient pas aux tournants.

Il existe des lois pour protéger les cyclistes; les automobilistes doivent tenir compte de ces lois, et à plus forte raison, les cyclistes. Les enfants devraient apprendre à rouler avec la circulation, à employer les signaux à main, et à obéir à toutes les lois de la circulation. Ils devraient toujours rouler en une seule ligne, à l'extrême droite de **toutes** routes.

Les promenades à deux sur une bicyclette pour un, les tours de force, les accrochages à un véhicule en mouvement sont excessivement dangereux et strictement défendus par la loi. Il existe une prudence pour les cyclistes et ils doivent la pratiquer.



Mlle Eva Lachance, fille de M. et Mme Zéphirin Lachance, d'Elie, garde-malade diplômée de l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, partait récemment pour les Indes, sous les auspices du Service Universitaire Canadien Outre-Mer. Elle fit un séjour à Ottawa, puis à Londres pour ensuite se rendre par avion à Nouvelle-Delhi. Mlle Lachance servira comme garde-malade canadiene dans cette ville pour encourager la bonne entente entre les nations.

Deux guérisons enregistrées en juillet à Lourdes

LOURDES — Un communiqué officiel du Bureau des constatations médicales de Lourdes, publié par le **Journal de la Grotte**, organe de l'évêché de Tarbes et Lourdes, annonce que, pendant le mois de juillet, le Bureau a reçu la visite de plus de 300 médecins français et étrangers.

Le communiqué précise, en outre, que neuf examens de malades se déclarant guéris en dehors des lois naturelles ont été pratiqués. Deux miraculées se sont présentées devant le Bureau des constatations médicales de Lourdes: Mlles Clauzel, d'Oran, et Nouvel (le soixantième miracle qui a été récemment reconnu par l'archevêque d'Albi).

D'autre part, deux guérisons ont été reconnues pendant le mois de juillet. Les dossiers de ces deux guérisons seront transmis l'an prochain au Comité médical international.

Une de ces guérisons concerne une ostéomyélite du fémur et l'autre une ostéosarcome du fémur également. Les noms des malades guéris ne seront publiés que lorsque sera intervenue la reconnaissance officielle de ces guérisons.

AMUSONS-NOUS

— J'espère, mon enfant, que tu as passé ton examen?

— Non, papa, mais réjouis-toi, je suis en tête de ceux qui l'ont coulé.

* * *

— Jeannot, hurle le fermier en colère, puisque tu es insupportable, je vais t'enfermer dans le poulailler.

— M'est égal, j'pondrai pas.

* * *

Les écoliers canadiens d'une petite école sont réunis autour de leur professeur.

— Mes enfants, déclare celui-ci, aujourd'hui je vais vous parler de Christophe Colomb. Mais, avant de commencer mon cours, je vous propose de pousser tous un "hip, hip, hip hourrah!" en l'honneur de ce grand explorateur à qui nous devons tout.

Les enfants, enchantés, se mettent tous à pousser des cris, sauf un petit garçon hargneux qui reste bouche close.

— Et alors, Jim, demande le professeur, tu n'aimes pas Christophe Colomb?

— Ben, m'sieu, pas beaucoup. Moi, je suis un Indien!

* * *

Le pharmacien court vers le client qu'il vient de servir:

— Arrêtez; Arrêtez! Je vous ai donné de l'arsenic au lieu de bicarbonate . . .

— Mais, c'est épouvantable!

— Et comment! Ça coûte $10 de plus!

L'HEURE DE L'ETUDE



À faire — À ne pas faire

A LA RENTRÉE des classes, avant d'apprendre quelque chose de nouveau, sachez tout d'abord comment étudier. Ces conseils ne sont pas approuvés seulement pas les éducateurs mais par les étudiants eux-mêmes. On reconnaitra immédiatement qu'il s'agit là de simples règles de bon sens.

Il existe de bonnes et de mauvaises manières d'étudier et Jeannie Beacham, starlette d'Hollywood, nous les démontre dans ces photographies.

La photographie du bureau nous indique la meilleure méthode pour étudier. La pièce doit être bien aérée et présenter le moins de distractions possible. Le phonographe placé à côté de Jeannie fonctionnera seulement lorsqu'elle prendra une pose entre ses cours. Si le phonographe devient un objet de distraction supprimez-le.

La position ne doit pas être trop confortable sans pour cela amener de la fatigue. L'éclairage cependant est très important et selon le service des recherches de Murine Company, il ne doit pas arriver directement dans les yeux ou éclairer de côté. Il ne doit pas non plus faire briller la page que vous lisez.

Sur la photographie du divan, Jeannie désobéit à deux règles de bon sens. L'éclairage est très mauvais—le livre est dans l'ombre—et Jeannie est trop confortablement enfoncée dans son divan.

Un bon travail d'étude demande une concentration d'esprit et l'étudiant doit savoir s'imposer une discipline. Dormez suffisamment, ne mangez pas trop, considérez l'étude comme une aventure et une découverte. Il est bon aussi que l'étudiant utilise chaque soir le même bureau et la même table. Il lui sera ainsi plus facile d'étudier et son esprit sera moins tenté de vagabonder.

Rappelez-vous qu'une bonne étude consiste surtout à éloigner toutes les distractions et à faire du travail une habitude agréable.

Plus de jeunes mieux préparés dans la force ouvrière du Canada

MONTREAL — L'on peut prévoir que le nombre de personnes en quête d'emploi au Canada va bientôt augmenter considérablement, mais cette augmentation viendra principalement d'un groupe de jeunes qui seront plus instruits et mieux armés pour répondre aux besoins changeants du marché du travail.

Telle est l'opinion qu'exprime la Banque de Montréal dans sa Revue des Affaires du mois d'août, parue aujourd'hui.

La B de M écrit "qu'on éprouve quelque satisfaction à savoir que le brusque accroissement prévu de ceux qui cherchent un emploi viendra en grande partie d'un groupe dont l'accès au marché du travail aura été différé pendant qu'ils augmentaient la somme de leurs connaissances.

"Ils devraient donc être mieux armés pour remplir les emplois disponibles, dit la banque, et contribuer davantage à la production canadienne". Mais, fait-elle remarquer, "un effort constant est évidemment nécessaire pour adapter nos institutions et nos méthodes d'enseignement et d'apprentissage afin de répondre aux besoins changeants de l'économie dans l'ordre professionnel" et faire ainsi le meilleur usage de nos effectifs croissants de travailleurs.

Tendances de la population active

Après avoir noté que la population active au Canada, en juillet, a dépassé pour la première fois 7,000,000, la B de M mentionne l'immigration comme un des grands facteurs qui ont contribué à son remarquable accroissement entre 1952 et 1962, près de 1,300,000 personnes étant venues grossir le nombre des travailleurs.

Un autre phénomène important a été que le nombre de femmes ayant un emploi en 1962 accusait une hausse de 50 pour cent par rapport à 1952. Et la banque signale en même temps qu'il est entré plus de femmes que d'hommes dans la population active entre 1956 et 1962, bien que les femmes n'y figurent que pour environ un quart du total.

Deux changements

Ces changements dans la population active reflètent la transformation des possibilités d'emploi, remarque la B de M. Ainsi, le nombre de personnes qui s'adonnent à l'agriculture a diminué de 235,000 entre 1952 et 1962, tandis qu'il y a eu un "accroissement phénoménal" de l'emploi dans les industries qui donnent des services.

D'autre part, il s'est produit une évolution quant aux qualités techniques et aux connaissances requises des travailleurs. Et la banque ajoute: "Nombreux sont les indices que, d'une façon générale, les occupations qui font les plus grands progrès sont celles qui exigent des niveaux relativement élevés de formation et de savoir professionnels. Au contraire, les occupations d'ouvriers spécialisés et non spécialisés progressent à un rythme nettement plus lent et certaines d'entre elles marquent même un recul numérique".

Billet du vendredi

ALBERT LABERGE que l'on redécouvre

Spécial à La Liberté et le Patriote

Albert Laberge se range parmi les paradoxes les plus complets de notre histoire littéraire. Il publia quatorze ouvrages, que seuls ses intimes connaissaient, parce qu'ils étaient hors commerce, tirés à un nombre infime d'exemplaires. Il n'envoyait pas ses livres aux critiques des journaux, refusait de les vendre, s'étonnait ensuite qu'on l'ignorât. Au collège, il manifeste son désir de devenir prêtre, puis il annonce qu'il a perdu la foi. Il étudie le droit pendant quatre ans, mais se garde de devenir avocat. Chose certaine, il n'exerce pas.

A vingt-cinq ans, il entre à la **Presse** comme journaliste. On l'assigne au service des sports, qu'il déteste, et il écrit pendant trente-six ans des comptes rendus de rencontres de lutte ou de boxe, de joutes de crosse, de balle, de hockey. Selon Gérard Malchelosse, qui l'a bien connu, il disait des athlètes, boxeurs et lutteurs surtout, qu'ils étaient des brutes, des pachydermes à crâne d'oiseau. Il ajoutait: "Ils suent, ils geignent, ils puent, ils sont dégoûtants." Puis il leur consacrait des chroniques disant leurs mérites. Il mourut en 1960 et déjà son oeuvre est vieillie, qui appartient au siècle dix-neuvième, plus qu'au nôtre.

On a dit qu'il fut chez nous une sorte de continuateur de Maupassant et de Zola. Peut-être par la crudité des mots, le réalisme de certaines scènes, qui scandalisèrent au début du siècle et lui valurent les foudres de l'Archevêque de Montréal. Ce fut à l'occasion de son premier et seul roman achevé: **La Scouine**. Ouvrage que peu de gens lurent en entier, parce qu'il ne parut qu'en 1918, tiré à soixante exemplaires. Il travailla à ce livre pendant dix-sept ans, de 1899 à 1916. Entre temps, il en donna ça et là des extraits, sous forme de nouvelles, et c'est l'un d'eux qui attira l'attention de Monseigneur Bruchési, en 1909.

Le roman est plutôt mince: 134 pages. S'il s'inscrit dans la lignée des naturalistes, il se compose d'épisodes détachés que relie un fil ténu. On songe à **Une vie**, de Maupassant. Le livre est rude, dur, cynique. L'auteur ne recule pas devant certaines grossièretés. Mais il a beau être en avance sur ses confrères canadiens, dans l'ordre de la réalité non fardée, il est en retard sur les écrivains français dont il veut être l'émule. Quand il donne son premier extrait de la **Scouine** en 1903, Maupassant est mort depuis dix ans. Quant à Zola, il n'est plus depuis 1902. Le plus curieux, c'est qu'il ne se renouvelle pas. Il reste lui-même, ne change pas, ignore les courants de la littérature autour de lui.

* * *

Si les ouvrages de Laberge sont introuvables, il arrive qu'on n'a jamais parlé de lui autant qu'aujourd'hui. Non seulement Gérard Bessette donne au **Cercle du Livre de France** une **Anthologie** de l'écrivain, mais Jacques Brunet lui consacre une étude dans le savant ouvrage des spécialistes de l'Université d'Ottawa: **L'Ecole littéraire de Montréal**. Il va sans dire que nous empruntons à l'un et l'autre pour présenter l'homme et son oeuvre.

L'**Anthologie** sera utile, aidant à compléter un chapitre de notre histoire littéraire, mais Laberge n'exercera ni action ni influence. Il est d'un autre temps, qu'il reflète trop tard. Il offre de l'intérêt, un peu comme une curiosité, pour cette raison première qu'on ne savait rien de lui ou à peu près, avant sa disparition. Outre sa **Scouine**, il laissa des contes, une biographie du peintre-poète Charles de Belle, des souvenirs et de la critique, où la critique véritable tient peu de place.

L'écrivain meurt le 4 avril 1960, à l'âge de 89 ans. Né à Beauharnois, il passa ses dernières années dans le voisinage, à Châteauguay, où il avait acheté une maison en 1931. Il fut, jusqu'à la fin, un atrabilaire et un révolté. Au fond, un orgueilleux. Ce que semblent traduire sa vie et sa mort.

L'ILLETTRE.

Quelques perles tirées de cahiers d'écoliers

Ma famille se compose de mon père, de ma mère et de moi. Je suis le plus jeune.

* * *

On doit aimer ses parents et les assister dans leurs besoins.

* * *

Lorsque maman est malade, c'est papa qui sert de femme à tout le monde à la maison.

* * *

Maman tricote pour contribuer à la layette qui sera offerte au premier petit orphelin qui naîtra la nuit de Noël.

* * *

Je lève la tête. Je vois une guêpe. Maman fait des confitures. Elle se pose sur le bord du pot.

* * *

Ce soir, papa et maman ont été mangés au restaurant.

* * *

L'enfant avait un trou à son pantalon, qui laissait entrevoir une famille pauvre.

14ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Soyez dociles à l'Esprit, et vous ne céderez pas à vos mauvais penchants. Car il y a en vous un être de chair dont les désirs vont contre ceux de l'Esprit, et il y a l'Esprit dont les aspirations vont contre celles de la chair. (Gal. 5, 16-17)

Société Catholique de la Bible

Que servira-t-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie? (Mt 16, 26)



M. Norbert Girardin, fils de M. et Mme A. Girardin, de St-Claude, a reçu tout récemment une bourse évaluée à près de $2,000 par an pour des études avancées en psychologie à Ottawa. Le jeune boursier obtint son baccalauréat ès arts au Collège de St-Boniface en avril dernier. Meilleurs succès au futur psychologue!



Sur le chemin des écoliers, gambade d'heureux petits garçons, habillés en vue du confort et du pratique. Celui de notre photo porte un pantalon de coupe continentale avec ceinture ajustable, en croisé 65 pour cent "Terylene", 35 pour cent coton de couleur gris brun. Sa chemise blanche, en batiste "Terylene"/coton, a un col convertible. Lavables à la machine, l'un et l'autre retrouvent leur fraicheur de neuf à l'aide d'un léger coup de fer. Par Starr-Hollywood Limited, Toronto.

La femme qu'il lui faut

Ce sera vous, si vous voulez . . .

Puisque nous sommes entre nous, mesdemoiselles, soyons loyales et reconnaissons que, si c'est un événement assez grave pour une jeune fille de prendre un époux, c'en est peut-être un encore plus grave pour un jeune homme de prendre femme.

Voyons notre cas, d'abord. Et ensuite, mettons-nous à leur place, à eux.

Pour nous, c'est d'insensible façon que nous avons été amenées à envisager notre rôle de femme d'intérieur; nous en avons appris chez nos parents toutes les subtilités; là, nous avons compris comment on équilibrait un budget, comment on faisait le ménage, la cuisine, et quelques cours de perfectionnement ménager ont fait le reste.

Et puis, dans notre famille, nous sommes tout de même astreintes à certaines disciplines, nous devons rendre compte de nos sorties, de nos fréquentations, et notre argent, si nous en gagnons, fait partie de la caisse commune.

Aussi, demain, notre nouvelle existence ne nous surprendra pas, elle nous trouvera prête. Foyer familial ou foyer conjugal, c'est toujours la vie du foyer; seul, l'amour fera la différence.

Mais eux!

Depuis quelques années déjà, ils volaient comme on dit, de leurs propres ailes. Ils s'étaient habitués à la fantaisie, au désordre, à la liberté. Et les voici tenus, par le mariage, à rentrer dans les rangs. Aussi est-ce d'un oeil un peu inquiet qu'ils regardent la délicieuse "adversaire" qu'ils ont choisie pour compagne.

Vont-ils vers le paradis ou vers l'enfer? Sauront-elles les comprendre et, s'il le faut, les excuser? Accepteront-elles leurs habitudes? leurs petites manies? leurs défauts? disent ceux qui sont assez sincères pour avouer qu'ils en ont . . .

Autrement dit, la charmante fiancée d'aujourd'hui, demain transformée en épouse, prendra-t-elle figure d'ange tutélaire ou de gendarme?

Sera-t-elle compréhensive? ou posera-t-elle des ultimatums?

"Je n'aime que les cravates discrètes, je te défends de porter des rayures sport".

"Pourquoi fumes-tu constamment? La prochaine fois que je vois trainer un paquet de cigarettes, je le jette par la fenêtre".

"Je ne peux voir tes amis de collège, s'ils remettent les pieds ici, je m'absenterai exprès, pour qu'ils comprennent".

"J'en ai assez de voir ton bureau en désordre. Si tu ne fais le tri toi-même, je jette tout au feu . . ."

Et puis d'autres questions encore plus graves se posent à l'esprit du jeune aspirant-époux:

— Certes, se dit-il, je suis prêt à faire un effort, à travailler au maximum, à gagner notre vie à tous deux, mais ne vais-je pas tomber sur une femme dépensière, ou qui manquera d'esprit d'organisation. J'aimerais tant avoir un foyer douillet, et que, malgré nos faibles moyens, nous puissions, de temps à autre, recevoir des amis. Oui, mais voilà, si j'ai une femme capable de me donner satisfaction sur tous ces points, si elle est vraiment ce que l'on appelle "une bonne femme d'intérieur", peut-être ne sera-t-elle plus une épouse coquette, jolie, soignée, agréable à regarder, agréable à sortir, et dont je pourrais être fier?

Pauvres garçons en proie à tant de points d'interrogation! Au fond, je crois que nous leur faisons un peu peur . . .

— Mais c'est qu'ils sont trop exigeants! dites-vous.

En êtes-vous sûres? Et puis, même si cela était, n'est-ce pas flatteur, en somme, qu'ils nous demandent tant? qu'ils veuillent voir en nous l'épouse, la maîtresse et l'amie au coeur parfois maternel?

Et c'est un bien joli titre à conquérir auprès d'un homme que l'on aime que d'être "la femme qu'il lui faut".

Ottawa émettra dix nouveaux timbres en '64

OTTAWA — Le ministre des Postes, M. Azellus Denis, annonce que son ministère émettra en 1964 dix nouveaux timbres dont le dessin ne sera connu que plus tard.

Le premier sera un timbre régulier de 7 cents, destiné surtout à l'affranchissement du courrier aérien. La date éventuelle de l'émission a été fixée au mercredi 5 février. Ce timbre de 7 cents remplacera celui qui est en usage depuis novembre 1952, l'"outarde canadienne".

L'"unité canadienne" constituera le thème du deuxième timbre de l'année, prévu pour le mois de mars. Il sera suivi de quatre autres portant chacun la fleur emblématique d'une province. On songe, a dit le ministre, à des figurines polychromes pour ces derniers, probablement au moyen de la lithographie. M. Denis a précisé que des timbres représentant l'emblème floral de chacune des dix provinces seraient émis au cours des années subséquentes.

Le programme d'émissions pour 1964 comprend un timbre spécial, dédié à la "paix mondiale". Ce timbre, qui exprimera l'ardent désir de paix de l'humanité, paraîtra en juin.

Deux timbres qui revêtiront un intérêt historique spécial seront mis en vente en septembre. Ils commémoreront les conférences de 1864 à Charlottetown et à Québec, conférences qui aboutirent à la Confédération trois ans plus tard.

Pour la première fois au Canada, un timbre de Noël sera mis en service en 1964. La date précise de l'émission n'en a pas encore été décidée, mais elle sera assez hâtive pour permettre l'emploi du timbre sur le courrier des fêtes. M. Denis a signalé que cette décision avait été rendue après une étude prolongée et l'analyse des demandes et des recommandations de plusieurs personnes et organismes du Canada tout entier.

— No 382 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui ont le museau allongé.
2—Maladie qui a son existence propre.
3—Noble, élevé. — Préfixe.
4—Secouer. — Forme ancienne de loup.
5—Chemin de ville. — Fleuve de France. — Plusieurs.
6—Avec rigueur. — Spécialiste qui s'occupe de l'application de la statistique des assurances-vie.
7—Genre de composacées liguliflores. — Du verbe être en latin.
8—Passas en dedans. — A rendre.
9—Vin rouge. — Qui n'a plus de dents.
10—Conj. — Parvenais à s'emparer de.
11—Masse de neige durcie. — Voyelles. — Patrie d'Anne Du Bourg.
12—Affaibli. — Possessif.

VERTICALEMENT

1—Avec penchant à donner.
2—Petit poème. — Sel de l'acide uranique.
3—Sorte de bobine. — Habitude ridicule (mélangé). — Aperçu.
4—Fleuve de la Corse. — Horribles à supporter.
5—Racine vomitive d'une rubiacée.
6—Coup sur le tambour. — Précipitations. — Fleuve d'Italie.
7—Massif forestier de Champagne. — Train.
8—Général américain. — Article.
9—Art de lancer. — Possède. — Univers.
10—Elire de nouveau. — Petit homme.
11—Action de dénier.
12.—Bière anglaise. — Evêque de Lisieux.

SOLUTION DU PROBLEME No 381

■ **Horizontalement:** 1. Lampadéphore; 2. Emeute — Roser; 3. Giter — Mousse; 4. Ir — Repasse; 5. Taxis — Lésion; 6. Il — Grenat; 7. Drap — Eté; 8. El — Précis — Er; 9. Menée — Hn — Usé; 10. Ecorchée; 11. No — En — Dent; 12. Tnt — Emaciée.

■ **Verticalement:** 1. Légitimement; 2. Amiral — Leçon; 3. Met — No; 4. Puéril — Père; 5. Atres — Drêche; 6. Dé — Ré; 7. Malgache; 8. Proserpine; 9. Housse — Di; 10. Osséine — Uvée; 11. Rés — Oates — Né; 12. Ereintèrent.

Le café, avec ses propriétés stimulantes qui aideront à garder le chauffeur vigilant, est une nécessité pendant les longs trajets en auto. Apportez un thermos rempli de café chaud très fort et quelques savoureux petits sandwiches. Vous verrez qu'en plus d'être un plaisir, le café-détente est aussi un facteur de sécurité de toute première importance.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous pouvez très bien passer une fin de semaine à l'extérieur en n'emportant qu'une seule valise, si vous savez vous organiser à l'avance. N'attendez pas d'être rendue à destination pour vous demander ce que vous porterez. Dressez-vous des listes, plusieurs listes de ce que vous avez l'intention d'emporter: une pour le maquillage, une pour vos blouses, une pour vos jupes, une pour la lingerie, etc. . . . Quand vous avez terminé, dressez une liste principale de toute les combinaisons possibles en ne vous servant que de ce que vous emporterez. Rappelez-vous qu'une simple surblouse portée au déjeuner peut avoir une toute autre allure, le soir, avec un bijou différent et portée à l'intérieur d'une jupe pleine-longueur. Choisissez de préférence les items les plus versatiles.

Si vous découvrez, après avoir terminé votre liste principale, que vous apportez juste ce qu'il vous faut, ajoutez alors un autre ensemble complet. Personne ne peut prévoir l'imprévu, comme par exemple, un verre de vin renversé.

✦ ❊ ✦

Grande réception diplomatique. Il y a [illegible] Tout-Paris. Entre, au grand salon, une dame très généreusement décolletée. A ce moment, le Nonce apostolique se tourne en souriant vers son voisin et lui dit: "C'est curieux, lorsqu'une dame très décolletée entre dans un salon, tout le monde regarde le Nonce . . ."

Le Nonce devint Jean XXIII.

✦ ❊ ✦

Pour donner plus de saveur au pot-au-feu, y ajouter un peu de céleri et de piment vert hachés.

✦ ❊ ✦

N'oubliez pas que l'odeur d'ammoniaque attire fortement les mouches. En été, éloignez des pièces d'habitation, la bouteille d'ammoniaque et fermez les fenêtres si vous avez à entreprendre un nettoyage avec une solution d'ammoniaque.

Pour être sûre que les étiquettes collés sur les bocaux ou les bouteilles qui sont dans votre cuisine ne se détacheront pas, recouvrez-les, lorsqu'elles sont bien sèches et marquées, d'une couche de vernis incolore. Elles ne bougeront plus et ne se saliront pas.

✦ ❊ ✦

M. et Mme Dupont décident d'adopter un enfant. Ils choisissent un petit Espagnol.

Et, aussitôt, ils se mettent à apprendre l'espagnol. Ils l'apprennent même avec une ardeur commune que le professeur en est surpris, et leur demande:

— Pourquoi voulez-vous si vite savoir l'espagnol?

— C'est que nous venons d'adopter un petit Espagnol. Il a six mois déjà. Comme il va se mettre à parler, nous voudrions bien comprendre ce qu'il dira.

✦ ❊ ✦

On évite d'immobiliser un escalier, d'usage courant, en peinturant une marche sur deux. Lorsqu'elles sont sèches, on peinture le reste, sans toutefois omettre d'en avertir la famille.

✦ ❊ ✦

Donnez-vous le plaisir d'apporter à vos mets de tous les jours l'arôme subtil et la saveur délicate que seul le beurre peut conférer. Servez du beurre frais avec les rôties, les petits pains chauds, les biscuits à la poudre à pâte, les muffins . . . Accompagnez de beurre frais, les jeunes légumes que nous apporte l'été . . . Rehaussez l'apparence et la saveur d'un bifteck grillé en le garnissant d'une rosette de beurre frais.

✦ ❊ ✦

Entre deux financiers:

— Bonjour, mon cher, voulez-vous me prêter un peu d'attention.

— Mais bien sûr, mon cher ami, avec beaucoup d'intérêt.

Tous les jours, comme tous les mois, appartiennent au Seigneur: aussi sont-ils tous également beaux. — JEAN XXIII.

Pas trop de bruit, s.v.p.

Oui, l'école est commencée. Pour une autre année académique, les enfants quittent chaque jour la maison, vont aux classes et reviennent le soir pour trouver une atmosphère familiale susceptible de les aider ou de leur nuire.

Chaque âge à son travail. Le père gagne la vie de sa famille et l'enfant se prépare à faire de même plus tard. Il faut admettre cependant que le petit trouve dans ses études une occupation aussi fatigante, toutes proportions gardées, que ses parents dans leur besogne quotidienne.

De retour à la maison, aux prises avec devoirs et leçons, l'enfant a besoin d'un peu de tranquillité. Il la trouve quand les parents sont en mesure de lui octroyer un endroit retiré, à l'abri des tracas. Lorsque l'aménagement du domicile ou le nombre des enfants ne le permet pas, il reste aux parents d'avoir assez de renoncement pour fermer au besoin la télévision et restreindre les bruits de toutes sortes.

Rien ne tient plus au coeur des parents que l'avenir de leurs fils et filles. Par malheur, quelques-uns ne pensent pas assez à l'ambiance de tranquillité qui est essentielle à de bonnes études, bien qu'ils sachent qu'une instruction de plus en plus poussée s'impose aujourd'hui à mesure que le progrès des techniques et des sciences vient compliquer la vie.

C'est pourquoi il convient de revenir sur ces sujets à chaque début d'année scolaire.

Bonne chance aux enfants, et patience aux parents.

Responsabilité

Il est important de joindre la liberté de l'adolescent avec sa responsabilité. Comme ce dernier demande actuellement de plus en plus de liberté, il est normal que cet accroissement de liberté comporte un accroissement de responsabilité.

Si un garçon demande à son père d'utiliser la voiture familiale, il est juste que ce dernier charge son fils d'une partie de l'entretien de l'automobile.

La même chose pour une jeune fille qui désirerait donner une soirée dansante à la maison. Il est indispensable qu'elle supporte les petits désagréments de la chose, comme le balayage et le nettoyage de la vaisselle.



Numéro du patron: 891

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Courrier de Louise

Q. — Je dois me marier dans trois semaines. Les invitations sont faites, la salle retenue et même, certaines dépenses sont payées. Un membre de la famille de mon fiancé vient de mourir et nous ne savons plus que faire. Franchement, nous ne pouvons pas décommander ce qui est fait et comme nous devons partir pour une ville éloignée ou nous habiterons, il nous est à peu près impossible de remettre notre mariage. La mère de mon ami est celle qui a perdu son père et elle dit que si nous nous marions, elle ne saura pas comment s'habiller pour assister à la cérémonie, ni même si elle pourra venir à la noce. Votre opinion nous serait très utile, car nous voulons bien faire les choses afin de ne pas blesser personne. Merci. — **Perplexe.**

R. — Ne décommandez pas la noce et ne remettez pas votre mariage. Je vous conseillerais, cependant, s'il devait y avoir une danse, de vous passer de ce plaisir vue la mort du grand-père de votre futur mari. Sa mère pourra, pour la journée du mariage, porter la toilette qu'elle avait choisie, ou si elle ne l'avait pas encore achetée, elle peut certainement trouver une très jolie robe dans les tons de mauve ou de violet qui sont en vogue pour l'automne. Elle reprendra son deuil ensuite, et cette robe pourra lui servir pour le demi-deuil, avec des accessoires noirs. La règle générale de l'étiquette veut que dans des cas tels que le vôtre, et surtout quand le mariage doit avoir lieu à une date aussi rapprochée, on suspende le deuil pour l'occasion, afin de ne pas attrister plus qu'il ne l'est déjà, ce grand jour. Par respect pour le chagrin des parents en deuil on ne danse pas.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes parents insistent pour que je retourne à l'école et franchement, pour ma part, j'en ai assez. J'ai beau étudié, je n'arrive pas à comprendre les complications de la littérature et les mathématiques avancées sont pour moi un mystère. Par contre, j'ai des dispositions pour la mécanique et ayant terminé ma dixième année, je voudrais m'inscrire dans une école technique et apprendre ce métier. Un mot d'encouragement de votre part m'aiderait peut-être, car mes parents lisent toujours votre courrier. Merci. — **Mecano.**

R. — Avant tout, il vous faudra demander quel degré de scolarité on exige pour l'inscription dans une école technique. A votre place, je suivrais le conseil de mes parents et terminerais au moins ma onzième année. Il se peut que vous vous soyiez convaincu que vous ne pouvez pas la réussir, mais, vous savez, si vous cherchez à obtenir un brevet de mécanicien spécialisé, il vous faudra comprendre des plans et devis et vous aurez un grand besoin de l'entraînement en mathématique que vous fournira cette dernière année. Il me semble que si vos parents vous croyaient sans talent, ils n'insisteraient pas pour que vous continuiez vos études et croyez-moi, ils ont vos intérêts à coeur, car de nos jours, il faut absolument être instruit sans cela on se condamne à une vie médiocre. Il se peut qu'un jeune homme se trouve une situation assez avantageuse au point de vue financier, au début, mais il n'avancera pas et n'obtiendra jamais de promotion, sans une éducation aussi complète que possible.

☆ ☆ ☆

Q. — Quand nous iront passer les Fêtes en Californie, nous faudra-t-il uniquement des vêtements d'été? Certains nous disent qu'il y fait excessivement chaud et de ne pas oublier nos maillots de bain et nos robes-soleil. Je ne voudrais pas apporter de choses dont je n'aurai pas besoin, car nous ferons le voyage en avion, mais je veux avoir tout ce qu'il me faut. Merci. — **Lili.**

R. — Vous aurez besoin d'un tailleur et d'un manteau chaud pas trop foncé, car il fait assez froid le soir à cette époque de l'année. Pendant quelques heures, le jour, vous pourrez peut-être porter des robes de coton, mais des robes-soleil, j'en doute un peu. Quant à votre maillot de bain, si vous êtes brave, vous irez peut-être à la mer, mais ce sera surtout à la piscine de votre hôtel que vous l'utiliserez. Il fait plus chaud à l'intérieur, dans la vallée de San Fernando par exemple, et partout, les gens vivent dehors à l'année. N'oubliez pas, cependant, que le soir, il fait très frais. Bon voyage.

LOUISE.

Québec comptera 23 classes maternelles en septembre

QUEBEC — Au début du mois de septembre, la CECQ comptera 23 écoles du type maternel. Situées dans les limites de la ville, ces écoles desserviront les différentes paroisses de la ville. Sur ce point, la CECQ est une des commissions scolaires les plus avancées de la province. Il y a cinq ans que le système de maternelles est en opération, et on en est très satisfait.

La maternelle a pour but principal de préparer l'enfant au cours primaire normal de la commission scolaire. Les enfants âgés de 5 ans au premier janvier 1964 sont admis à ces classes. Il n'y apprennent pas à lire et écrire, mais plutôt épanouissent leur personnalité suivant les méthodes pédagogiques les plus récentes. Il est initié au langage et à la vie en communauté.

Tous les titulaires de ces classes sont des spécialistes dans la matière. D'ailleurs la loi prescrit que pour aider les commissions scolaires à rencontrer leurs obligations, seules les maternelles dont l'institutrice est spécialisée dans cet enseignement peuvent bénéficier de l'aide du gouvernement.

Dans la région métropolitaine de Québec, on remarque que Lévis aura deux classes maternelles l'an prochain, pouvant accommoder 85 élèves, tandis que Bienville en comptera une.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 6

Il se retourna pour faire un geste d'adieu et, lorsque la porte se referma, il se sentit horriblement seul, arraché à ce qui avait été pour lui, ces jours derniers, un enchantement.

"Allons! se dit-il. Un peu de raison et de courage. Je ne reverrai pas cette petite fille, il me faut l'oublier. Depuis trois jours, ma pensée s'oriente uniquement vers Asnières, ramenons-la vers le Quartier Latin. Ne songeons plus qu'à mon travail. Demain, j'irai à la Sorbonne.

* * *

Et Laurent n'alla pas à la Sorbonne, il alla à Asnières. Il y alla le lendemain même, en se disant:

"Il faut que j'oublie Eliane. Je ne dois plus penser à elle? Soit! Seulement, je veux auparavant m'accorder une pauvre satisfaction: jeter, de loin, un coup d'oeil sur sa demeure.

En réalité, il espérait voir Eliane elle-même, la voir et peut-être lui parler. Cet espoir, il n'en avait pas conscience, mais c'était lui, lui seul, qui le faisait agir.

En sortant de la gare, il demanda son chemin:

— La rue du Chemin-vert? répondit l'homme. La deuxième à gauche.

Le jeune homme continua de marcher et tourna dans la rue indiquée. Arrivée au numéro 9, il fit halte, changea de trottoir, et, à cette distance respectueuse, s'absorba dans la contemplation des "Jasmins". Le nom était écrit sur la grille, une pauvre grille dont la peinture cuite par les soleils de plusieurs étés s'écaillait par endroits et laissait paraître des plaques de rouille. Un perron et une marquise lui permettaient de se parer du titre de villa. Il la regarda longtemps avec émotion.

— Bonjour, monsieur, prononça derrière lui une voix douce.

Il tressaillit violemment et fit volte-face. Eliane était là, qui lui souriait. Elle était un peu pâle, mais lui s'était senti devenir tout blanc.

— Mademoiselle . . .

— Je reviens de faire une longue promenade à pied, continua la jeune fille. On ne répète rien aux Variétés. La pièce que nous jouons ensemble semble partie pour la cinq centième. Alors, l'après-midi, j'en profite pour faire quelques kilomètres.

Elle ne demanda pas ce qu'il faisait par là. Elle le savait. Elle souriait toujours et parlait avec calme. Elle commandait à sa voix, mais non aux battements de son coeur, et elle restait pâle.

— Nous sommes à deux pas de chez moi, reprit-elle avec aplomb, comme si Laurent eût ignoré lequel de ces logis était le sien. Vous allez me faire le plaisir d'entrer vous asseoir. J'attends justement notre ami Duvernier.

— Je serais désolé de vous déranger.

— Vous ne me dérangez nullement!

Elle poussa la porte de la grille et une sonnette tinta. On était en février, le jardin était froid et les fumées d'usine et du train mettaient certainement dans ce coin de banlieue parisienne, autant de suie que dans n'importe quel coin de la banlieue de Londres. Mais le jeune homme ne s'en aperçut pas: il lui sembla entrer dans un éden. Le bruit du gravier sous ses semelles lui parut divin. Son coeur battait à tout rompre et son cerveau était vide.

La gouvernante, attirée par le tintement de la sonnette, s'avança sur le perron.

— Ah! C'est Mademoiselle? On a apporté un petit paquet pour elle!

— Bien, fit Eliane. Merci, Julia . . . Où l'avez-vous mis?

— Sur la cheminée du salon. Il y a une carte de visite avec.

— Merci, répéta Eliane. Entrez donc, monsieur de Chaville.

Ils traversèrent un vestibule où la jeune fille accrocha son manteau et son chapeau, et entrèrent dans une vaste pièce qui avait plutôt l'air d'un atelier d'artiste que d'un vrai salon. Des estampes, des tableaux et des meubles disparates mais jolis et des bibelots d'excellent goût lui donnaient un air accueillant. Laurent se rappela que le père d'Eliane était peintre, en même temps que libraire. Une grande bibliothèque vitrée occupait aussi l'un des panneaux.

Eliane se dirigea vers la cheminée et prit le paquet carré et plat posé sur le marbre. Elle regarda la carte glissée sous le cordon et remit le tout à sa place.

— Asseyez-vous, je vous en prie, dit-elle en souriant.

Elle-même s'installa dans un fauteuil et se mit à parler de choses et d'autres, du temps qu'il faisait, des inconvénients du voisinage de la Seine en hiver et de la voie ferrée en toute saison.

— Enfin, j'ai plus d'air ici qu'à Paris, conclut-elle, et cela m'est salutaire, car je mène une vie assez dure.

Laurent s'était suffisamment ressaisi pour donner maintenant la réplique de façon à peu près cohérente.

— Cependant, vous aimez votre métier?

— Certes! Mais je voudrais qu'il me laissât plus de temps pour lire.

— Qu'est-ce que vous lisez? Des romans?

— Oui, et aussi des récits de voyages, des études historiques . . . Un peu de tout.

La jeune fille se leva et alla à la bibliothèque. Laurent l'imita et regarda à travers les vitres les titres des ouvrages . . .

— J'ai des quantités d'autres livres, continua-t-elle. Un cabinet du premier étage en est plein. J'ai mis ici ceux que je veux avoir sous la main. Ce sont mes amis . . .

Laurent lut tout haut:

— George Sand, du Maurois, "la Grande Meute", de Paul Vialar . . . Du Nevil Shute . . .

— . . . Et du Claude Farrère, du François Mauriac. Et "Marion", de Vicky Baum que j'ai relu plus de dix fois . . . ajouta la jeune fille.

Tandis qu'elle parlait, Duvernier entra. Eliane s'avança vers lui.

— Mon ami, dit-elle doucement, tu vas me faire une commission.

Elle alla vers la cheminée, prit le petit paquet et le donna à son secrétaire.

— C'est de "Chose"? interrogea-t-il, comprenant déjà.

A la souffrance qui se lisait sur la figure de Laurent, la petite actrice comprit que celui qu'elle aimait avait deviné l'identité de "Chose".

— Oui, dit-elle. Au fait, défais donc le paquet. Je devine ce qu'il contient, mais je veux en être sûre avant d'arrêter une formule de remerciement.

Le cordon dénoué et plusieurs feuilles de papier de soie dépliées, une boite de maroquin bleu apparut et Duvernier l'ouvrit.

De loin, Laurent, qui n'avait pas bougé, vit un collier de perles.

— Bien! fit Eliane après être restée penchée un instant sur la parure. Tu déclareras à Mr. Marshland que je me connais assez en perles pour savoir que celles-ci sont de toute beauté, mais qu'il m'est impossible de rien accepter de lui.

— Et s'il demande pourquoi? murmura Duvernier.

— Tu lui diras que je ne consens jamais à recevoir de ceux qui se prétendent mes admirateurs autre chose que des fleurs ou des bonbons. Je pense qu'il comprendra.

— Bien! soupira Duvernier en refaisant le paquet. A demain, ajouta-t-il laconiquement en se dirigeant vers la porte.

— Ne t'arrête pas en route! recommanda Eliane. Fais d'abord ma commission!

Louis Duvernier s'arrêta et prit un air digne.

— Je ne suis pas fou! Est-ce que tu t'imagines que je vais aller me promener avec un million de perles sous le bras? Mais, lorsque j'en serai débarrassé, alors . . .

Il bredouilla le reste et fit claquer la porte.

Eliane était déjà revenue vers la bibliothèque où Laurent affectait d'être absorbé par la lecture des titres des livres. Les vitres reflétaient leurs deux figures et c'était celle de la jeune fille qu'il regardait. L'image avait quelque chose d'irréel, car, au travers, on voyait le dos des livres alignés sur un des rayons. Etait-ce cette irréalité qui lui donna de la hardiesse ou qui acheva de le troubler? Il sourit au gracieux fantôme, et sans doute Eliane fixait-elle au même instant son image à lui, car elle sourit aussi. Leurs yeux se rencontrèrent et l'échange de ces deux regards d'amour fit que, sans bien savoir ce qu'il faisait, Laurent se tourna vers sa compagne et la saisit dans ses bras.

— Ma chérie!

La tête d'Eliane s'appuya sur sa poitrine. Il sentait ce poids léger contre lequel battait son coeur. Il serrait ce corps menu, blotti dans son étreinte pour se faire plus petit encore. Une joie immense et douce lui donnait envie de crier et de pleurer.

— Ma chérie! Oh, ma chérie! répéta-t-il passionnément.

La jeune fille leva sa figure charmante vers la sienne. Leurs lèvres s'unirent . . .

— Mon amour! soupira-t-elle . . .

CHAPITRE IV

Louis Duvernier était assis devant l'élégant petit bureau d'Eliane et, armé d'un coupe-papier, il ouvrait les lettres empilées devant lui.

Laurent était à une table, achetée en son honneur, et couverte des bouquins et des feuilles manuscrites qui, une semaine plus tôt, encombraient celle de son cabinet de travail de la rue Saint-Dominique. Il était plongé dans l'article de la Duchesse de Berry dont il avait parlé à M. Ancel.

Depuis qu'Eliane était tombée dans ses bras, il travaillait à Asnières, afin de pouvoir profiter de tous les instants que la jeune actrice passait chez elle. Au moment du dîner, il rentrait chez ses tantes qui, le croyant à la Sorbonne et très pris par son article, ne s'étonnaient jamais de le voir prendre ses repas de midi au dehors.

Un tintement de sonnette retentit à la grille, au bout du jardin. C'était Eliane qui arrivait. Quelques secondes, le temps d'accrocher son manteau et son chapeau dans le vestibule et elle fut dans les bras de son fiancé.

Car ils s'étaient secrètement promis l'un à l'autre pour le meilleur et pour le pire, n'attendant que la possibilité de parler officiellement de mariage. Tous deux ne se faisaient, en effet, aucune illusion sur les entraves que ne manqueraient pas de dresser les tantes de Laurent et son oncle de Belcour, devant une union qui décevrait leurs projets et romprait les exigences de la tradition familiale. Aussi étaient-ils décidés à se montrer patients et à attendre l'occasion qui leur permettrait de dévoiler leur amour.

Laurent s'était donc, en partie, installé aux "Jasmin", bien résolu à ne rien perdre des courtes heures où il pourrait jouir de la présence de sa petite fiancée.

Ce n'était pas qu'il méprisât les convenances, il se fût reproché de rien faire qui pût compromettre la réputation, restée intacte, de la jeune fille, en dépit de la liberté de moeurs attribuée à sa carrière; mais la présence aux "Jasmins" de Duvernier et de Julia, la vieille gouvernante, suffisait à éloigner toute médisance, et le jeune homme s'était juré de ne jamais manquer au respect qu'il devait à l'exquise jeune fille dont il voulait faire sa femme.

Cependant, de là à ne jamais la serrer dans ses bras et couvrir son joli visage de baisers, il y avait loin, et lorsqu'Eliane appuya amoureusement sa tête sur son épaule, il ne put résister à l'envie d'embrasser les yeux qui se levaient vers lui.

— Je vous vois! s'écria Duvernier qui leur tournait le dos.

Mais ce n'était pas vrai, il ne les voyait pas et s'efforçait toujours de protéger avec tact ce jeune amour dont il se sentait un peu responsable. Il était à la fois heureux de leur bonheur, et inquiet de leur avenir.

Un coup discret fut frappé à la porte. Les deux amoureux s'écartèrent l'un de l'autre. C'était Julia qui venait annoncer l'arrivée de Mrs. Jones, le professeur d'anglais.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif 5 sous par mot. Minimum $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 22

SOLLICITEZ — VENDEZ — REALISEZ — bons revenus. Produits connus, garantis, indispensables dans les foyers. Généreuse commission, période d'essai. FAMILEX, dépt. R. 10, 1600, Delorimier, Montréal.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste $1.00 franco. 132-T.F

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital. 19-383-T.F

ON DEMANDE COMME PENSIONNAIRES A FORT GARRY 3 étudiants universitaires tranquilles. Tout près d'autobus. Signaler: GLobe 2-3624 ou GLobe 3-5883. 20-614-22C

VEUF D'AGE MOYEN, sérieux et honnête, désire correspondre avec demoiselle ou veuve sérieuse et bonne. S'adresser à Boîte 656, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 21-656-22C.

CHAMBRE ET PENSION, 119, rue Braemar, Norwood. Pour jeune fille ou garçon. Signaler: CEdar 3-2039. 21-639-T.F.

ON DEMANDE UN VENDEUR AVEC EXPERIENCE pour plan d'assurance-collective. Automobile nécessaire. Salaire garanti. Pour plus de renseignements, s'adresser à: 909, rue Cavers, Saskatoon, Sask. Téléphone: 244-6248. 21-638-22C.

A LOUER — St-Boniface. Deux chambres avec pension. Pour hommes. Libres. Signaler: CEdar 3-6513. 19-601-T.F.

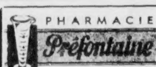
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tel. CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tetrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE
Dame de 40 à 50 ans pour service de nuit dans un Foyer de vieillards (40 environ). Chambre ou Foyer si on le désire. Spécifier genre d'expérience. Pour salaire ou toute autre information, écrire à
Soeur Supérieure,
Foyer Notre-Dame,
Notre-Dame-de-Lourdes,
Manitoba.
21-650-22P.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. Signaler: SPruce 2-5424. 13-422-T.F

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et lessiveuse. Pour demoiselle tranquille. $24. Signaler: CHapel 7-6082. 17-510-T.F

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Des Meurons. Bureau d'affaires: 350 pieds carrés. 2 pièces, plus salle de bain. Conviendrait aussi pour salon de coiffure ou de barbier, pourrait aussi servir de logis privé. Signaler: CHapel 7-3603. 21-657-22C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près d'arrêt d'autobus. Pour personne qui travaille. Libre: 8 septembre. Signaler: CEdar 3-5268. 21-653-23C.

A LOUER — 841, rue Marion, St-Boniface. Espace pour entreposage: 2 à 4 milles pieds carrés. Chauffé. Extincteur automatique d'incendie. Possession immédiate. Appeler WH 3-3535. 22-666-23C.

A LOUER — 485, rue De la Morénie. Logis: 3 grandes pièces chauffées. Entièrement privé. Idéal pour couple. 22-668-22C.

A LOUER — 197, rue Kitson. 1er plancher: 4 grandes pièces, salle de bain et entrée privée; 2e: 4 pièces et salle de bain; 3e: 4 pièces, eau chaude et froide, évier. 2e et 3e pourraient être loués ensemble ou considérerait louer maison entière à un particulier. Signaler: 433-1977. 22-673-23C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 pièces. Nouvellement décoré. Deuxième. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 212, rue Notre-Dame. 22-670-24C.

A LOUER — 553, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Logis: 4 pièces non meublées. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-5195. 22-677-22C.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 109' rue Marion. Signaler: GLobe 3-7434. 22-678-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-2370 après 5 h. 21-647-22C.

A VENDRE OU A LOUER — 406, rue Deschambault. Maison de revenu. Cause: départ. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1375 ou ALpine 3-0597. 21-664-T.F.

A VENDRE — Machine à laver "Connor" avec essoreuse à rouleaux au prix de $25. Signaler: CEdar 3-2630. 21-643-22C.

A VENDRE — Réfrigérateur "General Electric": 10' cubes. Congélateur à pleine largeur. Une aubaine: $105. Signaler: GRover 4-1239 après 6 h. et en fin de semaine, 8B-281, avenue River. 22-679-22C.

A VENDRE — Revêtement de construction usagé: imitation brique. Conviendrait pour bâtiments de ferme. S'adresser à 682, rue Taché, ou appeler CHapel 7-1438. 21-640-22C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG (une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

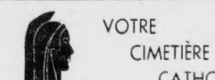
PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

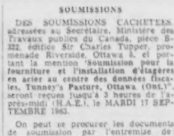
Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135 rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425


VOUS RÊVEZ DE BELLE MUSIQUE?
ACHETEZ DÈS MAINTENANT UN APPAREIL HAUTE FIDÉLITÉ, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Service d'eau et d'égouts. Signaler: GLobe 2-0781. 15-463-T.F

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison. 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. Appeler Tom Sidebottom ALpine 3-0006, ou Oliver Brown & Schrag Realty. 256-3613. 11-359-T.F

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F

MAISON A VENDRE OU A ECHANGER
Magnifique demeure 6 pièces: 3 chambres à coucher au Parc Windsor, St-Boniface. Accepterait plus petite maison en échange. E. A. Brotman, 602-457, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-3169 ou F.-R. Avanthay, 4-288, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: 233-5029 ou 233-6425. 16-491-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-434-T.F

A VENDRE—St-Boniface, rue Ritchot. Maison: 2 étages. Très bel emplacement. Très bonne condition. Possession immédiate. Prix: $17,500 comptant. Signaler: HUdson 9-8825. 17-524-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant). Signaler: CEdar 3-5365 après 5 h. 13-415-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 593, rue Langevin. Maison: 2 étages. $21,500. Comptant requis: $5,500. Signaler: CEdar 3-1113. 18-559-T.F.

A VENDRE — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine et grand salon. Sur rue Horace. Près de tout. Signaler: CHapel 7-7804 le matin ou en fin de semaine. 21-641-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. Maison, centre du village. 3 chambres à coucher. Eau courante. Chauffage: huile. Pour détails appeler St-Pierre 323 — sonner 3. 22-681-25P.

A VENDRE — Norwood. Maison à 250, Enfield Crescent. Bel endroit. Près paroisse et école du Précieux-Sang. S.V.P. s'adresser le soir seulement. 22-680-25C.

A VENDRE — $500 comptant. Duplex, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, loué à $60 par mois. Soubassement à la grandeur. Prix: $11,200. Pour plus d'informations signaler ALpine 3-0546 ou CHapel 7-9184. 22-676-T.F.

A VENDRE — A 15 minutes de "Packers". Bungalow: 4 pièces complètement moderne avec salle de bain complète. Grand lot boisé: 132' x 198'. Taxe basse. Allée pour garage semblable à maison. Appeler Lorette 453, ou s'adresser à Ken Lofto, Ile-de-Chênes, Man. 22-669-22C.

VENTE A SACRIFICE
Demeure située sur rue principale de Letellier. 5 pièces. Lot: 50 pieds. A proximité de l'église, école, magasins, etc. Soubassement complet. Citerne. Toilette. Fournaise à l'huile. Garage. Vendrait à termes à personne responsable. S'adresser à M. Jos. Empson, Letellier, Man. 22-667-24C.

A VENDRE — Norwood, 257, rue Horace. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement complet. Taxe basse. Près de toutes commodités. $8,500. $2,000 comptant. Balance: termes. Signaler: CEdar 3-3317. 20-613-22C.

$1,000 comptant
A VENDRE — Rue Bertrand. Tout près hôpital St-Boniface. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 pièces en bas. Intérieur neuf avec toutes commodités modernes. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Signaler: 247-9586 après 5 h. seulement. 18-573-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 2 ans. 3 chambres à coucher; sur nouvelle rue. Prix: $17,500. Appeler propriétaire: GRover 4-1154. 19-605-T.F.

A VENDRE — Village centre, Lorette, Man. 2 maisons: 5 pièces chacune. Soubassements à la grandeur. Puits. Grands lots. Chauffage: huile. Bonne aubaine pour acheteur hâtif. S'adresser à Paul Gendreau. 21-665-T.F.

A VENDRE — Garage, agence de voiture et d'instruments aratoires à Montmartre, Sask. Excellent chiffre d'affaires. Prix: $17,000, comprend maison 2 étage, garage: 40' x 70' et entrepôt. Village possédant hôpital, eau courante et bonne école. Excellente occasion pour homme ambitieux. S'adresser à: T.-E. Percival, Montmartre, Sask. 21-651-23C.

A VENDRE
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
Rue De la Morénie — Bungalow stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Prix: $11,500.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-675-22C.

ON DEMANDE
On demande pour l'école Leonard no 1911, instituteur ou institutrice pour une classe élémentaire d'un grade. Echelle de salaire en voie de négotiation. Pour plus d'informations s'adresser à Robert Guay, président, Powerview, Man.
16-487-T.F

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue catholique pour école publique de Gravelbourg pour enseigner grade 4. Salaire: $2,800 à $7,700 selon qualifications. S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.
20-607-22C.

A VENDRE
Rue De la Morénie — Duplex rénové. Plomberie double. Possession immédiate. $15,000.
Norwood — Triplex rénové. Possession immédiate. Termes faciles.
Rue Des Meurons — Maison: 4 pièces. $8,500. Comptant: $3,000.
Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
21-654-22C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Rue Des Meurons. Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Revenu mensuel: $65. 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000.
Norwood — 220, rue Goulet. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Lot: 50'. Zone comerciale. Offres considérées.
Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. $3,500. Bonne eau. Grand lot. Près écoles. Comptant requis: $300. Balance facile.
Immeuble — 8 logis. Poêle, réfrigérateurs. Beau site. Revenu mensuel: $67. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.
Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,800.
St-Vital — 68, rue Humboldt. Bungalow: 4 pièces. 9 ans. Tapis mur à mur. Salle de récréation. Garage double. Lot: 50'. $12,900. Comptant requis: $1,000.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
22-672-22C.

A VENDRE
St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Très bonne condition. Chauffage: huile. Garage. Près Académie. Comptant requis: $2,000. Balance: termes. Possession immédiate.
St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.
Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
20-630-22C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE
ST-VITAL $8,500
Joli bungalow: 4 pièces. Grand lot. Garage: 16' x 20'. Comptant requis: $500 seulement.
ST-BONIFACE CENTRE $17,000
Duplex: 6 pièces, 3 chambres à coucher; autre logis: 3 pièces. Très bon état. Garage. Grand lot. Prendrait échange sur petite maison.
RUE MORIER $14,400
Près école et église Ste-Marie. Maison presque neuve. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Grand lot boisé. Prix très raisonnable.
ST-BONIFACE Grand magasin
Epiceries et viandes. Bon centre d'affaires. Equipement complet inclus. Chiffre d'affaires: environ $125,000 ou plus. Accepterait $10,000 comptant ou échangerait sur maison.
LYNDALE DRIVE $17,900
Grande maison d'âge récent. Entrée centrale "centre hall plan": 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Comptant requis: $6,000.
NORWOOD $10,900
Près des écoles Holy Cross et Précieux-Sang. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre. Garage. Comptant requis: $1,500.
RUE LANGEVIN $11,500
Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Très bonne localité. Comptant requis: $1,900. Balance: $90 par mois.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
22-682-22C.

A VENDRE
St-Boniface — $8,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 120'. $1,500 ou plus comptant.
St-Boniface — $10,300. Rue Ritchot. Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Taxe: $165. Lot: 35' x 120'. Propriétaire assumerait hypothèque.
St-Boniface — $19,000. Atelier de peinture et de débossage moderne. Bâtisse: 36' x 48'. Chambre à peinture moderne. Chauffage: gaz. Lot: 66' x 120'. Outillage et équipement modernes inclus. Location idéale. Montant substantiel comptant. Balance portée par propriétaire à termes très avantageux.
St-Vital — $13,500. Rue Thorndale. Bungalow moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Grand terrain. Termes avantageux.
Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.
St-Boniface — Près basilique. Maison de rapport: 4 logements. Entrées privées. 4 plomberies. 2 chauffages: gaz. 2 autres petites maisons: 5 pièces chacune sur même terrain qui pourrait être subdivisé. Revenu annuel: $3,975. Vendrait à termes très avantageux.
St-Boniface — Rue Masson. Maison de rapport: 8 pièces. 2 salles de bain. Revenu mensuel: $155, plus logis pour propriétaire. Ameublement si désiré. Cause de vente: santé. Prix et termes très avantageux.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-614-22C.



M. Etienne Couture, de 140, rue Notre-Dame, à St-Boniface, est heureux d'annoncer sa candidature à l'échevinage de la Cité dans le quartier numéro 2.
M. Couture est natif de St-Boniface, il habite dans ce quartier depuis huit ans et a toujours pris une part active dans la vie communautaire de notre ville.

Au Sacré Coeur

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne, après deux mois de vacances, auront leur assemblée mensuelle comme de coutume, le troisième dimanche de chaque mois, dont la première le 15 septembre, après la messe-communion de 9 h., qui sera suivie du petit déjeuner.

Vous pourrez payer votre cotisation si vous ne l'avez pas déjà fait.

* * *

Au Club du Sacré-Coeur

Grande ouverture du Club Sacré-Coeur le dimanche 8 septembre à 2 h. 30 p.m. Bienvenue à tous. Venez encourager les jeunes.

Décès

M. L. DESJARDINS

Le 29 août est décédé à l'âge de 49 ans, M. Louis Desjardins, de l'avenue Atlantic.

Né à Lac du Bonnet il travailla dans les mines d'or Gunnar de 1933 à 1941, alors qu'il s'enrôla dans l'Armée canadienne. Il servit en Europe jusqu'en 1946.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Evelyne; un fils, Christophe; sa mère, Mme B. Desjardins; trois frères, Jules, Alfred et Raymond; sept soeurs, Mmes L. McDonald, G. Astrom, L. DeGagné, B. Kayer, C. Nowell, D. Duckworth et S. Quarberg.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface.

La dette directe et indirecte des provinces

La dette directe globale (moins le fonds d'amortissement) des provinces et territoires a atteint $4,064,891,000 le 31 mars 1962, hausse de 10.8 pour cent sur les $3,669,740,000 d'un an plus tôt. Toutes les provinces, sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont marqué des avances. La dette directe totale par habitant a augmenté de $201 à $219.

Toutes les provinces, sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont émis des obligations directes durant la période et toutes, sauf Terre-Neuve, ont fait des retraits. Les nouvelles émissions ont totalisé $527,232,000, toutes payables au Canada seulement. Les retraits se sont établis à $200,325,000.

On peut établir que plus de 1,100 millions des 4,036 millions qui représentent la dette globale garantie des provinces encourue au 31 mars 1962 ont servi à financer les prêts à des entreprises gouvernementales, à condition que celles-ci puissent couvrir leurs frais.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
LORETTE
Propriété de rivière: 10 acres. Maison: 4 chambres à coucher, autres bâtiments. $4,350. $1,500 comptant. Propriétaire porterait balance à $25 par mois.
STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,000. Comptant: $5,000.
ST-PIERRE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
ILE-DES-CHENES
120 acres, toutes en culture. Près village. Bon chemin gravelé. $77 l'acre à termes.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1376
22-683-22C.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "Soumission pour la fourniture et l'installation d'étagères en acier au centre des données fiscales, Tunney's Pasture, Ottawa (Ont.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI 17 SEPTEMBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Chefs des achats et des approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux régionaux suivants du Ministère des Travaux publics, Station du Port Champlain, l'Anse-au-Foulon, Québec 2; 1631, rue Delorimier, Montréal; 225, rue Jarvis, Toronto; 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1 (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudication fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PS 63-16

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "Soumission pour classeurs, en acier — armoire à fourniture, en acier", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI 1er OCTOBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Chefs des achats et des approvisionnements, pièce C-459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux régionaux suivants du Ministère des Travaux publics, case postale 4600, Fort Pepperrell, édifice no 301, St-Jean (T.-N.); case postale 873, Halifax; case postale 1350, St-Jean (N.-B.); Station du Port Champlain, l'Anse-au-Foulon, Québec 2; 1631, rue Delorimier, Montréal; 225, rue Jarvis, Toronto; 269, rue Main, Winnipeg; case postale 1208, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110, rue Georgia ouest, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudication fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PS 63-17

On demande homme bilingue pour le service des achats d'articles divers
Avec préférablement une certaine expérience. Ecrivez en indiquant: âge, occupations préalables, salaire désiré, date où vous serez disponible, à
Boîte "A"
La Liberté et le Patriote,
619, ave McDermot, Winnipeg 2.

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

"Magnifique" BUSTE du PAPE Jean XXIII
"Sa sagesse, sa compassion et sa puissante bonté ont muni l'humanité d'un nouvel héritage de courage et d'idéal pour l'avenir." — Président Kennedy.
Un homme de paix, de charité, de sagesse et d'amour fraternel pour tous les peuples.
Ce buste de 6" de hauteur constitue un remarquable cadeau pour tous les foyers chrétiens. Commandez-en immédiatement. Fini marbre blanc ou bronze. Chacun: $2.00
De luxe, peinturé en couleur à la main. Chacun: $5.00
Empaqueté avec soin et envoyé n'importe où au Canada ou aux Etats-Unis, aux prix susmentionnés.
Envoyez argent, mandat postal ou chèque à
ACME ART STUDIOS,
Dept. G, 710-4e avenue, S.O., Calgary, Alberta.

Fonds d'hypothèques disponibles sur
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne, St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, Ste-Agathe et Lorette
Pas de clauses de maturité, hypothèques ouvertes.
Termes jusqu'à 15 ans.
Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EGLEPHIRE DUFORT, late of the Village of Letellier, in Manitoba, Widow of Gaspard, late of the Village of St. Pierre, in Manitoba, Farmer, Deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of September, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 23rd day of August, A.D. 1963.

G. MAURICE GELLEY,
Solicitor for: the Administratrix.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700 Great Western Building
356 rue Main Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

A VENDRE
Pour Salon
Salle de récréation
ou Chalet d'été
Sofas "Chesterfield" et fauteuils
$9.00 chacun
et
excellents échanges sur Divans
Canapés-lits
Téléviseurs
Poêles
Pas d'agents
ROYAL UPHOLSTERERS CO.
303, avenue Nairn,
Elmwood, Winnipeg
19-378-22C.

A VENDRE
EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue principale à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boîte 618,
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.
20-618-T.F

SIMARD CONSTRUCTION
Nouvelles résidences complètement modernes
STE-ANNE — ST-ADOLPHE
et les régions avoisinantes
Prix à partir de $9,500.00
avec
PAIEMENT INITIAL AUSSI BAS QUE $1000.00
Paiements minimes
Termes de 10 et 15 ans
Taxes minimes
Grands lots
Une hypothèque sans date d'échéance fixe
Seulement 7%
Pour information appelez le seul agent
R. W. WILSON REALTY LTD.
Jean Colliou — CE 3-5290

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface
470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplômé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

Opportunity Store
N. C. J. W.
Plan de mise à part
Vêtements neufs et presque neufs pour toute la famille. Marchandise d'hiver en train d'arriver. Complets pour hommes, articles de maison, tentures, fer à repasser, etc.
Achetez maintenant avant que la marchandise ne s'épuise.
761, rue Osborne — Winnipeg, Man.
Ouvert du lundi au samedi de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Le jeudi de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

ALLAIRE et ASSELIN
AUTO SALES
151, rue Marion, St-Boniface

Aimé Allaire

David Asselin

AUTOS NEUVES ET USAGÉES
VOICI QUELQUES AUBAINES:
1962 Mercury à toit rigide, servo-conduite complète, 2 portes, 6,000 milles.
1960 Meteor "Station Wagon", V8 automatique. Un prêtre en était le propriétaire.
1953 Chevrolet Belair, automatique $295.00
1951 Dodge en bon état $99.00
1953 Chrysler automatique, un seul propriétaire $295.00
Nous vous offrons en plus 40 autres bonnes autos usagées à des prix raisonnables.
Téléphones: 247-7090 — 233-2312